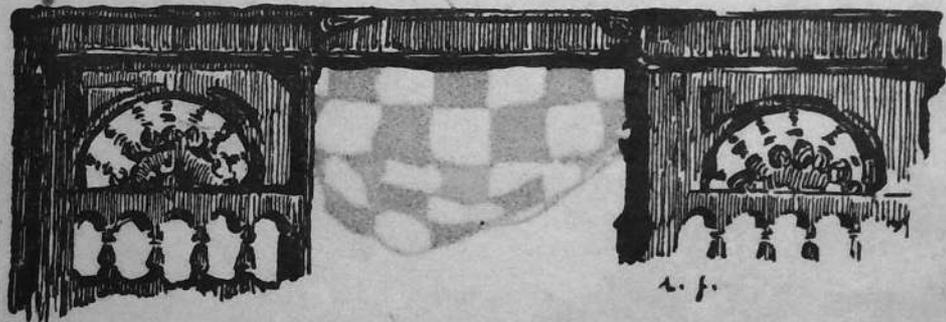


COLLECTION BRETONNE

— O.-L. AUBERT, Directeur —

AU PAYS BRETON

(Extraits de Bretagne 1934)



ÉDITIONS L. AUBERT

■ TI-BREIZ — SAINT-BRIEUC ■

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT



BRETAGNE

NOUVELLE SÉRIE

DE

LA BRETAGNE TOURISTIQUE ILLUSTRÉE

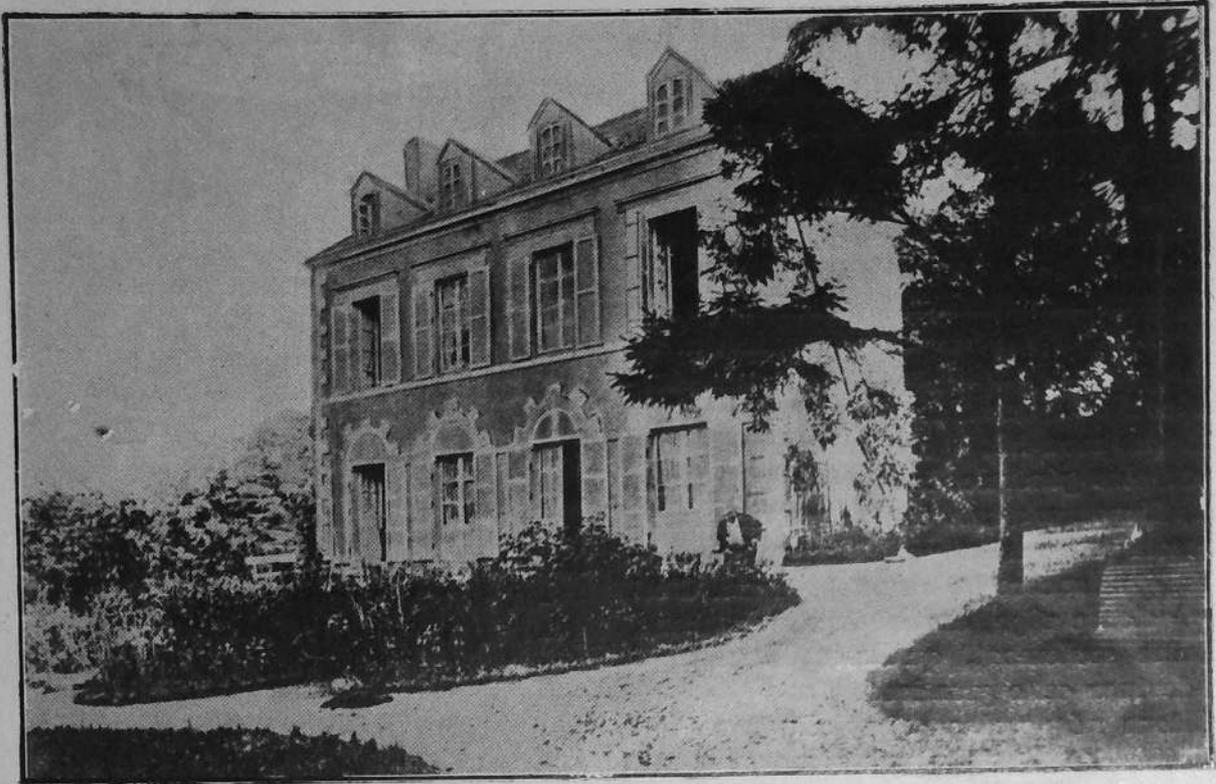
TOME VI



SAINT-BRIEUC

TI-BREIZ — AVENUE DU PALAIS

1934



ERNEST RENAN DANS LE JARDIN DE ROSMAPPAMON

(Photo Soisbault, 1890.)

UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN

LE livre que Mme Henriette Psichari a consacré à son frère Ernest, c'est le pendant de celui qu'Ernest Renan intitule *Ma Sœur Henriette*. La comparaison pourrait être accablante : il la supporte. Même idéalisme aisé, même liberté voilée de discrétion, même goût du *granum salis*, et sinon même style, du moins même entente du style, même soin pudique d'envelopper le pittoresque, d'amortir la couleur et d'assourdir l'éloquence.

Renan disait que sa formule ethnique était : « Un Celte mêlé de Gascon, mâtiné de Lapon. » Celle de son petit-fils Ernest Psichari serait beaucoup plus compliquée, puisqu'il portait encore dans ses veines le sang alsacien des Scheffer, le sang hellénique des Psichari. Pour brasser et unir tous ses globules, il y eut l'éducation parisienne, dans le milieu le plus intellectuel qui fût jamais. Nature exceptionnellement généreuse, au sens étymologique et plein du mot, ce jeune homme ne put que se

développer dans son propre sens, près des siens, de ses amis, de ses maîtres. D'instinct et par formation, il appartient à l'élite. Un noble.

« Aussi loin que nous cherchions chez lui la trace d'une vocation, nous le trouvons littérateur. » A dix ans, il écrit des poèmes et les montre à ses parents, qui l'encouragent. La famille collabore à ses devoirs français. Son père exige qu'il apprenne dix vers chaque matin, à sa toilette. C'est l'époque du symbolisme, de l'esthétisme, du décadentisme : Ernest Psichari se scumet avec ivresse aux formules de l'heure. A Paris, au Quartier latin, on ne manque jamais de camarades pour s'entraîner mutuellement à ces jeux. Ne pouvait-il faire un meilleur usage de sa noblesse ? C'est le cas de dire qu'il faut que jeunesse se passe. Mais un Breton des champs ou des grèves, même le plus fait pour la spiritualité, se retrouverait mal dans ce petit citadin qui, lorsqu'il vient

à Rosmaphamon, au bord de la mer relen-tissante, n'a pas de meilleure occupation que de fouiller la bibliothèque de son grand-père ou de faire la classe aux quarante petites filles de l'école primaire de Louannec.

Renan eût-il approuvé cela ? N'eût-il pas recommandé une large aération, plutôt que cette perpétuelle serre chaude qui se transporte de Paris jusqu'aux bords cimmériens. « La vanité de l'homme de lettres n'est pas mon fait », a-t-il écrit. Ni, d'une façon plus générale, les vanités littéraires. Mais Renan n'a pas exercé grande action sur son petit-fils, et pour cause : ce petit-fils n'était encore qu'un petit garçon. C'est le 7 octobre 1892, aux obsèques du grand homme seulement, qu'Ernest Psichari a pu deviner cette grandeur.

Citons néanmoins cette jolie page qui nous montre Renan dans le rôle peu connu de grand-père :

— Encore une fois, bon papa !

— Encore ?

— Oui, Saint-Jacques de Compostelle, bon papa, c'est si amusant !

Mais le grand-père ne se lève pas. Il est alourdi, non point par l'âge, mais par la maladie qui, on ne sait comment, s'est emparée trop tôt de ce corps robuste. Il est tel que plus tard nous le retrouverons en feuilletant le dictionnaire *Gazier*, c'est l'image classique du vieux Renan aux traits épaissis, les cheveux blancs fins et longs encadrent la bonne figure où se dessine un sourire indulgent pour nos sottises. Au coin de la

cheminée de style désuet où deux beaux perroquets verts en porcelaine de Chine font notre admiration et notre envie, il est assis tranquille et il déploie pour ses enfants réunis là, au déjeuner de famille, la magie de sa conversation.

Mais Ernest la trouve longue, cette conversation. Il piétine d'impatience et obtient encore une fois que le vieillard vienne jouer avec lui.

Il nous prend par la main tous les deux — sept ans, huit ans — et on se met bien loin, à l'autre bout du salon, face à la cheminée. Il raconte la belle histoire :

— Les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle vont à Jérusalem, tout là-bas au bout du long tapis oriental qui marque le chemin, mais la route est longue et ils vont à pied.

— A pied, bon papa ?

— Oui, à travers l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, et Jérusalem est très loin. Ils ont une drôle de façon d'aller à Jérusalem à pied. Ils font trois pas en avant et deux pas en arrière...

Et nous cheminons ainsi dans le salon du Collège de France. Trois pas en avant... nous avançons à travers les grands pays inconnus. Deux pas en arrière... la route est longue et décevante, les pèlerins ne se découragent pas, ils arriveront quand même à la Jérusalem de leur rêve, la blanche cheminée là-bas, avec les deux perroquets verts.

Il y est arrivé plus tard, le petit-fils, à une Jérusalem qui n'était pas cette cheminée, mais qui rayonnait aussi de la chaleur. Il a marché sur la Terre Promise, et il est assez édifiant que ce soit l'auteur des *Origines du Christianisme* qui lui ait,



ERNEST RENAN ET SA FAMILLE DANS LE JARDIN DE ROSMAPHAMON, EN 1890.

Ernest Psichari met la main sur l'épaule de son grand-père. Michel Psichari est sur les genoux de sa mère. Henriette Psichari est à côté d'Ernest.



ERNEST PSICHARI EN 1908

par manière de douce plaisanterie, indiqué le but et caractérisé le chemin.

Ernest Psichari en est-il à l'une des premières étapes quand, à l'âge du baccalauréat, il se dit plein d'amertume et précocement vieilli ? Ou n'est-ce là qu'un des symptômes de l'encéphalite dont il est alors atteint comme, à peu près au même âge, l'avait été son grand-père ? Est-ce bonne-ment une manifestation, parmi d'autres, de cette maladie de croissance qui n'épargne pas, à l'accoutumée, ses semblables ? Vague à l'âme, renoncement, pessimisme, c'étaient les travers de l'époque ; mais ce sont aussi des péchés de jeunesse. On n'a pas encore pris son parti des sacrifices nécessaires, et l'on s'imagine tout perdre, parce qu'il faut abandonner quelque chose. Plus tard, vers la quarantaine, avec les premiers cheveux blancs aux tempes ou les premiers indices de la calvitie, on se croit volontiers plus de sève, on se sent plus dispos, plus

alerte, et c'est pourquoi sans doute on intéresse davantage les femmes, qui n'aiment pas les hésitants et les maladroits.

L'affaire Dreyfus vint fixer pour un temps ses velléités éparses. Il fut ardemment dreyfusiste, et comment ne l'eût-il pas été ? Il approchait Jaurès, Berthelot, et prenait pour maître Péguy. Aux *Cahiers de la Quinzaine*, il pouvait voir Romain Rolland, Jérôme Tharaud, dix autres pour lesquels le dreyfusisme, par-dessus toutes les questions de procédure, signifiait intellectualisme, représentait les droits de l'esprit violenté par la force brutale. Pour défendre une si belle cause, on était prêt à subir le martyre. Dans la ville bretonne où je me trouvais alors, une expérience limitée me montra qu'on pouvait être martyr à bon compte. J'ai vu depuis plus d'un de ces martyrs faire un chemin dans la vie qui n'était pas précisément celui des pèlerins



ERNEST PSICHARI EN 1914



ERNEST PSICHARI, SA MÈRE, SES DEUX SŒURS,
SON FRÈRE, EN 1897
Ernest est à côté de sa petite sœur, le plus à droite
sur la photo.

de St-Jacques de Compostelle. Quelques-uns avaient le talent qui justifie le succès, non pas tous : mais tous pratiquaient une idéologie généreuse, de la même générosité qu'un vieux vin. Il y a quelques années, il m'est arrivé de causer plusieurs fois de ces vieilles choses, dans l'atelier de Mme Andrée David avec Mathieu Dreyfus en personne. J'écoutais avec infiniment de respect cet homme sincère, mais je n'étais pas autrement surpris de l'entendre avouer que le principal intéressé, qui était son frère, fut parfois offusqué du zèle de certains de ses partisans.

Parmi ceux que voyait Ernest Psichari, Péguy fut le premier, avec sa franchise habituelle, à revenir sur ses pas. On sait quelle fut dès lors son évolution. Psichari n'était pas encore prêt à le suivre. Il était alors très lié avec Jacques Maritain, qui devait plus tard, lui aussi, trouver son chemin de Damas, mais qui pouvait s'en croire en ces temps-là très loin. Et puis il s'était épris d'une jeune femme, de sept ans ce-

pendant moins jeune que lui, qu'il rêvait d'épouser malgré tous les conseils, qui d'ailleurs était parfaitement digne de son amour, mais qui, ne l'aimant que comme une sœur, en épousa bientôt un autre. C'est tout juste s'il put survivre à cette souffrance. Il absorba un poison qui ne le tua point, grâce à l'intervention d'un ami, étreignit un revolver que cet ami put lui arracher. Ne serions-nous pas tentés de voir quelque chose de breton dans cette incapacité de durer plus que son rêve ? Chateaubriand aussi a voulu se supprimer avant la vingtième année, parce que l'avenir lui paraissait sans but, et n'était-ce pas une sorte de suicide, que la folie de la fille du Broyeur de lin ?

Ernest Psichari, plus viril, voulut s'évader dans le travail manuel. Ce lettré, fils de lettrés, chercha dans Paris un emploi de simple ouvrier. Il ne put résister à des promiscuités affreuses, mais bientôt il trouva, là où c'était le plus indiqué, la discipline dont il avait besoin pour domp-



MICHEL PSICHARI, FRÈRE CADET D'ERNEST
Secrétaire général de l'Illustration, tué en Champagne
(avril 1917)

UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN

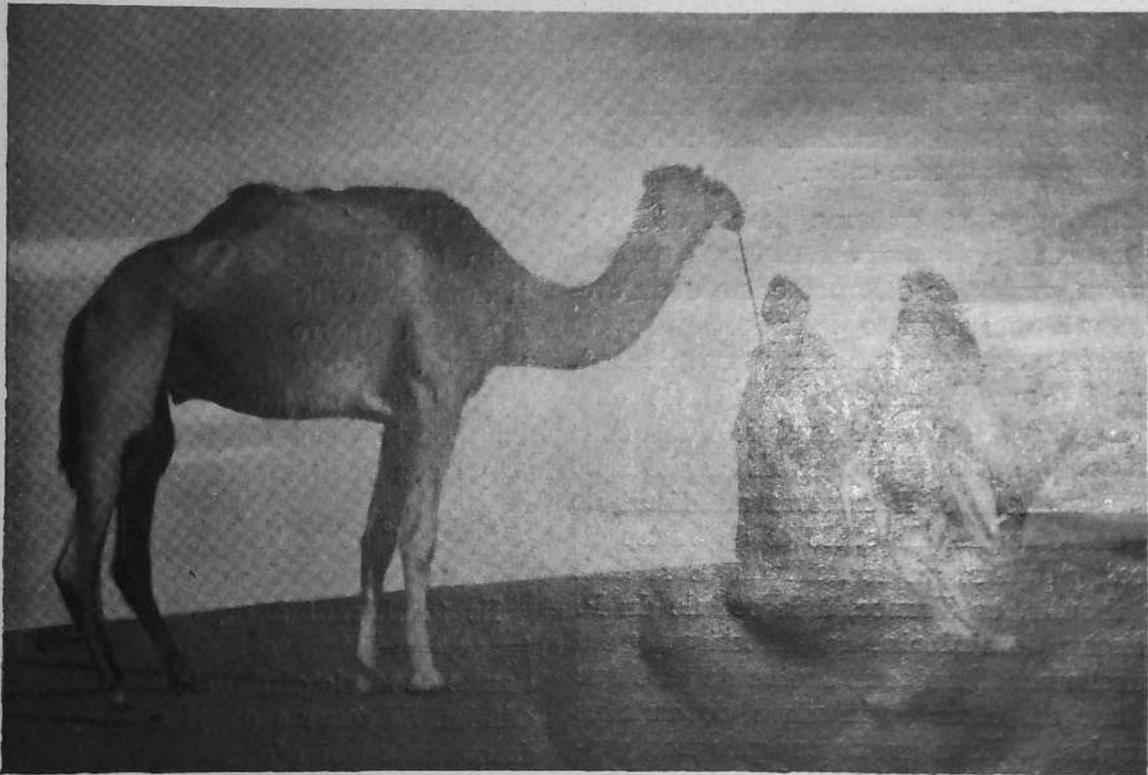
ter l'anarchie intérieure : il se fit soldat. L'armée, en lui imposant ses servitudes, lui offrait aussi ses grandeurs.

La religion vint ensuite. Un jour, en Afrique, il reçut une carte illustrée d'Heidelberg avec ces mots : « J'espère que tu nous reviendras de ces solitudes croyant en Dieu. » Ils étaient signés Jacques Maritain. Ainsi l'ami d'autrefois veillait sur lui, sur ses intérêts les plus chers, sur son âme. Il fut touché, mais pas le moins du monde ébranlé. C'est plus tard que le

civique, le dédain des avantages matériels, plus encore peut-être la compréhension de la prière réunissaient le grand-père et le petit-fils.

Et elle cite à ce propos une page de son frère, extraite des *Pensées à dos de chameau*, qu'il rédigea en 1912. En voici les premières lignes :

Par là, il (Anatole France) a fait un mal profond à la mémoire de Renan. C'est à cause de lui qu'on entend souvent traiter Renan de « sceptique », de « délicieux ironiste », ce qui paraît inouï, quand on relit des livres tels que *L'Avenir*



ERNEST PSICHARI (LE PREMIER A GAUCHE DES TROIS PERSONNAGES) DANS LE DÉSERT

goût de la piété lui vint. Un jour, dans l'Adrar, il eut à ce sujet une conversation, sous la tente, avec son colonel, qui lui dit : « Vous vous ferez catholique. Ce sera singulier de voir le petit-fils de Renan se convertir. »

La conversion eut lieu en 1913 ; du moins est-ce à cette date qu'elle fut complète. Et bien des gens, en effet, la trouvèrent singulière, et cette singularité parut choquante à plus d'un. Elle parut édifiante à d'autres, qui voulurent en tirer parti, opposer le petit-fils au grand-père pour la plus grande gloire de la Providence. Mme Henriette Psichari protesta justement contre cette opposition bien intentionnée.

Une sincérité pareille, une sorte de courage

de la Science ou la Réforme intellectuelle et morale.

Rien de plus juste, et l'on est bien heureux de voir qu'Ernest Psichari fut le premier choqué de cette injustice. Parce que Renan avait un sens vif de la complexité et de la relativité des choses, quelle erreur de confondre son cas avec celui de France, comme on l'a souvent fait ! Quelle erreur surtout de le confondre, lui qui eut le goût de la sagesse et la passion de la vérité, avec ce seigneur de lettres qui flatta Caliban, avec ce virtuose, écrivain de première force, on ne le conteste pas, mais caractère un peu plus discutable ! En défendant Renan, Psichari savait bien qu'il dé-

fendait sa propre cause. Et sa mère le savait aussi.

Attachant beaucoup d'importance aux lois héréditaires, elle rapprochait la nature de son fils de celle de son père. Si les voies parcourues étaient inverses, elles partaient d'une même avidité spirituelle, d'un même désir passionné d'êtreindre la vérité. Elle savait aussi que le sang tout proche du pêcheur trégorrois qui ne savait pas lire, mais qui avait fait trente-deux fois le voyage d'Islande avec la Vierge protectrice accrochée en haut du mât, avait inconsciemment baigné de mysticisme l'âme de son enfant. Lui, parmi ces races mélangées que formaient son être, il avait choisi. Ce n'était pas vers « la déesse dont le culte signifie Raison et Sagesse » qu'il était attiré. Les litanies dont Renan se souvenait encore sur l'Acropole : « Rose mystique, Maison d'or, Tour d'ivoire, Etoile du matin... » chantaient en lui et le prenaient tout entier.

Belle page, et qui me paraît décisive. On ne peut qu'y souscrire. Il y a probablement moins de distance entre deux credos opposés qu'entre la négation et la croyance. Nous connaissons maintenant, grâce à Mme Henriette Psichari, le chemin parcouru par son frère jusqu'à sa conversion. Il ne fut pas sans détour et sans retour en arrière. Il traversa au désert de longues étendues de sable et de vastes silences, propices au recueillement. Il finit par aboutir, en France, à la cellule du P. Clérissac, dominicain. La dialectique y eut naturellement beaucoup moins de part que l'ardeur du cœur et la vertu de certains exemples. « Nous avons conquis nos grades dans la béatitude, et il faudra bien qu'on nous laisse la paix avec la preuve et les syllogismes et les déductions et les inductions. » Nous croyons entendre tout bas Pascal approuver, et Platon aussi, qui voulait qu'on allât à la connaissance avec toute l'âme.

Il y eut, en cette année 1913, deux intermèdes pour le néophyte de trente ans : l'intermède littéraire et l'intermède sentimental. Mais étaient-ce bien des intermèdes ? Le succès de *l'Appel des Armes*, qui présageait celui du *Voyage du Centurion*, rappelait les joies littéraires de l'enfance ; mais ce livre était déjà un acte — précisons : un acte de foi. Quant à l'autre, il est d'une qualité romanesque qu'envierait plus d'un romancier : le Centurion, de retour au pays, retrouve libre, meurtrie, mûrie, ayant traversé, elle aussi, son Sahara, mais rafraîchie d'un espoir dont il est la source, celle dont la pensée l'avait conduit naguère à revêtir l'uniforme comme un cilice. Mais elle-même, quoique restée femme, elle est devenue chrétienne. Et lui ne voulant plus l'aimer qu'en Dieu, il ne l'épouse pas.

Sa joie eût été de se faire dominicain : il demeura officier — un officier sorti du rang. La guerre n'allait pas tarder à lui tendre sa palme sanglante. « Mon Dieu, avait-il écrit un jour, donnez-moi la grâce de mourir dans une grande victoire ! » Ainsi son maître et ami Péguy disait-il :

*Heureux ceux qui sont morts dans une
[juste guerre !*

Ils tombèrent à quelques jours de distance, en héros ou en saint. Péguy, à l'aube de la victoire, Psichari, le soir d'une défaite. Sa sœur a conté cela d'une plume émouvante qui n'a pas voulu être acerbe. Il repose depuis le 22 août 1914, dans la terre de Rossignol : c'est tout près de Maissin, où tant de Bretons dorment leur sommeil de soldats français.

Auguste DUPOUY.



LA TOMBE D'ERNEST PSICHARI
(la troisième au second rang) dans le cimetière de Rossignol.



COURBET. — LES CRIBLEUSES DE BLÉ

LE MUSÉE DE NANTES

J'AI dessein, dans cet article, de donner une vue sommaire et comme à vol d'oiseau des pièces essentielles conservées au Palais des Beaux-Arts de la ville de Nantes. Ce Palais, désigné à l'accoutumée sous le nom de Musée de Nantes, abrite exclusivement des œuvres peintes et sculptées. Mais il ne faut pas oublier que Nantes possède d'autres galeries publiques importantes. Le Musée Dobrée contient les collections archéologiques, des meubles, des tapisseries et des estampes admirables. Enfin le Château des Ducs de Bretagne héberge un Musée d'Art Décoratif qui exposa, pour ses débuts, en 1924, un ensemble de tout premier ordre, la fleur des collections régionales particulières.

Le Palais des Beaux-Arts est un bâtiment moderne, vaste, clair, bien distribué, comportant un rez-de-chaussée et un éta-

ge. Le plan représente un quadrilatère formé de galeries qu'un salon carré rejoint à chaque angle. Au milieu, un grand atrium est réservé à la sculpture. Malheureusement, les décorateurs auxquels on livra ses murailles les ont recouvertes d'arabesques fâcheuses dans le goût du café-concert de 1900 et sur lesquelles il n'est que temps de jeter le voile d'un honnête badigeon.

L'origine du Musée de Nantes remonte à 1803. Submergé par les glorieuses rapines du Premier Consul, le Directoire résolut de convier la province au partage. Le Louvre pliait sous les recels. Paris demandait grâce. Sans répit, les fourgons des armées acheminaient vers la capitale les œuvres d'art conquises à la pointe des baïonnettes. Ces héroïques dépouilles étaient en si grand nombre que 22 villes

purent avoir part à l'aubaine. En deux envois Nantes reçut 43 tableaux et les garda en dépit des réclamations formulées par les Alliés en 1815.

Successivement, de 1812 à 1854, trois donations vinrent enrichir ce fonds. La première est due au fils d'un modeste entrepreneur de pavage de la ville, François Cacault, sénateur de l'Empire, ambassadeur près du Saint-Siège et président du collège électoral de la Loire-Inférieure. La seconde à Edgar Clarke, duc de Feltre, pair de France. La troisième à un aimable philanthrope qui unissait dans son cœur



REMBRANDT. — PORTRAIT DE JEUNE FEMME

le goût des arts à l'amour des indigents et répondait au beau nom romantique d'Urvoy de Saint-Bedan.

Tamisées par le temps, ces collections forment la meilleure partie du Musée de Nantes. Le conservateur actuel, le docte et délicat M. Pineau-Chaillou, vient de les trier en disposant les écoles d'une façon qui honore autant les ouvrages que son bon goût. Comme tout musée, celui de Nantes comportait du fatras. Il était aussi méritoire que difficile de mettre de l'ordre parmi les 2.000 numéros du catalogue. Nous pouvons admirer aujourd'hui 100

bonnes toiles et 25 chefs-d'œuvre, ce qui n'est pas un mince décompte !

La collection des primitifs commence à la Vierge byzantine de Margaritone d'Arezzo, peinte vers 1260. Le xv^e siècle débute ensuite avec le *Saint Evêque* de Cosimo Tura, crossé, mitré, guindant au-dessus des soies lilas, or et noir qui le drapent, la flamme ascétique d'un visage implacable. A côté, une prédelle de Borgognone sourit de candeur franciscaine. On y voit *Saint Benoît* rajuster par ses prières un crible rompu par sa nourrice. C'est un enchantement pieux, une musique bleue et grise, une merveille, que M. Berenson donne comme le chef-d'œuvre du Borgognone. Genga, élève de Luca Signorelli, est à citer aussi avec sa *Vierge à l'Enfant*, si fine d'harmonie, si nuancée dans le paysage, mais surtout Fiorenzo di Lorenzo, dont le volet à fond d'or représente *Saint Sébastien et Bernardin de Feltre*, moine fondateur des monts-de-piété. Tout le style de l'ouvrage est adorable, élégant, ingénu et somptueux. Reste à noter, pour se borner aux œuvres maîtresses, deux *Prophètes* du Pérugin et *l'homme au gant* de l'allemand Bruyn, portrait en noir et blanc sur fond vert, presque chiffré comme ceux d'Holbein.

Parmi les Flamands, des noms courants frappent d'abord : Téniers, Breughel, Brouwer, Simon de Vos, Philippe de Champaigne, Seghers l'infatigable tresseur de guirlandes... Je n'ose ajouter Rubens, tant son *Triomphe de Judas Machabée* a été tripalouillé. Mais voici trois excellents tableaux du topographe Van der Meulen, deux *Chasses*, outre une réplique de *L'Investissement de Luxembourg*, du Louvre, et une nature morte moelleuse, caressante de Koninck : sarcelles, pigeons, canards.

Dans les *Paysages animés* de Huysmans, le romantisme pointe déjà. C'est une transition entre Ruysdaël et le xviii^e siècle où l'on ne peut s'empêcher d'entrevoir Barbizon dans les futaies sourdes, les massifs rocheux, les ciels tourmentés. De même, le nom de Corot vient aux lèvres en présence du grand *Paysage* de Fouquières, nacré dans ses premiers plans et fermé par des monts bleus, où tout est cadence, calme, poésie. Ainsi, sans cesse au travers du temps, surgissent des précurseurs qui



LENAIN. — PORTRAIT D'UN JEUNE PRINCE

noient par des maillons imprévus la chaîne des maîtres et démontrent la perdurance de l'esprit de synthèse. Le souvenir de Chardin ne rôde-t-il pas autour du *Jeune homme écrivant* de Groesbeeck, vêtu en gris et blanc et posé de profil, et celui de Daumier dans le relief de cette *Diane au bain* de Panneels ?

Rembrandt domine dans la salle hollandaise avec une *Jeune femme* en buste et le *Portrait de son père*, vieillard chauve, haché de rides. A côté, on retrouve les familiers de l'atelier du maître, Saskia, la vieille femme, dans le *Départ de Tobie*, belle composition de son élève Ovens. Une *Famille* de Palamèdes et la *Fillette* de Govert Flinck, exquise de fraîcheur, libre de métier comme un Gainsborough, épuise la série des portraits remarquables. La *Halte de cavaliers* de Wouverman, digne de lutter avec les plus beaux exemplaires de Munich, demande une mention toute spéciale. Suivent les marines, les natures mortes. Maître des premières, Blankoff, Backhuysen évoquent les estuaires pâteux, la mer courte levant en houppée sous les barques rondes, tandis que Claesz, Boelema, Heem nous convient aux joies de la table. Vermeulen fait exception avec un ensemble de livres, d'instruments de musique flanqués d'un sablier. Méditation noble et grave qui mêle aux absolus spirituels les fugacités de l'heure.

L'école italienne, fort dense, nous offre d'abord des Bolonais pâles et sucrés : le

Guide, l'Albane et un Guerchin. *Phocion refusant les présents d'Alexandre*, qui, par contre, éclate d'une vie pathétique et d'un réalisme grandiose, sans attitudes. Pour les portraits, je ne puis que citer Paris Bordone, Manfredi, Caravage, Piazzeta et ce moine roux, enflammé, du Tintoret, que M. Berenson considère comme un des meilleurs tableaux du maître. Au-dessus viennent encore le *Jeune homme à la colerette blanche* de Bronzino, si sûr de dessin, si harmonieux, et la femme de Moroni qui confesse un passé tumultueux et porte dans son ensemble, tout argent, rose et noir, le signe mystérieux de l'art, l'insaisissable frémissement de la vie.

Les scènes religieuses abondent. Détachons-en *Le Christ portant sa croix* de Solario, dont l'attitude douloureuse rappelle celui du Piombo du Musée de l'Ermitage, et le *Convoi funèbre d'un évêque* d'Andrea Sacchi, tableau qui tire d'un mordant du trait joint au parti pris de blanc et noir une âpre grandeur. A signaler, pour leur modernisme, *l'Entrée et la Sortie de l'Arche* de Castiglione et les poissons, en touches pointillées, du napolitain Recco, plus savoureux peut-être que ses belles natures mortes de Madrid. Nos Guardi, au nombre de deux, un *Discours du Doge dans la salle du Grand Conseil* et un *Repas de gala* proviennent de l'ancienne collection du roi. Ils faisaient partie des 12 peintures gravées par Brustolloni, qui retracent la vie



MORONI. — PORTRAIT DE FEMME

publique du Doge de Venise et dont 7 sont au Louvre. Deux beaux Canaletto leur font pendant : une *Vue du Grand Canal* et la *Place Navone à Rome*.

Peu d'Espagnols, mais des meilleurs. Un Ribera fougueux : *Jésus disputant avec les*

la simplicité, où les gris chantent à la sourdine sous des accents bleus et rouges.

Mais voici la France, après cette liste déjà longue d'ouvrages de premier plan, et elle fait bonne figure, au moins de 1600 à 1850. Ses portraitistes marchent en tête.



JUAN RIZZI. — LE JOUEUR DE VIELLE

docteurs, des quartiers de viande de Mazzo, des fruits de Pereda et trois toiles incomparables de Murillo, Juan Rizzi, Pantoja de la Cruz. *La jeune fille qui va se faire religieuse*, de Murillo, contient toute l'exaltation des fiançailles mystiques et le *Joueur de Vielle*, de Rizzi, tout le réalisme héroïque de l'Espagne. Ce sont des œuvres parfaites, profondes et larges dans

Nous sommes moins poètes que bons lecteurs d'âme. Si Largillière, Rigaud, Mignard ennoblissent les cimaises par leur prestige connu, Fauchier, Lenain retiennent par des psychologies plus pénétrantes. Le premier peignait M^{me} de Grignan quand il mourut, âgé de 29 ans. Sa peinture, d'apparence austère, est sensuelle dans le fond, et c'est dans les yeux qu'il concentre

l'aveu secret. A une égale sobriété, les Lenain ajoutent le ragoût du coloris. Leur *Portrait d'un jeune Prince*, blond, tendre, précocement mélancolique, est fin comme une perle à reflets roses.

Watteau, représenté par une *Scène de la*

Fête galante de Pater, un délicieux *Jeune garçon* de Jaurat, plusieurs Greuze, les portraits des comtes de Saint-Morys et celui d'un maître de dessin de Nantes offert par M. Joseph Reinach, un *Acteur* de Vanloo, des *Amours* de Boucher, friandises



RUBENS. — TRIOMPHE DE JUDAS MACCABEE

Comédie italienne, encore mal dégagée de l'influence de son maître Gillot, se recommande surtout par une *Marche de fantasmes*, tableau rare et nuancé, analogue à ceux de la collection Edmond de Rothschild et de Glasgow.

Riche et divers, le XVIII^e siècle réunit un *Portrait de la Camargo* par Lancret, une

qui dansent, quatre Tournières, un Nattier fardé, bleuté, galant, magnifique.

Mais à partir de cette époque surtout, on relève des trous dans nos galeries de peinture. Seuls les peintres officiels n'ont pas manqué d'envahir les collections publiques après avoir triomphé au Salon. Que de succès dont on mesure aujourd'hui le



MAURICE ASSELIN. — MATERNITÉ

néant ! Baudry, Hamon, Sigalon, Delaroché, Gérôme, Blaize... Une leçon ironique sur la fragilité du jugement des hommes, voilà tout ce qui reste de leurs tableaux !

Parmi cette cohue, il faut détacher les noms de Gros, de Géricault, de David, encore qu'ils soient petitement représentés, et ceux de Rousseau, Daubigny, Le Roux, Delaunay dont les portraits ont de la pénétration et une sobre grandeur. Ingres rayonne avec cette *Madame de Senonnes*, universellement connue, molle transtévérine languissamment posée dans la magnificence des soies jaunes et des velours groseille, et le grand Delacroix fait figure avec *Le Caïd Marocain*, qui, malheureusement, sombre dans le bouillonnement des bitumes comme toutes les peintures de l'époque. Quand j'aurai ajouté Courbet, dont *Les cribleuses de blé* témoignent de la beauté où peut atteindre le réalisme ennobli par la grâce des attitudes, l'harmonie des couleurs, et les deux tableaux de Corot — ce *Démocrite* de 1841, surtout, qui prélude aux subtilités du maître, — j'aurai dénombré à peu près tout le XVIII^e siècle.

Les Impressionnistes ? Néant. Les peintres tout court ? Néant. Chassériau, Millet, Daumier, Degas, Manet, Carrière, sans parler de Cézanne, Renoir, Gauguin, Van Gogh, etc... ont passé sans laisser de trace à Nantes. Tout de même, de bons artistes contemporains vinrent à la rescousse et confortèrent nos collections. Lebourg, Raffaelli, Ménard, Dauchez, Cottet, Aman-Jean sont excellemment représentés. Le père s'impose avec un bel ensemble de peintures, ses dessins de *La Bièvre et Saint-Séverin*, Maufra, Milcendeau par des impressions sensibles de Bretagne, de Vendée. Maurice Denis avec deux œuvres charmantes. Enfin, parmi les derniers venus, je tiens à signaler Lemordant, David-Nillet, Lesage, Patissou, d'Espagnat, Cylkow, Ottmann, Deltombe... Si j'en oublie, qu'ils me pardonnent !

La sculpture, du moins, nous dédommage-t-elle des absences ? Pas même ? Si l'on excepte le buste si fin du sculpteur *Le Moyne* par Pajou ; des Rodin : *L'esclave*, *Victor Hugo*, *Dalou*, *Jean-Paul Laurens* ; une *Bretonne à genoux* de Quillivic, granit dense, géométrique comme une borne ; un portrait de *Jeune fille* d'Yvonne Serruys et deux groupes de Siméon Foucault, mort prématurément, il n'y a pas lieu d'insister.

Hélas ! les maîtres d'hier, qui demandaient l'aumône une toile à la main, ne sont plus à la portée du repentir des commissions. Les gros prix les interdisent à nos budgets impécunieux. Et comme la réprobation, qui bannit jadis les Impressionnistes, s'attache aujourd'hui aux artistes ralliés sous la bannière indépendante, le Musée de Nantes, si riche du passé, risquait de finir dans la misère, sous couleur de fidélité traditionnelle et par crainte de nouveautés.

Mais une municipalité sage et bienveillante aux arts sut voir le danger et surtout y parer, en concevant et en réalisant le projet d'une Société d'Initiative qui s'efforcerait de constituer une collection d'art contemporain en marge de l'opinion. J'eus l'honneur d'être appelé à présider cette Société. Notre formule est purement objective. Témoins et non juges, nous enregistrons les manifestations artistiques de l'époque. Du simple point de vue historique, il est inadmissible que l'on condamne l'effort d'une génération. Nous re-

cueillons ses fruits, non sans rechercher en eux toutefois les éléments profonds de la beauté. L'avenir fera le tri.

En dépit de ses très faibles ressources, notre Société a rassemblé au Musée un lot important d'œuvres vraiment intéressantes. Par bonheur de généreux donateurs nous ont aidé. Je dois d'abord citer l'excellent maître Claude Monet, qui a bien voulu me donner une belle décoration de *Nymphéas* et deux pastels. MM. Bernheim-Jeune, M. Zoubaloff, M. Gutzeit et M. Frédéric Manaut auquel nous devons des œuvres maîtresses de Charlot, de Lebasque. Quelques peintres ont offert de leurs tableaux : Ottmann, Bischoff, Valdo-Barbey. Enfin l'Etat a bien voulu nous attribuer parfois quelque-une de ses acquisitions ou contribuer à nos achats. Je tiens à en remercier ici M. Paul Léon auprès duquel j'ai toujours trouvé le plus gracieux appui.

Déjà une bonne partie des noms contemporains figure sur notre cimaise : Lhote, Derain, de Villers, Marval, Borgeaud, Désiré, Marie Laurencin, Zingg, Van Dongen, Maria Blanchard, Louise Hervieu, Dignimont, Valtat, Belot, Gernez... Valtotton se recommande par un *Portrait de*

jeune femme sensuel et discipliné, Fauconnet par un *Nu* plein de charme, Flan-drin, Lotiron, Dufy, Marchand par des paysages ou des marines sensibles, graves, Signac par un *Port d'Antibes* tout en nacre, Guérin par cet *Homme à la gourde* qui démontre si bien la leçon de Cézanne, Asselin par une *Maternité* émouvante. Un seul bronze, mais beau, ce *Chef d'Albert Laurens*, signé Louis Dejean, qui a du caractère et de la force.

Voilà, je crois, le Musée en bonne voie. La qualité des anciens réclamait une suite. Je ne prétends pas que nous soyons infaillibles ni que l'avenir ratifie nos choix. Je sais combien il est difficile de résister à la mode, au succès, à tout cet ensemble de publicité consciente ou non qui nous assaille aujourd'hui et fait chopper l'esprit le mieux prévenu. Mais qu'importe l'erreur ! Ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, c'est de saisir et de conserver le visage de notre époque, même s'il ne doit avouer plus tard que décadence. La cause est renvoyée à nos arrière-neveux — à condition qu'on verse dès maintenant les pièces au dossier.

Marc ELDER.



LANCRET. — LA CAMARGO



LES PÊCHEURS DE THON

A tous les mousses de Bretagne,

REFRAIN

*Les gâs du bout de notre monde,
Un jour partis pêcher le thon,
Se sont perdus dans la profonde
Où l'Ankou pêche le Breton.*

COUPLETS

Qu'y soit germon, qu'y soit bonite,
Un thon ça vaut des pièces d'or,
Mais faut le prendre en eau bénite
Afin d'en faire son trésor.
Les matelots hissent la bête
Au signal de sa pendaison,
Le mousse lui tesse la tête,
Et c'est des sous pour la maison.

Or, pour gagner des cents, des mille,
Faut pas s'ancrer dans la boisson.
Pars bourlinguer à des cent milles
Si tu veux voir le beau poisson.
Alors on laisse la marmaille
Entre les femmes et les vieux,
Et puis on largue vers la baille,
Une pluie tendre au fond des yeux.

Les voici donc au loin du large
Où ne vont pas les sardinières
Là le tangon a de la marge
Et remplit vite les thoniers.
Ce qu'on va faire à la criée,
Tant le germon donne du nez !...
Belle sera la mariée !...
Que de fricots pour Douarnenez !...

Du bas de l'Iroise à l'Irlande
Où pèlerine le long banc,
Les perches tendent par la bande
L'appât bizarre du crin blanc.
Séchant sous une bâche verte,
En l'espérance du départ.
Les thons s'entassent, panse ouverte,
Et chacun voit monter sa part.

Enfin, les gâs, la barque est pleine,
Le mousse est las de son marteau,
Le prix est bon pour la douzaine,
Hardi, souquons vers Concarneau !
Vu que la brise vente arrière,
Hissons les voiles en ciseaux.
De loin nos femmes en prière
Nous prendront pour de grands oiseaux.

Soudain, sur la vague fougueuse,
Un temps s'amène par le sud...
Qu'a-t-elle donc, la vieille gueuse,
A nous drosser le tape-cul ?...
Mais le tabac tourne à la boxe
Avec sa chique au poing de fer...
Doué ! c'est un coup d'équinoxe
Où hurlent tous les chiens de mer !!!

La lame alors se gonfle en cime
Et puis se creuse en maëlstrom.
Le mont croulant se fait abîme,
Un trou devient un ménez-hom !...
Du haut du mât jusqu'à la quille
On sent partout mordre le vent.
Le sloop n'est plus qu'une coquille
A la merci d'un coup de dent.

LES PÊCHEURS DE THON

A l'aide, Etel !... A nous, les Sables !...
Ohé Port-Louis !... Groix !... Camaret !...
Les dundees roulent, pitoyables,
Dans le terrible mascaret...
La voile crève ! le mât casse !...
Comme on n'a pas la T. S. F.
Et que l'on pique dans la tasse,
On crie : sainte Anne !... saint Joseph !...

Loin de tout phare qui tournaille
Et vous remorque d'un regard,
On chasse sur la mer canaille
Ouvrte ainsi qu'un traquenard.
Un paquet râclant la gabarre
Fout l'équipage par babord...
Le moussaillon saute à la barre,
Ange et patron devant la Mort.

Mais à quoi bon fuir sous l'orage
Qui prend lui-même tous les ris ?
Le monstre est dans son jour de rage
Et veut son compte de périr...
Ah ! comme ils hélent la caresse
Eblouissante du retour
A ce moment d'àpre détresse
Où luit l'anneau de leur amour !...

Qu'on avait fait un joli rêve
Avec le cap sur l'avenir !...
Demain, l'épave sur la grève,
Et l'on n'est plus qu'un souvenir !...
Mais tout craque ! « A-Dieu-vat, on coule ! »
Un mouscoul fait : *De profundis* !...
Cherchant les âmes dans la houle,
Un filet pend du paradis...

Oh ! ces mantels à tête noire
Que l'on prépare au patelin !...
La cloche a l'air d'être au mouroire...
Ça sent la veuve et l'orphelin...
Pourtant, sur les quais, on espère.
Leurs dundees braves, sûr, tiendront.
Il a vu pire, le grand-père.
Et l'on se dit qu'ils reviendront.

Un soir, on taille vers le môle :
Au loin, qui vient ? c'est un thonier !...
Un rien de toile sur son rôle.
Il semble un jugement dernier.
Tous crient vers lui qui sait en somme
Puisqu'il arrive de l'enfer :
« Mon fiancé ! mon vieux ? mon homme ?
Et mon petit ?... » — Pêris en mer ! ! !

Un frisson fou dans le sang passe
Et dans la ville part courir.
On dirait que le cœur se casse
Et que la terre va mourir.
Les poings menacent la mer ivre
Qui tuent les gâs pêchant leur pain.
Mais cependant, comme il faut vivre,
Eh bien... nous embarquons demain !...

REFRAIN

*Les gâs du bout de notre monde,
Un jour partis pêcher le thon,
Se sont perdus dans la profonde
Où l'Ankou pêche le Breton.*

(Tempête d'équinoxe, septembre 1930)

SAINT-POL-ROUX.

Illustration de Y. Creston.



Y. Creston 43



L'« ÉLECTION » DES HUITRES A CANCALE

(Photo Hamonic)

... UN JOUR A CANCALE

A la mémoire de Louis Boivin.

C'EST avec le regretté Louis Boivin que je suis allé à Cancale pour la première fois. Nous avions, ensemble, passé la soirée de la veille. Au moment où nous nous apprêtions à nous quitter, il me dit :

— Vous savez que c'est demain le début de la « caravane », c'est-à-dire du dragage des huîtres à Cancale. C'est un spectacle qui vaut la peine d'être vu. Voulez-vous y venir avec moi ?

J'acceptai la proposition qui m'était faite et nous décidâmes de partir de bonne heure. C'était par un clair matin d'avril. Devant Saint-Malo et Paramé, la mer étalait son miroir infiniment bleu où se reflétaient les ombres découpées du Fort National et des rochers qui l'entourent. Le flot battait la digue d'un rythme apaisé. Seules, de temps à autre, quelques vagues plus fortes éclataient soudainement en gerbes de perles, avec un claquement de drap mouillé. Les villas et les maisons s'éveillaient au bord de la route, sous les rayons du soleil levant. Dans les jardins, les mimosas étaient en fleurs. Les rosiers aussi. Le printemps, qui est en Bretagne « plus doux qu'aux environs de Paris » et

qui naît « trois semaines plus tôt », était arrivé à l'heure promise cette année-là.

Dans l'auto qui nous emmenait, nous nous laissions aller aux joies calmes de la vie. Louis Boivin, poète et journaliste, attirait mon attention sur ce que nous voyions, en me citant des vers, que j'ai retrouvés dans son volume posthume : « *En Flanant par les Grèves* » :

Ici c'est Saint-Malo qui dresse
 Sur l'implacable azur des cieux
 Ses murs et ses tours et ses vieux
 Logis, fermes dans leur noblesse,
 Et son clocher audacieux...
 Ce sont les Bés, Harbour, Cézembre,
 Le Jardin, flambeau de la nuit...

Il connaissait admirablement et la topographie des lieux et leur histoire.

La moindre agglomération, la plus humble croix à l'embranchement d'une ruelle, le plus petit manoir caché parmi les arbres lui étaient familiers. Comme nous avions du temps devant nous, il fut décidé que nous prendrions le chemin des écoliers, par des voies qui, si elles n'étaient

pas des meilleures au point de vue chaus-
sées, nous satisferaient par leur pitto-
resque et leur intérêt. Mon compagnon de
voyage se chargeait — et j'aurais eu bien
mauvaise grâce à m'en plaindre — de les
animer, en faisant revivre pour moi tout
un passé dont il me savait friand.

Et les détails abondaient dans sa con-
versation :

— Voici la petite chapelle de Saint-Ideuc,
le carrefour du Fresne d'où l'on gagne
Rothéneuf au fond de sa conque sculptée
autant que le sont ses rochers... Ce châ-
teau que vous voyez à droite, c'est Néer-
mont... Vous connaissez sans doute mieux
son autre nom : la Fosse-Hingant ? C'est
là que se déroula le second acte de la con-
juration bretonne, organisée par le mar-
quis de la Rouerie... Néermont appartenait
à la famille Désilles... André Désilles,
quelques années avant que n'éclatât la
Révolution, à Nancy, se jeta devant la
gueule d'un canon pour empêcher que
celui-ci ne tirât sur le peuple... Nous arri-
vons à Saint-Coulomb... Colette y villégiat-
ure chaque été, depuis au moins dix ans...
C'est dans son manoir de Rozven qu'elle a
écrit le *Blé en Herbe*, où elle évoque avec
des touches d'une extrême finesse toute la
partie de la côte, qui se développe entre la
pointe du Nez et la pointe du Grouin...
ses criques, ses rochers, ses petites plages,
que certains lotisseurs, un jour, à l'ins-
tigation, dit-on, de Jean Richepin, généra-
lement mieux inspiré, ont eu l'étrange
idée de baptiser la « Provence Canca-
laise »... comme si nous avions besoin,
chez nous, en Bretagne, d'une comparai-

son méridionale ?... La croix de granit que
vous voyez là-bas est, vous le devinez, très
ancienne... Au sud de Saint-Coulomb, dans
la direction de Saint-Méloir-des-Ondes, sur
la route parallèle à celle que nous suivons,
se dressent encore les murs du Plessix-
Bertrand, construit par les ancêtres de
Duguesclin et d'où les Ligueurs, qui s'en
étaient emparés, inquiétèrent pendant pas
mal de temps les Malouins, indéfectible-
ment fidèles à Henri IV.

J'écoutais mon cicérone sans qu'il me
fût nécessaire de lui poser une question,
tant on eut dit qu'il la prévoyait et tant il
était plein de son sujet. Je ne savais pas
ce qu'il fallait le plus admirer de ses con-
naissances ou d'un pays qui offrait tant de
variété. Je le sentais heureux, non pas de
me prouver son érudition locale, mais
d'avoir trouvé une occasion d'exalter des
lieux qu'il aimait de toutes les forces de
son âme de breton-bretonnant — Louis
Boivin était natif de Guigamp — devenu
fils « honoraire », disait-il, du pays d'Aleth.

Après les Quatre-Vaux qui appartinrent
aux Rohan, au lieu de filer directement
sur Cancale, nous prîmes à gauche la
route de Saint-Jouan, avec l'intention de
gagner le Sémaphore.

— C'est de là, au-dessus de la pointe de
Barbe-Brûlée, qu'il faut voir la baie si
l'on veut avoir une idée de la majesté de
son ensemble... Mais nous sommes au vil-
lage même de Saint-Jouan... A votre droite
se trouve le Champ des Morts, où furent
enterrés, en 1832, les victimes de la Car-
magnole, qu'on nommait aussi la « mala-
die de Cancale »... C'était en fait le cho-



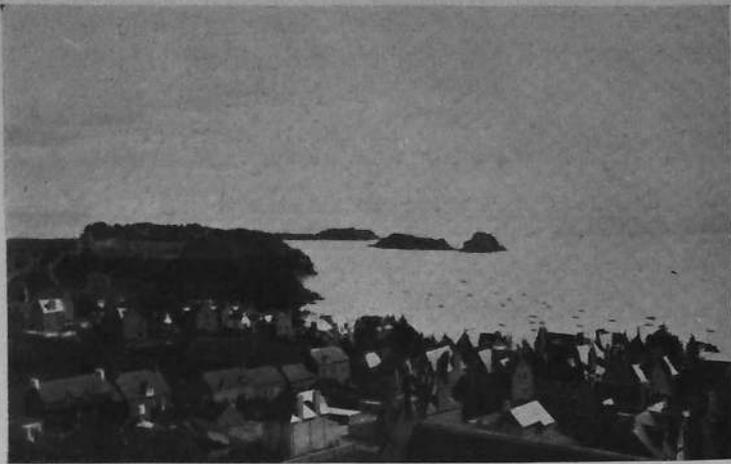
TERRENEUVAS



LES PÊCHEURS CANCALAIS



BISQUINE



DU HAUT DU CLOCHER

léra... On l'appelait ainsi parce que l'épidémie qui se propagea dans presque toute la Bretagne, où elle causa des milliers de décès, avait été primitivement apportée à Cancale par un navire étranger.

Basse-Cancale et le Port-Picant, trouvés un peu plus loin, me donnèrent l'occasion d'entendre conter l'histoire des origines mêmes de Cancale, telle d'ailleurs que l'ont rapportée les historiens les plus qualifiés, depuis l'Abbé Manet jusqu'à Paul Banéat, en passant par Guillotin de Corson et Arthur de La Borderie.

— Jusqu'au VIII^e siècle, mais d'autres assurent que ce fut à une époque antérieure et même préhistorique, toute la baie, depuis la pointe du Grouin jusqu'aux grèves du Mont Saint-Michel, était couverte par les épaisses futaies de la forêt de Scisci. Un raz de marée formidable, soutenu par la plus effroyable tempête aurait, au printemps de l'an 709, envahi cette partie du continent et littéralement balayé la forêt, pour creuser d'un coup la profonde excavation qui va des côtes bretonnes aux côtes normandes.

« L'abbé Manet affirme la réalité de cet événement. Arthur de La Borderie assure qu'il s'agit d'un pur roman. Quoiqu'il en soit, il est pourtant certain qu'au cours de premiers siècles de notre ère, le littoral du continent a subi dans cette région un profond affaissement. La preuve, c'est qu'on trouve encore de-ci, de-là, lors des grandes marées d'équinoxe, des vestiges de voies et de substructures, ainsi que des troncs d'arbres plus ou moins enfouis dans les sables. L'île des Landes, l'île des Rimaïns, depuis fortifiée par Vauban, le Châtelier, le Rocher de Cancale et même, plus

au loin, les quatre écueils que les pêcheurs appellent « Thomen, sa femme ; sa fille et son chien », constituent les vestiges irrécusables des anciennes terres disparues.

« Il est également indiscutable qu'un village existait là où se trouve la petite anse de Port-Picant et que les habitants, sous l'inexorable poussée des flots, durent un jour abandonner leurs demeures et se réfugier sur un autre point de la côte, dans le hameau de Concaven, qui devint alors la cellule primitive du bourg de Cancale. Et ceci se passa plutôt au XI^e qu'au VIII^e siècle. Il y avait alors en Bretagne trois ports portant le nom de Conk : Conk Kerney ou Kerneau, c'est-à-dire le Conk des Cornouailles où il est effectivement situé ; le Conk Léon, au pays de Léon, maintenant appelé Conquet et le Conk Gall, nom de sa situation près des frontières de France, que les Bretons appelaient Gall dans leur idiome. On en a fait Cancale (le port de France) par corruption.

« Bien avant que son nom eût été francisé, la paroisse de Cancale dépendait de l'abbaye du Mont Saint-Michel, mais ce furent des lettres patentes de François I^{er} et de Henri IV, confirmées plus tard par Louis XIII et Louis XIV, qui lui donnèrent le titre de ville.

Louis Boivin savait bien ce qu'il faisait en me conduisant tout d'abord aux alentours du Grouin dont la croupe déchiquée semble une réplique, moins solennelle cependant, de la Pointe du Raz ou de Fréhel. Nous étions descendus de la voiture et nous avions, à pied, gagné un sentier de la falaise. Ah ! l'admirable tableau que celui que je contemplai à l'ombre des sapins, du haut de l'amoncellement des rochers



DU COTÉ DU PORT PICANT

UN JOUR A CANCALE

qui servent d'assises au sémaphore. La mer n'avait cessé de monter depuis que nous avons quitté Saint-Malo. Elle était maintenant au plein et d'un bleu inexprimable, puisqu'il changeait de ton chaque fois que passait dans le ciel l'écharpe légère des nuages. Sur ce fond céruléen, se détachaient en taches blanches les voiles des bisquines prêtes à partir.

...Comme elles sont fines et dansantes sous la caresse de la marée avec leurs deux mâts, l'un tout droit à l'avant, l'autre légèrement incliné vers l'arrière au milieu du bateau. Seule la grand-voile est à demi hissée, qui porte le « can » indicateur du port d'attache, suivi du numéro donné par l'inscription maritime... Et combien sont vaillants les marins qui les montent ! Descendants des pionniers qui allèrent au Canada avec Jacques Cartier et dont les fils, plus tard, obtinrent, de par ordre du roi, les premières places sur les vaisseaux amiraux ; descendants aussi des hommes parmi lesquels Robert Surcouf et Geffroy Le Pandart choisissaient leurs équipages de course, ils sont, comme leurs pères, des manœuvriers habiles, entraînés à toutes les pêches qu'ils pratiquent aussi bien dans les eaux territoriales, sur les côtes mêmes de Bretagne, que dans les froides et lointaines régions de Terre-Neuve.

Les règlements locaux exigent que pêcheurs et marchands, avant le départ de la caravane, s'entendent amiablement sur le prix des huîtres qui seront draguées, ceci pour éviter, au retour, les chicanes, les concurrences déloyales qui fausseraient la loi naturelle de l'offre et de la demande, suivant que la pêche sera fructueuse ou maigre.

C'est sur le quai, deux ou trois jours

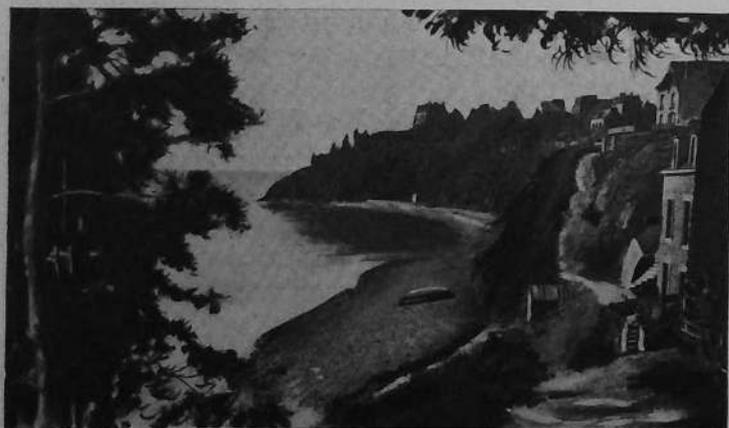


LA PLACE DE CANCALE

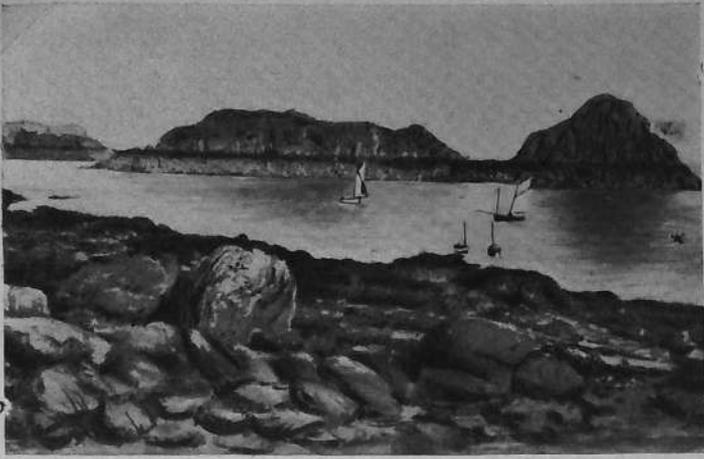
auparavant, et sous l'égide d'un drapeau tricolore, que se tient cette sorte de marché à court terme. Les discussions sont animées. Elle se déroulent dans un langage mêlé de patois, auquel le profane, assourdi par les cris et les interpellations, ne comprend pas un traître mot. Quand l'accord s'est fait, que les prix sont définitifs, le pavillon est amené et il n'y a plus à attendre pour les pêcheurs que la fixation, par l'administrateur de la Marine, du jour, de l'heure et des limites de la pêche.

Arrivés du côté de Port-Briac où les flots ont creusé des grottes profondes, nous entendîmes soudain retentir un coup de canon. De tous côtés, autour de nous, des oiseaux s'envolèrent effrayés. Quelques mouettes quittèrent les rochers où elles se tenaient et prirent le large, semblant indiquer aux bateaux la route qu'ils devaient suivre. Et ce fut, en face de la Houle, une animation bruyante dont les échos assourdis par la distance venaient jusqu'à nous.

Plus de trois cents bateaux s'apprétaient à prendre leur élan. Les pêcheurs retardataires s'empressaient de quitter l'auberge pour regagner leur poste. On entendait le grincement des poulies et les voiles se déployaient, prenaient leur place au faite des mâts. On eut dit les préparatifs d'un départ de régates. Tous ces bâtiments luttèrent entre eux de vitesse, sans cependant chercher à se défier. Comme une Armada partie en rangs serrés à la conquête de l'espace, l'escadrille féérique se dégaugea des passes qui séparent la côte du rocher de Cancale du Chatelier et des Rimains, qu'elle longea. Bientôt elle fut en face de l'île des Landes et la baie, tout à l'heure solitaire, connut une activité d'une émouvante



LA BROUSSETIÈRE



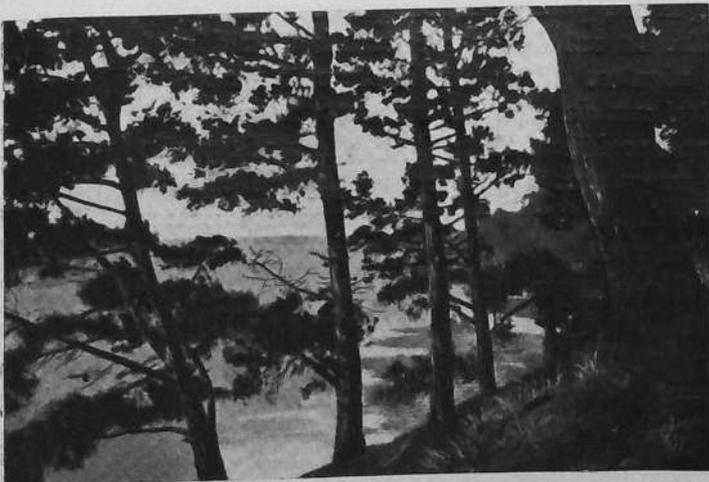
LE ROCHER DE CANCALE



LA POINTE DU GROUIN



LA POINTE DU HOCK



LES SENTIERS ET LA COTE

beauté. Le littoral dessinait le cadre de ce tableau grandiose, avec comme points de repères Saint-Méloir-des-Ondes, Hirel, Le Vivier-sur-Mer, le Marais de Dol et, tout là-bas, dans la brume irisée de soleil, la silhouette massive et mauve du Mont Saint-Michel et la ligne mamelonnée du Cotentin, s'abaissant graduellement et se confondant à l'horizon dans la blancheur évanescente de la mer et du ciel réunis.

Quand nous arrivâmes au port de la Houle, la foule y était encore dense et pittoresque, tant sur les quais que sur les appontements qui dominent les parcs.

Les hommes restaient peu nombreux ; quelques vieillards auxquels le grand âge et les infirmités ne permettaient plus d'être de la caravane, mais qui, à l'évocation de leurs souvenirs anciens, prenaient leur part de « joie cancalaise ». Des vieilles, agenouillées au pied de la croix du Calvaire de la Houle, égrenaient leur chapelet en marmonnant des prières. Les enfants couraient de tous côtés, se poursuivaient parmi les grandes personnes, glissaient le long des perrés, escaladaient les pilotis de l'estacade, sautaient dans les barques amarées aux antiques « palots » sur lesquels les seigneurs de Plessix-Bertrand prélevaient autrefois un droit.

La plupart des femmes semblaient s'être détachées d'un tableau de Feyen Perrin ou de Marchette : jolies filles robustes et ardentes, au teint hâlé, aux traits réguliers, aux lèvres rieuses, aux yeux perçants et clairs. Les unes étaient en tenue de travail, avec leurs cheveux de goémon clair, frisés et touffus, s'échappant d'une sorte de calotte placée au-dessus de la tête, les autres habillées de leurs vêtements de fête et coiffées du béguin de tulle brodé et gaufré que prolonge une volute de dentelle, qui rappelle la coquille des huîtres que toutes iront « élire » tout à l'heure, quand la caravane sera de retour.

Nous avons choisi, afin d'y déjeuner, un restaurant modeste d'apparence, mais renommé pour sa bonne chère et sa cave judicieusement garnie. Quand j'y entrai, j'eus, effet sans doute d'une réminiscence empreinte d'un peu de bovarysme, l'impression que je me trouvais dans l'auberge cancalaise que Gustave Flaubert a décrite dans la relation de son voyage en Bretagne. Ce furent, en outre du plafond garni de grosses poutres et assez bas, les tableaux accrochés au mur qui éveillèrent en moi cette idée. Ils représentaient des scènes fa-

miliales semblables à celles dont Gustave Flaubert s'était gaussé. Pour compléter l'ambiance, la maîtresse de maison était en deuil. Elle avait enterré son mari quelques jour plus tôt et elle paraissait souffrir du tapage que faisaient dans son établissement quatre buveurs joyeusement attablés. Je m'attendais à ce qu'elle vint, comme l'hôtesse de par les *Champs et par les Grèves*, leur dire d'un ton suppliant :

— Mon cœur a trop de chagrin, on ne rit pas ici.

Sa diplomatie de commerçante avisée et polie lui fit garder le silence. Sur son invitation, simple mais cordiale, nous prîmes place à une petite table, dans la salle à manger d'où, par une large fenêtre, on apercevait une grande partie du port.

Le menu était copieux et comportait bien entendu des huîtres. Elles justifèrent à nos estomacs leur antique renommée, qui remonte à l'occupation romaine, puisque les soldats de César, assure le docte Abbé Manet dans *l'Etat Ancien et Nouveau de Cancale*, firent une fantastique consommation de *l'irritamentum gulæ*. L'Abbé Burleuc, dans *Cancale, son Origine et son Histoire*, dit aussi que, vers 1559, on envoya des huîtres de Cancale au roi par le courrier de la poste aux lettres. Pour récompenser la ville qui lui offrait de si délectables mollusques, Henri II lui accorda le droit d'élever le papegault, comme les villes importantes de Bretagne. Cet envoi d'huîtres de Cancale à la table du roi se serait régulièrement continué, deux fois par semaine, jusqu'en 1789.

Elles n'étaient pas chères en ce temps-là. Joseph Bertrand, académicien notoire, homme de lettres et de sciences était, de par sa ligne maternelle, d'origine cancalaise. Il racontait plaisamment qu'au cours de sa jeunesse on payait les huîtres cinq ou six sous le cent, et qu'un jour sa mère lui avait dit : « C'est décidément la fin du monde, on m'a demandé au parc trois sous de la douzaine. »

L'abondance et la qualité des huîtres de la baie de Cancale eurent pour résultat d'y attirer des pêcheurs anglais. Ce furent très probablement ceux-ci qui renseignèrent les amiraux de leur pays sur les possibilités d'un débarquement. C'est ce qui explique, sans doute, que deux fois en vingt ans, en 1759 et en 1779, la flotte anglaise vint bombarder la ville et ruiner la côte. On montre toujours au presbytère, dans la chambre même du recteur, un bou-



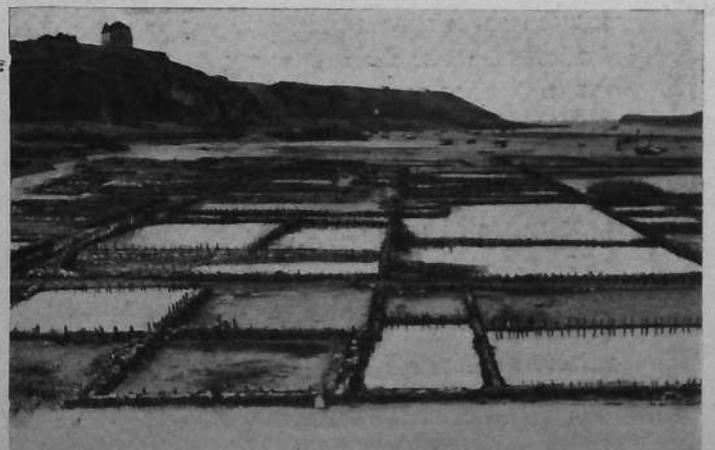
LE DÉPART DE LA CARAVANE



LES ÉTALAGES



LES BISQUINES AU REPOS A LA HOULE



LES PARCS AUX HUITRES

let encastré dans le mur, près duquel une plaque de bronze rappelle la date du « combat naval des Romains », que suit, en latin, cette adjuration : « Insensé, pourquoi frappes-tu cette maison, asile de paix ? ».

Pendant que nous déjeunons, la « caravane » accomplit au loin sa mission. Les

surprendre en dehors des limites autorisées. Elle a reçu l'ordre immédiat de carguer ses voiles et de ne plus prendre part à la pêche.

Le retour est aussi impressionnant que l'a été le départ. Du fond de l'océan, les carènes et les voiles grandissent peu à peu, à mesure qu'elles approchent de terre. Elles



A. FEYEN-PERRIN. — LE RETOUR DES PARCS

bisquines sont arrivées sur les lieux de pêche. Un nouveau coup de canon, tiré sur le navire garde-pêche, a donné le signal du branle-bas. Le dragage commence. Les filets râclent brutalement les bancs de coquillages et de « crassier » sur lesquels naissent les petites huîtres. La pêche se poursuit ainsi pendant près de six heures, tant que dure le « travers de la marée ». Dès que celle-ci commence à monter, un troisième coup de canon met fin au dragage qui a été étroitement et sévèrement surveillé. Malheur à la bisquine qui s'est fait

se resserrent les unes contre les autres comme se ferment les branches d'un éventail. Leur masse devient plus distincte et plus dense dès qu'elles approchent du phare de la Pierre, qu'elles ne tardent pas à doubler, pour repasser à nouveau devant la pointe du Grouin et l'Île des Landes.

Sur les quais et tout au long des sentiers qui strient les falaises brodées de fougères et de pins, la foule des femmes et des enfants s'est portée. Chacun reconnaît le bateau « du patron » à des signes particuliers, qu'un étranger ne saurait distinguer.

UN JOUR A CANCALE

Et c'est alors que commence un spectacle singulier. A une certaine distance de la côte, on voit chaque bisquine s'arrêter à un point fixe, puis jeter par dessus bord le produit de sa pêche, qui va grossir des tas invisibles où, le lendemain, quand la mer aura baissé, les femmes procéderont à « l'élection » des huîtres, c'est-à-dire à leur

Méen, que construisit Garangeau dans le premier quart du XVIII^e siècle, et dont les ruines abritent le mausolée bien délaissé de William Hamon-Vaujoyeux, fondateur de l'Hospice, si le bourg, dis-je, n'offre par lui-même qu'un intérêt restreint, on n'en saurait penser autant de la Houle. Son nom même est comme un écho de l'agitation



MARCHETTE. — L'ADIEU AU PÊCHEUR

classement en petites, moyennes et grandes. Les grandes iront directement dans les parcs, les moyennes et les petites seront portées dans les « étalages » placés plus au large, où elles se développeront et grossiront.

Si le bourg de Cancale, avec sa grande place, son monument aux morts qui grâce au sculpteur Louis Nicot est l'un des plus beaux de Bretagne, sa croix du Hoch, son église nouvelle qui, voici à peine cinquante ans, a remplacé celle dédiée à Saint-

des vagues qui, à marée montante, en faisant se redresser les coques et les mâts, redonnent aux bisquines leur force active et leur sveltesse dandinante.

Le pittoresque sa manifeste dès que l'on commence à descendre la rue du Port. Toutes les maisons vous regardent de leurs grands yeux voilés de rideaux, et semblent insinuer d'un ton sceptique et blasé que vous êtes peu de chose pour elles qui, jadis, ont vu maintes fois passer Surcouf, au temps qu'il faisait son apprentissage de mousse à Terrelabouët.

Des femmes vous croisent, que l'on sent habituées aux plus durs travaux ; elles ploient sous la charge d'un clayonnage ou d'un lourd filin qu'elles transportent. Leurs hautes bottes de mer résonnent sur le pavé d'un bruit sourd, différent de celui qu'elles rendront tout à l'heure sur les planches de l'estacade.

Sur le seuil des portes, des vieilles, coiffées d'un fichu de laine ou de l'ancien capot, tricotent ou ravaudent un filet, à moins qu'elles ne rapetassent des hardes ou des cirés jaunes et rouges.

Des pierres frustement sculptées sont encastrées de place en place dans les murs, comme l'est la croix du Vau-Baudet, avec son Christ à la face rongée par le temps et la pluie, qu'entourent les instruments de la Passion.

Il y a aussi des entrées décorées d'archivoltes, des tourelles ornées à des manoirs anciens, à des « malouines », comme on appelait au temps de Louis XIV les demeures estivales des riches armateurs et des corsaires, des toits sommés d'élégants faîteaux ouvragés en terre vernissée, bref tout un musée en plein air, évocateur d'un passé qui n'était pas, ou en conviendra, dépourvu de caractère.

Le Calvaire de la Houle se dresse devant nous, sur l'emplacement de la chapelle Saint-Antoine, disparue sous la Révolution. Il marque l'entrée du port, dont les maisons s'adossent aux falaises. Des hôtels présentent leurs façades engageantes et fleu-

ries. Des chantiers de construction retentissent du bruit des marteaux. Devant, c'est l'estacade, qui se prolonge jusqu'aux jetées de la Fenêtre et de l'Épi avec ses planches noires espacées pour laisser voir l'étain d'un fond de mer.

Les parcs s'alignent comme les cases d'un gigantesque damier goémoneux, au pied du rocher qui les domine de sa masse abrupte et sombre et du haut duquel le regard embrasse l'un des plus magnifiques panoramas de Bretagne, l'un « des plus beaux points de vue de France » (1), tant au nord, vers le Grouin, par Port-Briac, Port-Picant, Port-Mer, aux grèves de sable doré enclavées entre des pointes rocheuses couronnées de verdure, que vers le sud et l'est, où le Mont Saint-Michel s'impose entre le Mont-Dol et Tombelaine... pendant que monte aux narines l'odeur si spéciale et si tonique des huîtres entr'ouvertes, altérées d'eau de mer, qui se mêle aux senteurs du printemps breton, aux incomparables couleurs, aux voix à la fois confiantes et mélancoliques des gens et des choses, pour former ce tout étrange et prenant, qui a si justement fait dire à Colette : « Trois jours de Paris aride contiennent moins de délices qu'une heure cancalaise ».

O.-L. AUBERT.

(1) Ernest Renan : *Lettres du Séminaire*.

Les photos qui illustrent cet article sont de MM Morizot, Besnier, Esnault, Hamonic.



LE CALVAIRE DE LA HOULE (Dessin de H. Voisin)



LE MOULIN MAUDIT

J'étais allé, cette année-là, passer Noël à Belle-Isle-en-Mer. Comme nous devisions, après souper, des particularités les plus remarquables de ce chef-d'œuvre des eaux bretonnes :

— Savez-vous, me dit mon hôte, Léon Calvez, riche mareyeur et contribuable important de la petite ville de Palais, — savez-vous que nous avons ici, dans la région de Locmaria, un certain nombre de familles qui passent pour exercer, de pères en fils, depuis des siècles, l'art redoutable des prestiges et des enchantements ? Les « sorciers de Locmaria » — c'est ainsi que les désigne le populaire — sont, à la lettre, la terreur de l'île.

Et, pour confirmer son dire, il alléguait cette anecdote.

Sur la fin de l'automne précédent, la pêche de la sardine étant close, il s'appretait à désarmer ses bateaux, lorsqu'il reçut la visite de quatre gaillards locmariaquais, les frères Darbot, qu'il connaissait pour aussi vaillants marins que fieffés ivrognes. Ils venaient lui demander une de ses embarcations pour faire de compte à demi la pêche d'hiver.

— Ça serait votre avantage, à vous-même, et nous, vous nous donneriez le moyen de gagner notre croûte pendant la morte-saison.

Calvez accepta la proposition : le marché fut conclu et les quatre frères gagnèrent, non seulement leur croûte, mais de quoi l'arroser abondamment. Aussi, lorsque, le temps de la sardine approchant, le mareyeur voulut rentrer en possession de son bateau, nos lascars ne montrèrent-ils aucun empressement à vider la place.

— Nous avons trimé tout l'hiver, n'est-ce pas ? Eh bien, gardez-nous pour la pêche d'été.

— Impossible. J'ai mon équipage habituel. Cherchez ailleurs.

Calvez dut quasiment les débarquer de force. Ils s'éloignèrent en marmottant des paroles bizarres, et non sans se retourner plus d'une fois, avec de longs ricanements.

Des semaines s'écoulèrent. La campagne de la sardine s'ouvrit et, tout de suite, s'annonça fructueuse. Seule, la *Sainte-Marthe*, la chaloupe qu'il avait fallu arracher aux quatre forbans, revenait régulièrement avec des pêches dérisoires. L'équipage ne déco-

lérail pas. Un soir, le patron, exaspéré, déclara au mareyeur :

— Je n'y comprends rien. Mais ça n'est certes pas naturel que la sardine continue à se f... de nous ! On n'est pas plus manchots que les autres, mes hommes et moi, que diable ! Il y a du louche là-dessous, ...comme qui dirait un sort sur le bateau.

— Il se peut, répondit en riant Léon Calvez : je l'ai prêté, cet hiver, à des loustics de Locmaria qui ne l'ont largué qu'à leur corps défendant.

Le patron, lui, ne manifestait aucune envie de rire.

— Qui ça, ces Locmariaquais ?

— Les quatre frères Darbot.

— J'en étais sûr... Quatre louvetaux de louve ! Quatre nourrissons de sorcière !... Leur mère, une vieille poison, a la mort de plus de soixante vaches sur la conscience. Tout jeunes, les fils, au lieu de caléchisme, apprenaient par cœur ses secrets... Nous voilà propres ! Si je n'arrive pas à conjurer le maléfice, notre saison est perdue.

— Qu'allez-vous faire ?

— Prendre un fagot de paille, l'enduire de goudron, l'amarrer au cul du bateau et y mettre le feu quand nous serons au large... C'est le seul remède. Espérons qu'il réussira.

I

Il faut croire que la flamme purificatrice n'opéra que faiblement : les gains de la campagne se soldèrent pour la *Sainte-Marthe* par un déficit.

— Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vendre ce bateau de malheur, déclara le patron, la saison finie... Pour ma part, vous m'offririez son pesant d'or que je n'y remettrais plus les pieds.

Et, après m'avoir conté l'histoire, mon hôte conclut :

— Mon aventure à moi n'est que drôle, mais les sorciers de Locmaria en ont d'autres à leur actif. Passez, par exemple, en vous promenant, jusqu'au moulin de Kerseau, non loin du phare de Kerdonis, abouchez-vous avec le meunier, tâchez de provoquer ses confidences et, s'il vous dit seulement la moitié de ce qu'il sait, vous serez édifié.

Le lendemain, je m'acheminai vers le moulin de Kerseau.

Il se dresse au sommet d'une lande solitaire que traverse la route vicinale de Locmaria aux Grands-Sables. Son aspect est celui de tous ses pareils : une manière de vieille tour féodale, avec un étage supérieur un peu renflé sur lequel s'enfonce le bonnet conique d'un toit en poivrière. Mais, à l'encontre de ses autres confrères de l'île dont le geste, propagé de hauteur en hauteur, anime au loin l'espace, il s'obstine, malgré les sollicitations du vent, dans une immobilité inquiétante et presque tragique. Ses longues ailes, inertes et dépenaillées, agonisent douloureusement, comme crucifiées en plein ciel. Les murs eux-mêmes ont l'air malades, rongés de lèpre. C'est à peine si, aux pierres disjointes, s'accroche encore de ci de là quelque trace jaunâtre de l'ancien crépi. Tout respire la détresse d'un organisme en qui le ressort s'est cassé.

Au pied du moulin, deux ou trois misérables bâtisses achèvent de s'effondrer autour d'une courette jonchée de bruyère flétrie.

Quand je m'approchai, un homme d'une cinquantaine d'années, à la face maigre, au nez en bec d'oiseau, étais assis sur le seuil de l'une d'elles, en train de manger une écuellée de soupe qu'il tenait entre ses genoux. Le froissement de la litière sous mes pas lui fit lever la tête. Et, avec cette politesse sans obséquiosité qui est une des vertus charmantes de ses compatriotes :

— Vous cherchez peut-être le chemin des Grands-Sables, monsieur ?

— Merci. Je m'en allais à la découverte, en simple flâneur. Pardonnez-moi si je vous ai dérangé.

— Dérangé ! fit-il en se mettant sur ses jambes, après avoir posé à terre son écuelle. Oh ! vous pouvez être tranquille : ce n'est pas souvent qu'on me dérange, moi !

Il y avait, dans l'accent dont il prononça ces mots, une sorte d'amertume rentrée. Pour dire quelque chose, je risquai :

— Je vois que le moulin fête Noël, comme le meunier en se reposant.

— Oui, si vous voulez... une Noël qui dure toute l'année !... Regardez mieux et vous verrez que je suis le meunier d'un moulin qui ne marche plus, répondit-il, avec un blême sourire, tandis que ses yeux aux prunelles étrangement mélancoliques, se portaient là-haut, vers le squelette des grands élytres en croix, figés dans l'azur.

Et, tout aussi vite, il ajouta :

— Le meunier est aussi maléficié que le moulin.

Comme je protestais qu'il n'avait pourtant ni la mine de poitrinaire, ni les dehors d'un invalide :

— Non ? Et ceci, alors ?

Tout en parlant, il m'avait entraîné jusqu'au milieu de la courette où moisissait, couchée à plat dans le fumier, une ancienne meule hors d'usage, dont les vents, les pluies et l'action des acides marins, avaient à demi désagrégé le calcaire.

— Vous plaît-il qu'on s'asseye là-dessus ? On sera plus à son aise.

Et, sans émotion apparente, comme s'il se fût agi de l'évènement le plus ordinaire, il me débita le récit qu je vais essayer de reproduire, en en respectant aussi fidèlement que possible les termes.

— Voilà. Je dois vous dire : Locmaria n'est pas mon quartier. Je suis natif de



D'un mouvement brusque il avait secoué la veste jetée en travers sur ses épaules et, découvrant son bras gauche, il me faisait constater qu'il n'en restait plus qu'un moignon, entortillé dans la manche du tricot.

— Est-ce qu'il y a longtemps, demandais-je, que cet accident vous est arrivé ?

— Ma foi, c'est la dernière besogne qu'a faite le moulin.

— Comment cela ?

Il hésita une seconde, sembla chercher sur mon visage quel degré de confiance je méritais et, sans doute encouragé par cet examen, ou plutôt saisi d'une de ces fringales d'épanchement qui éclatent par accès chez les silencieux et les solitaires :

— Si cela vous intéresse de le savoir, et que vous ne soyez pas plus pressé que ça, je peux bien vous conter la chose... D'ailleurs, elle n'est un secret pour personne dans l'île.

Sauzon, à l'autre bout de l'île, et c'est seulement après mon mariage avec la veuve d'un meunier qui était ici avant moi, que je suis venu habiter Kerscau.

Ce mariage a été la cause de tous mes ennuis. Ma femme — elle n'avait pas trente ans — avait été demandée par je ne sais combien de jeunes gens de la paroisse, car elle possédait un peu d'argent et le mobilier du moulin était à elle. Tout ce monde-là, vous pensez, furent vexés de voir qu'une fille de chez eux mettait sa préférence dans un Sauzonnois, un étranger.

C'était assez naturel : à leur place, j'aurais été comme eux, et je ne trouvais pas ça étonnant si, dans les commencements, beaucoup qui avaient l'habitude de moudre à Kerscau allaient à d'autres moulins, ou si, le dimanche, à la sortie de la grand-messe, nous attrapions, ma bourgeoise et moi, des coups d'œil de travers. Je me di-

sais : « Quand ils seront fatigués de faire la grimace, ils reprendront leur figure de tous les jours : ce n'est qu'un moment à traverser ». Puis, ça n'empêchait pas les autres clients de nous apporter leur blé ni le moulin de tailler dur, tant qu'il soufflait bonne brise dans ses toiles.

Il passa du temps et du temps. Nos affaires prospéraient convenablement, avec des hauts et des bas, sans doute, comme pour chacun sur cette terre, mais, en somme, nous étions plus à jalouser qu'à plaindre... pour vous dire en bref, les mauvais sorts furent neuf ans avant d'avoir prise sur nous.

Ah ! par exemple, une fois qu'ils nous eurent sous leur pouvoir, ils mordirent ferme !...

Le premier frappé fut notre cheval, une bête douce comme un agneau, que j'avais achetée six-vingts écus à la grande foire d'Étel, sur le continent. Un matin, comme j'étais pour l'atteler, il fit un long hennissement triste, un vrai râle de chrétien, et tomba raide-mort entre les brancards.

Après... mais je laisse de côté un tas de misères... après ce fut le tour des enfants.

Nous en avions cinq, qui paraissaient bien constitués. L'aîné seul vit encore : il est au service de la Marine, au bord du *Magenta*. Des maladies auxquelles on ne comprenait rien, tuèrent le second et le troisième. Le quatrième, qui était parti mousse, s'est noyé, sans qu'on ait jamais su comment, une nuit d'été, par temps calme, au large des Glénans. Mais c'est la dernière, une fille, qui nous a donné le pire crève-cœur. La pauvre a péri brûlée, en cuisant la nourriture des pores, — sauf votre respect, — un jour qu'il n'y avait qu'elle à la maison...

Vous voyez que ça ne chômait pas. Un malheur sorti, un autre rentrait.

Moi, le mien m'arriva drôlement.

C'était un peu avant l'août, dans la saison où il y a le plus à moudre, à cause des gens du continent qu'on loue en grand nombre, dans l'île, pour la moisson. Comme l'été restait beau, le vent bien établi, nous allions de l'avant jour et nuit.

Or, cette nuit-là, j'étais de garde au moulin. Dans l'après-midi, j'avais été livrer de la farine dans les fermes, et naturellement, j'avais trinqué par ci, par là,

pas assez pour être bu, mais assez pour être fatigué, si bien que, sur les dix, onze heures, je pense, je m'assoupis un peu... Tout à coup, je crois entendre dehors quelqu'un qui m'appelle :

« — Hé ! Graviou !... Jean Graviou !... »

Je me frotte les yeux ; je regarde à la fenêtre du Nord... personne !... A la fenêtre du Sud... personne ! Notez qu'il faisait clair de lune et qu'on aurait vu briller un brin de paille dans le fumier de la cour. Je songe : « Ce n'était qu'une idée » ; et je vais pour me rasseoir auprès de la trémie, quand... Crac... ! Crac !... voici que le toit du moulin, qui est sur roues, comme vous savez, commence à tourner, à tourner de plus en plus vite au dessus de ma tête, comme si tous les hercules de la paroisse halaient et poussaient sur la perche qui sert à le mettre en branle. Les ailes ronflaient avec un bruit de tonnerre ; à des moments, les bois de leurs échelles râclaient la pierre des murs.

« Malédiction ! que je me dis, ces animaux-là vont tout détraquer ! »

Je saute pour la seconde fois à l'une des fenêtres... à celle-là, tenez, qui est juste en face de nous... je me penche jusqu'à la moitié du corps par l'ouverture... Pan !... L'aile que vous voyez qui pique vers le sol s'abattait à cet instant même, rapide comme une faux...

Ce qui se passa ensuite, je ne m'en souviens pas, sinon qu'avant de perdre connaissance, il me sembla qu'il s'élevait un grand rire, un rire de sauvage, au loin, sur la lande. On me ramassa, le matin d'après, évanoui auprès de la tour : j'avais une épaule démontée et un bras qui pendait comme un morceau de viande morte...

Maintenant, monsieur, vous connaissez aussi bien que moi mon histoire.

IV

Il s'était tu, le dos courbé, le regard fixé à terre, entre les pointes de ses sabots. Je cherchai vainement une parole pour exprimer ma compassion à ce meunier Bellilois, aussi émouvant dans sa détresse sans phrases que les illustres victimes de la fatalité antique. Il reprit :

— Vous me demandiez tout à l'heure combien de temps il y a depuis... A la

MOULIN MAUDIT

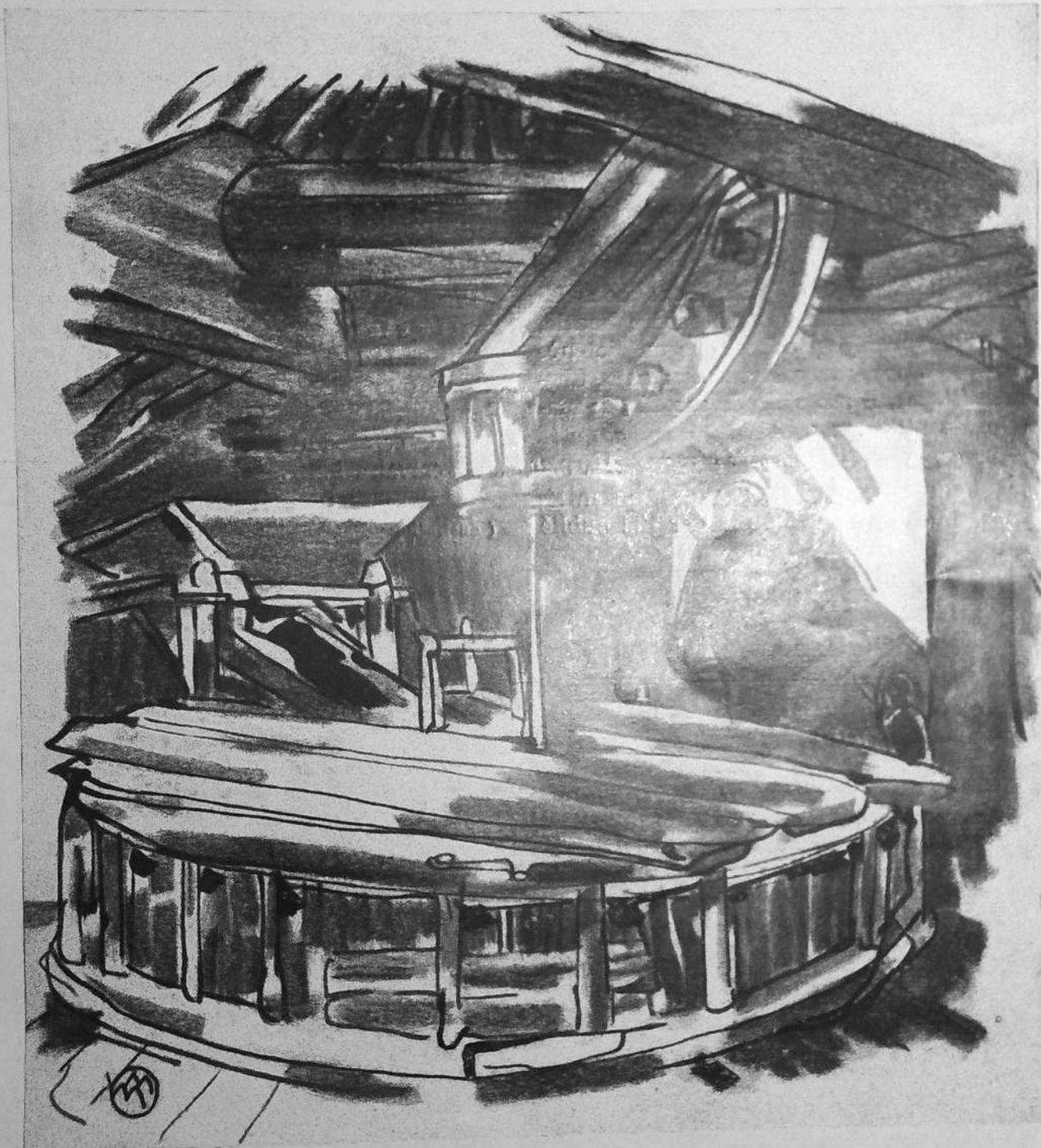
moisson prochaine, cela fera la quatrième année.

— Et depuis quatre ans, le moulin n'a plus marché ?

— Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il

— Qui, *ils* ?

La question lui parut tellement saugrenue qu'il en eut une espèce d'hilarité silencieuse et qu'il me rétorqua sur un ton plaisant :



a bien assez travaillé comme ça ? Vous ne voudriez pas que j'y laisse, l'un après l'autre, tous mes membres !... Oh ! ce n'est pas pour empêcher ce qui doit être. Je sais bien qu'*ils* auront ma peau tout de même, mais il faudra du moins qu'ils inventent un nouveau truc.

— Vous peut-être, si vous étiez de Locmaria.

— Mais, encore !

— Eh ! les gens qui pratiquent ce métier-là pour leur compte ou pour le compte d'autrui, ne vont pas le publier à son de tambour... Même si on les connaît, on

n'a pas le droit de citer leur nom : ils vous appelleraient devant la justice, et c'est vous qui seriez condamné...

— Il doit y avoir un moyen quelconque de lutter contre leur malice...

— Comment ? Avec quoi ?... Il n'y a que celui qui a jeté le sort qui peut défaire ce qu'il a fait... Alors qu'est-ce que vous voulez ?

Il acheva sa pensée par un geste de son bras valide, un de ces gestes en qui se marque l'abdication définitive, le renoncement aboslü.

— Si ça vous est égal, je vous accompagnerai jusqu'à la route, dit-il, quand je me levai pour prendre congé ; j'ai un faix d'ajonc à ramasser par là.

Il saisit une fourche et nous nous en allâmes à travers la lande encore fleurie, dans le soir déjà proche, sous un cie! très haut, très pur, merveilleusement rose. Chemin faisant, il me parla de son fils, le matelot du *Magenta* :

— C'est grâce à l'argent qu'il nous délègue que nous vivons, que nous misérons, moi et ma femme... Car j'ai oublié

de vous le dire : je l'ai toujours, ma femme ; seulement c'est comme si je ne l'avais pas... La mort de la petite lui a dérangé l'entendement. Depuis, elle n'a jamais pu s'endurer dans la maison. Toute la journée, elle est par les villages et, quand elle trouve à boire, elle boit. Si vous rencontrez sur votre route une malheureuse, mise comme une pauvre du continent et grognant des propos sans suite, ce sera elle.

Nous arrivions à la lisière de son champ d'ajonc, il me tendit la main :

— Bonne Noël, monsieur ! prononçait-il avec simplicité.

Parvenu à quelque distance, je me retournai pour adresser un dernier signe d'adieu à l'ensorcelé de Kerscau. Mais il avait déjà regagné son logis de cauchemar, dans l'ombre grandissante du moulin maudit dont les ailes magnifiées par le couchant, profilaient sur la hauteur déserte, sinistre comme un golgotha, le spectre d'un calvaire immense.

Anatole LE BRAZ.

(Illustrations de Mathurin Méheut.)



LES LIVRES ET LES REVUES

SAINTE CHRISTOPHE, PATRON DES AUTOMOBILISTES, par *Alexandre Masseron*, chez *Grasset*. Un volume illustré de deux belles gravures, 15 frs.) — Je sais des virtuoses du volant, qui accrochent un fétiche à l'arrière de leur voiture, une médaille de Saint-Christophe à l'avant, et puis qui partent, rassurés, en poussant, à fond, sur l'accélérateur... sans songer aucunement à prudence, mère respectable de la sûreté ! Et c'est pour ces fous que M. Alexandre Masseron vient d'écrire un livre très sage, une monographie, aussi savante que spirituelle, du patron des automobilistes, toute coucée de sains et de saints enseignements ! Que de chauffards ignorent tout du protecteur qu'ils invoquent ! Or, il ne suffit pas de « regarder saint Christophe » pour être à l'abri de l'accident : il faut le connaître, le comprendre et l'aimer. Son histoire est l'une des plus belles dont s'illumine la Légende Dorée. Elle est d'un symbolisme émouvant. Et « il y a toujours quelque chose à apprendre à l'école d'un saint, même si l'on craint de ne pas être appelé aux honneurs de la canonisation », nous dit, entre autres vérités, M. Masseron. Cherchant à citer l'un des meilleurs passages de ce livre, ou l'une de ses plus salutaires réflexions, j'en trouve vingt, qui sont toutes trop longues, pour la place dont nous disposons, mais qu'il faudrait faire graver sur le verre de nos pare-brise et sur l'émail de nos carrosseries... Offrez ce livre, en livre d'étrennes, à tous ceux qui s'apprentent, au seuil de 1934, à grossir la liste annuelle des « routes sanglantes » et des « Pâques rouges », faute d'avoir mis, aux ailes de leurs voitures, un peu de cette charité humaine que nous enseigne le vénérable « porteur du Christ »...

LA GRANDE MISÈRE ET LES VOLEURS AU XVIII^e SIÈCLE : MARION DU FAOUE ET SES « ASSOCIÉS », par *Jean Lorédan*, 400 pages, *Librairie Académique Perrin*, 20 frs. — Voici l'ouvrage d'un écrivain, dont l'éloge n'est plus à faire, et la deuxième édition d'un ouvrage, dont la réputation a été solidement faite déjà... En vérité, qu'allons-nous pouvoir en dire ?... Que c'est un plaisir, pourtant, et de la meilleure qualité, de relire ce patient travail qui fit sortir, de l'ombre des documents cachés, une héroïne bretonne jusque-là inconnue... Évidemment, nous avons mieux que Marion, comme héroïnes de chez nous ! A une époque où le banditisme est redevenu une profession quasi honorable (puisqu'elle occupe la plus grande place dans les journaux, et qu'elle retient l'attention des plus grands esprits !), à une époque où les Violettes Nozières ont, du jour au lendemain, une célébrité révoltante, il est peut-être superflu de se complaire dans les exploits de cette brigande démodée ?... Eh, bien ! non, justement... Il est extrême-

ment intéressant de comparer la mentalité du XVIII^e siècle, avec la mentalité actuelle, en matière d'apaches et de justiciers... M. Jean Lorédan, d'une plume fine et pénétrante, a su donner une vie extraordinaire à ces silhouettes du passé et faire jaillir, du fond des vieux documents inédits, une lumière saisissante... Ici encore, il y aurait trop à dire pour commenter un tel livre et j'y renvoie mes lecteurs pour qu'ils méditent eux-mêmes sur les conclusions sévères qu'il comporte... Notons, toutefois, entre tant d'autres remarques de plus grande importance, qu'en l'an de grâce 1754, vivait, au Faouët, un M. Yves Bargain (ancêtre direct de notre charmante muse morbihannaise, Aline Bargain), lequel prit part aussi à la chasse organisée contre ce « gibier » si peu considéré à l'époque... et qui, pourtant, mon Dieu ! n'atteignait pas à la monstruosité du « gibier » moderne, entouré de tant d'égards, jusqu'à ses derniers moments...

L'INVINCIBLE ARMADA, par *Maurice Larrouy*, collection des *Aventures et Légendes de la Mer*, aux *Éditions du Masque, Paris*, 5 frs. — Marin et romancier, M. Maurice Larrouy, dont presque toutes les œuvres ont connu le succès, et dont le talent très vivant, très aimé du grand public, a toujours eu bon accueil en Bretagne, était tout désigné pour écrire l'histoire romancée de ce romantique navire ! L'Invincible Armada ! Image chère aux poètes, dont ils ont, sans relâche, usé et abusé ! Peut-être était-il bon de leur donner une vision scrupuleusement étudiée de ce vaisseau légendaire, et de leur montrer, à force de scientifiques précisions, combien cette « image » de rêve contenait de prosaïque, voire de répugnante réalité...

Homme libre, toujours tu chériras la Mer !

Et cependant voilà des siècles innombrables
Que vous vous combattez sans pitié ni remords,

s'écriait Baudelaire, à une époque où la grande « mangeuse d'hommes », n'ayant point connu l'horreur des drames sous-marins, n'avait pas encore épuisé ses trahisons les plus odieuses... L'auteur de *L'Odyssée d'un transport torpillé* peut juger, non seulement en philosophe, mais en homme de mer, et en soldat, les misères et les grandeurs des Marines royales défuntées... Et c'est un enchantement de le suivre, pour tous ceux que passionne l'épopée éternelle... Nul doute que les volumes à venir, de cette belle collection, dirigée par José Germain, nous réservent encore d'autres joies...

— *AU PAYS DE CHATEAUBRIANT*, et *LE FILS D'YVON LE BRETON, ET CONTES DU SEMNON DE LA CHÈRE ET DU DON*, par *Alfred Gernoux*,

5 frs, à Soudan (Loire-Inférieure). — On se souvient du beau livre publié, en 1931, par M. Alfred Gernoux, sur *Madame de Senonnes*, l'illustre Lyonnaise du Musée de Nantes ?... En cet ouvrage, déjà, l'auteur avait affirmé sa passion de la vérité, son amour des recherches difficiles à travers les archives de son pays, et son affection même pour l'objet de ses trouvailles... M. Gernoux n'a point changé, depuis, et ceux qui ont aimé sa *Madame de Senonnes*, aimeront tous les personnages, tantôt sérieux, tantôt bouffons, qu'il a groupés sous forme de « contes », mais qui ont tous un pied dans la réalité, même lorsqu'ils frisent la légende. Ainsi se trouvent réunis, entre les pages du même recueil (illustré par J. Pohier) le folklore et l'histoire du pays de Châteaubriant.

— *L'ANNUAIRE DES POÈTES*, aux Editions René Debresse, 31, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris, 1 vol. 294 pages, 16 frs franco. — Qu'il est donc loin le temps où Lamartine, ce prince de l'individualisme et de l'indépendance, non content de « siéger au plafond », en sauvage, au-dessus des partis, estimait que « les poètes ne sont pas faits pour vivre en troupes ! »... Les poètes actuels en jugent bien autrement, puisqu'ils ne cessent de se serrer les coudes, en fondant chaque jour de nouveaux clubs, ou groupements, des associations et des fédérations, des sociétés... et même des syndicats ! Dans cet état d'esprit, *L'Annuaire des Poètes*, que vient de publier notre compatriote Dominique Boiziau, était d'une urgente nécessité. Pour s'unir, il faut se connaître. Pour se connaître, il faut non seulement posséder *L'Annuaire*, mais se faire inscrire, dès maintenant (pour l'an prochain) dans ce petit livre, couleur de rayonnés, qui dit à tous les porteurs de lyres « ne m'oubliez pas ! ». Car il était, en effet, très difficile à l'auteur d'un tel ouvrage de ne pas y laisser de lacunes. C'est à vous, poètes et poétesses, de les combler, en adressant vos adhésions à l'éditeur. Boulevard Bonne-Nouvelle ! L'adresse elle-même est aimable, tout comme la présentation de cet annuaire où la plus sympathique solidarité est exprimée à chaque page : désireux de n'omettre personne, il s'adresse fraternellement à tous... Mais je n'y ai point trouvé tous nos poètes bretons au complet... Et c'est pour l'honneur de notre Bretagne que j'insiste sur l'intérêt de cette anthologie.

— *THE CHARM OF BRITANNY (le Charme de la Bretagne)*, par R.-A.-J. Walling, 7/6, édité à Londres, chez *Georges G. Harrap and Co Ltd.* — Si excellent que soit cet ouvrage d'outre-Manche, il n'a point, nécessairement, l'attrait littéraire de *L'Enchantement Breton*... Là où André Chevrillon avait fait œuvre de penseur et de poète, M. R.-A.-J. Walling se borne à faire œuvre de guide consciencieux. Mais c'est un guide parfait, qui s'est fort bien documenté, tant par les livres de nos meilleurs auteurs, que par de simples conversations

avec les plus humbles de nos paysans. Illustré de quantité de belles photographies (et d'une très jolie aquarelle de Quimperlé par Ellis Silas), ce livre est un magnifique hommage d'admiration rendu par le léopard britannique à la gente levrette bretonne... Voilà qui ne fera que rendre plus amicaux les rapports entre la Grande et la petite Bretagne, unies désormais par les pacifiques relations commerciales. Le sac de Morlaix, la Bataille de Saint-Cast, et tant d'autres souvenirs regrettables laissés chez nous par les armées de Sa Majesté britannique, sont évoqués avec une bonhomie aimable, qui ne peut choquer aucune susceptibilité française. Il est même assez amusant de lire toutes ces pages de notre Histoire, écrites dans la langue de Shakspeare, mais pensées, semblerait-il, dans la langue de... Gallouédec, je veux dire du régionalisme breton le plus convaincu ! « Ils nous aiment tant, les Anglais ! Ils nous aiment tant, tant, tant ! » répétait le refrain ironique de je ne sais plus quelle « scie » de Montmartre... Il faut avouer qu'ils nous aiment, au fond, plus qu'ils n'en ont l'air... ou, du moins, qu'ils aiment notre pays... Il faut avouer aussi que la Bretagne conservatrice est plus proche de l'Angleterre traditionnelle que des milieux « avancés » de Paris ! L'Angleterre protestante, mais profondément religieuse, comprendra toujours mieux « l'Âme Bretonne » qu'elle n'estimera notre sceptique esprit français...

— *AUX PORTES DU SILENCE (poèmes)*, par Léon Berthaut, éditions des *Indépendants*, Paris et chez Aubert, Saint-Brieuc. — Aux portes du Silence, c'est-à-dire aux approches de la Nuit éternelle (que nous souhaitons, tous, bien loin encore de son chemin), le poète Léon Berthaut a voulu nous donner un faisceau de ces stances classiques, qu'il sait forger avec fierté sur le modèle le plus impeccable des règles traditionnelles... Ce n'est pas chez lui qu'il faut attendre une défaillance ou une molesse dans l'alternance rythmée des rimes ! Ce n'est pas lui qui fera sauter la statue emperruquée de Boileau ! Non : en homme de devoir et de discipline, il sait bien qu'on ne transige pas avec la consigne de l'art poétique et que tous les mutinés du vers libre n'arriveront jamais à ébranler la gloire immortelle de Hugo ! Le titre même de ce recueil est d'une belle pureté antique, et nous remémore l'invocation du Poète :

Encore un hymne, ô ma lyre !
.....

Et nous restons confondus devant la puissance de travail de ce vaillant ami, qui, dans tous les domaines de l'activité littéraire et sociale, s'est dépensé sans compter, toute sa vie... Poésie, contes, romans, théâtre, études diverses, tout l'a tenté, tout l'a retenu, cependant que d'autre part l'œuvre admirable des H. S. B. occupait ses moindres loisirs. Plus d'une trentaine d'ouvrages

jalonnent déjà son existence d'honnête homme et de grand cœur : et nous aimons à croire qu'aux « Portes du Silence » il n'a pas encore fait jouer la serrure !

Si l'on ouvre toujours avec plaisir un livre de Léon Berthaut, c'est que l'on est sûr d'y trouver ces vieux thèmes, qui ont fui trop de jeunes inspirations : « l'amour avec un grand A... l'amour de la vérité, de la justice, de la bonté, de la piété, de l'idéal enfin, qui n'obéit à aucune loi de calcul ou d'intérêt ».

Dans la première partie de ce recueil, *Au Vent de Mer*, ce sont des pochades mouvementées, chantant la détresse et l'héroïsme de ces braves « hospitaliers sauveteurs bretons » qu'il connaît bien, et parmi lesquelles « *Le calvaire des Matelots* » est une pièce d'anthologie, poignante... Dans la deuxième partie, « *Chants de la Terre et de l'Espace* », ce sont les aquarelles charmantes des saisons, auxquelles, en disciple de Sully Prudhomme, Léon Berthaut mêle toujours une pensée.

Troisième partie : *Poèmes de Normandie et de Bretagne*, fresques régionalistes, d'une ampleur plus grave, où le Celte et le Viking se disputent la palme de l'honneur ! Quatrième partie : *Tableaux* : croquis qui tiennent de la « charge » et où le moraliste sème un peu de bon sens... peut-être sur le roc et sur l'eau, mais qu'importe ? Si les moralistes ne semaient que dans les terres arables, nous serions, depuis longtemps, au Paradis Terrestre retrouvé ! Cinquième partie : *L'Espoir du Monde*... Ici, c'est le patriote, le bon français qui exalte nos gloires nationales et le désir universel de Paix... Enfin, sixième partie : *Aux Portes du Silence*, c'est l'homme tout court, devant Dieu... c'est-à-dire devant la souffrance et la vie, devant le Mal et la Beauté.

Maintenant que tu sais l'impuissance orgueilleuse De ce vaste savoir, qui ne rend pas meilleur,

retourne vers la Foi qui sauve, nous conseille l'auteur de ce livre : vers la Foi qui console aussi... Et c'est les larmes aux yeux que je lis « *La petite Chaise* », où Léon Berthaut évoque un enfant disparu... « *Non tout n'est pas chose mortelle — Des biens-aimés qui sont partis* », dit-il, et s'il n'atteint pas, un jour, à cette « lumière éternelle » que nous promet l'Eglise,

J'en aurai, dans mes soirs, entrevu la clarté, conclut-il, dans la chute harmonieuse du sonnet qui clôt ce livre enthousiaste en une belle envolée de ferveur...

— *LES CENDRES AU SOLEIL* (poèmes), par Pierre Xardel. Le Divan : 15 francs. « Il n'est pas bon d'aimer en public. L'amour exige le secret. Les sentiments n'ont qu'une saveur intime. Ils se froissent dans le vent de la foule. Mais ceci est un enseignement que ne comprendront jamais les poètes », m'écrivait, en m'envoyant son livre,

le doux poète lorrain, Pierre Xardel. Et ces lignes commentent à merveille ce recueil où il voulut, en grand lyrique, jeter à la lumière du soleil les cendres secrètes de son cœur, — cendres toutes chaudes du reste, puisqu'il y brûle une tendresse vivante, la plus rare et la plus sacrée : la tendresse conjugale, si fragile dans un ménage d'écrivains ! Nous n'en connaissons pas beaucoup de bons, de ces ménages... Mais, n'y en eût-il qu'un à échapper aux faiblesses courantes, aux rivalités et aux jalousies, Pierre Xardel et Isabelle Sandy forment celui-là ! Si le compagnon de la grande romancière (ancien combattant et patriote fervent en même temps qu'avocat parisien réputé), portait en lui aussi des possibilités que le destin n'a pas favorisées, il s'en console généreusement... Ah ! oui... l'art du poète étant fait de sa souffrance même, il est condamné à se donner, toujours, en pâture, et l'image du Pélican n'a pas encore cessé d'être vraie... Mais faut-il rien regretter quand on n'a à jeter à la foule qu'une vie très probe et qu'un amour très sûr ? *Les Cendres au Soleil*, de plus, nous offrent des pages exquises comme *L'Atre*, *Le Fleuve*, *Pater Noster*, etc...

— *AU RYTHME DES HEURES*, par Madeleine Champion, Editions de l'Action Intellectuelle, Poitiers, 8 francs. — Nous ferions le même reproche à notre compatriote servannaise, qui, tout comme la lauréate du Salon des Artistes Décorateurs, nous offre une plaquette où les « strophes » ne sont qu'une illusion d'optique, due à la complaisance des typographes... Mais Madeleine Champion, plus logique, n'emploie qu'occasionnellement ce stratagème, ce dont nous la félicitons. Est-il besoin, pour goûter le charme d'une description poétique, en prose, qu'elle ait l'air, au premier coup d'œil, écrite en alexandrins ? Qui pense-t-on tromper à ce jeu ?... Notre jeune amie a, d'autre part suffisamment prouvé, dans le journalisme et le roman d'aventures, la facilité et la fécondité de sa plume, pour qu'elle puisse dédaigner, ici, le truc de certains auteurs pauvres, qui veulent remplir une page avec des blancs... Après l'avoir suivie avec plaisir, en ses chroniques de « Minerva » et ses feuilletons romanesques (qu'elle signe d'un pseudonyme masculin), nous saluons « *au Rythme des Heures* » capricieuses toutes les rêveries de la jeune fille, tour à tour attirée par l'Amour, puis enchantée par sa solitude même, — et tous les visages des saisons : le poirier en fleurs, le clair de lune d'été, la chanson rustique et automnale des sabots bretons, l'intimité nacrée du studio fleuri de roses... Les thèmes éternels, Amour, Musique, Nature et Mort, y sont comme un clavier sensible, sous la caresse des doigts virginaux...

— *LE JARDIN MOUILLÉ*, pièce en quatre actes, par Anne-Marie Panheleux, Enault, éditeur, 7 f. 50. — Et voici, pour les scènes des patronages, (qui

ne redoutent point les invraisemblances, pourvu qu'elles soient de nature à nous édifier), une intrigue toute cousue d'excellentes pensées, mais que j'aurais intitulée, plutôt, le jardin embrouillé... Comme pelotes de soie défaites dans la corbeille, les fils qui tiennent le sort de tous ces personnages (une vingtaine avec les figurants et les invisibles) s'emmêlent et s'entrecroisent étrangement en peu de temps... Il est vrai que l'auteur en rattrappe le bout, avec dextérité, et remet tout en ordre avant la chute du rideau, ce qui n'est pas une petite affaire, et ce qui doit nous convaincre de son habileté...

— *ALCIDE*, par Jean Bodin. Un drame en vers, éditions Jacques Haumont, Paris. — Sur une trame périmée, l'auteur a voulu tisser une toile nouvelle... En plus d'un endroit, le fil a craqué, et laisse échapper par les trous l'attention bienveillante du lecteur... nous démontrant ainsi, une fois de plus, qu'il faut au métier proportionner l'ouvrage. Cependant, les dons de M. Jean Bodin et ses excellentes intentions philosophiques ne sont pas niables... Et nous devons, surtout, lui être reconnaissants d'avoir écrit *Contre Freud* (critique de toute psychologie de l'Inconscient) à une époque où l'on a fait un véritable Evangile de toutes les assertions, plus ou moins dangereuses, de ce matérialiste éhonté ! O Freud ! Que de mauvais romans, on commet, actuellement, en ton nom, et que de mauvaises actions on ex-

cuse, en faveur de la doctrine ! Freud, c'est le sexe mis à la place du cerveau et du cœur... C'est l'anonyme instinct tenant lieu d'âme... Freud, c'est le laisser-passer de tous les avilissements et l'anoblissement de la bestialité ! « *Alcide* » est loin de donner dans ces dépravations de l'intelligence. Nous y trouvons même nombre de sentences comme celle-ci :

L'homme éprouve une joie instinctive à se dire
Qu'il n'est pas le premier ; où nous allons cons-
[truire
D'autres avaient construit ; de même, avant
[ceux-là,
Beaucoup d'autres, peut-être, avaient construit
[déjà...

Pieuse pensée ! qui n'est pas souvent le fait des jeunes générations révolutionnaires...

Marie-Paule SALONNE.

Etrennes 1934
Vient de Paraître aux Editions AUBERT
Chateaubriand et les Dames de Plancoët

Par Marie-Paule SALONNE

1 volume, 200 pages : 15 francs. Avec reproductions de documents inédits et 24 illustrations, dont 12 hors-textes de Louise Salonne.

EN BRETAGNE

— L'ART ET LES ARTISTES, la somptueuse revue où notre distingué compatriote, Armand Dayot, ne cesse d'exalter, avec un courage dont on ne saurait trop le féliciter, les manifestations de l'art vraiment français dans ce qu'il a de plus noble et de plus pur, commence une série d'études sur « le Visage des Pays de France, vu par les artistes. » — Du premier article : *La Bretagne*, sous la signature autorisée de Charles Chassé, nous extrayons les conclusions que voici :

« Elle (la Bretagne) est un réservoir d'idéalisme vers lequel il faudra bien que la France retourne chaque fois que l'âme française entrera en état d'exaltation. Ceux qui ont trempé leurs lèvres dans son philtre savent bien qu'un jour l'envie leur reprendra de goûter, malgré eux, à son breuvage. Gauguin avait espéré trouver en Océanie des rêves plus enivrants. Mais quand il mourut aux îles de l'éternel été, le tableau inachevé qu'il laissait sur son chevalet, c'était un paysage nostalgique : un village breton sommeillant sous la neige. »

— Joseph Creac'h, l'auteur de *Maudez Le Léonard*, s'est éteint sans bruit, dans sa soixante-

neuvième année. Suivant les dernières volontés du défunt, « le deuil conventionnel ne sera pas porté » et il dormira son dernier sommeil « au cimetière de Saint-Lambert » près de Port-Royal-des-Champs. Joseph Creac'h fit ses débuts dans le roman à 57 ans, et il eut une destinée aussi singulière que celle de son livre. Il avait été tour à tour, disent *les Ecoutes*, marchand de nouveautés, antiquaire, épicier, confiseur, assureur et musicien, il devint finalement instituteur dans la banlieue parisienne et cette dernière profession, qui le mettait en contact permanent avec l'enfance, convenait mieux que toute autre à ce rêveur impétinent, si près lui-même de la pureté de l'enfance. Brestois, il a chanté Brest et la mer, et la Bretagne d'il y a soixante ans, avec une ferveur peut-être inégalée. Après le demi-succès de *Maudez-le-Léonard*, qui pouvait le conduire à la renommée, il se replia sur lui-même et ne tenta même pas de publier un nouveau livre. Rêver lui paraissait meilleur qu'écrire et la vie littéraire l'effarouchait. L'artiste très probe et très pur qui était en lui aura traversé notre monde sans guère y participer.

— Il y a eu cent ans le 7 novembre 1933, Victor Hugo faisait représenter *Marie Tudor* au Théâtre de la Porte Saint-Martin. Le rappel de

ce fait n'aurait qu'une importance secondaire pour la Bretagne, s'il ne s'y rattachait pas le souvenir de Juliette Drouet, à qui, dès le lendemain, on dut retirer son rôle, tant elle s'y était montrée médiocre. Mais une autre carrière commençait pour elle. Elle allait devenir une grande amoureuse, une inspiratrice, une muse pour l'auteur de la pièce. Dans *Le Mercure de France*, M. Maurice du Bos assure que la future compagne d'Olympio ne fut pas toujours la déplorable interprète que ses biographes ont assuré. Elle doubla même Marie Dorval, cette autre bretonne, avec succès. A la vérité, le métier lui faisait défaut. Si elle avait pu travailler, elle aurait pu devenir une habile comédienne ; mais ceux qui l'entouraient, avaient « moins le souci d'en faire une excellente artiste que d'exploiter — à leur profit comme au sien — le sensationnel effet de séduction que sa grâce et sa beauté provoquaient sur l'orchestre et les loges. »

— Lors de la mort du Président Painlevé, quelques journaux ont parlé de ses origines bretonnes. Ceci nous a remis en mémoire l'étude de M. G. Ernest Charles, parue sur ce sujet, dans la *Collection Critique*, il y a une dizaine d'années. Voici ce qu'écrivait à cette époque M. Ernest-Charles :

« Paul Painlevé naquit à Paris le 5 décembre 1863. Ce parisien est d'ascendance bretonne. Il n'est pas inutile de savoir que, au cours des siècles, un grand nombre de Bretons émigrèrent de Bretagne dans l'Île de France. Au Moyen-Âge, des Bretons prirent part à la construction de la cathédrale de Chartres. Plus tard, des Bretons se fixèrent dans la région de Maintenon et d'Epernon. Les Painlevé étaient de ceux-ci. Au surplus, le nom de Painlevé ne signifie pas du tout ce qu'il plairait de penser à notre esprit qui se joue aux apparences. Dans Painlevé il y a « pen » et « leven » (aisance, richesse). Et c'est la déformation d'un nom breton. »

Mais lorsque parut l'étude de M. Ernest Charles, les férus de langue bretonne intervinrent et discutèrent ferme entre eux. L'un d'eux écrivit même : « l'étymologie véritable du nom que porte l'ancien président du conseil (excusez ce que l'expression peut avoir d'irrévérencieux) est (pen) (tête) et « leve » ou « lew » (veau), soit tête de veau. Il est vrai que « leuen » ou « lau » signifie également pou. Painlevé signifierait donc tête-à-poux, surnom, dit J.-B. Illio « qui n'avait rien de déshonorant chez nos ancêtres bretons, il y a quatre ou cinq siècles, quand on en affubla le premier des Painlevé. Il avait un peu plus de poux que les autres, voilà tout ! ».

Peut-être sont ce ses origines qui firent de Painlevé un fidèle du Pouldu, près Quimperlé, où il venait à peu près régulièrement chaque été, depuis une trentaine d'années. Très simple d'ailleurs, il aimait à bavarder avec les gens du pays et notamment avec une brave femme du Bas-

Pouldu, la mère Melo, qui tenait un commerce d'épicerie, de draps et de mercerie.

— La mort du professeur André Calmette, le grand savant, qui fut aux côtés du docteur Roux, décédé quelques jours plus tard, le continuateur de Pasteur, a causé une émotion particulièrement vive en Bretagne. Les hasards de la vie administrative avaient conduit le père d'Albert Calmette à Saint-Brieuc. C'était en 1878. Celui qui devait tant lutter contre la tuberculose et la vaincre, qui devait, à Lille, durant la domination Allemande, donner tant d'exemples de dévouement et d'héroïsme, était alors âgé de 15 ans. Il entra pour poursuivre ses études à l'École Saint-Charles. Il devint élève à l'École de Médecine de la Marine à sa sortie du Collège. Il n'oublia jamais la Bretagne, Saint-Brieuc, et ses premiers maîtres. Il s'était marié à Lamballe. Mme Albert Calmette, née de la Salle, était la digne compagne du Grand savant. Cette vaillante bretonne ne fut-elle pas durant de longs mois retenue captive par les Allemands au camp de Holominden. Albert Calmette vint à Saint-Brieuc en 1920 présider l'assemblée annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves de Saint-Charles. Quand on lui demanda, quelque temps après, sa photographie pour l'annuaire de la Société, à l'occasion de sa promotion au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur, il répondit à l'ami qui lui avait écrit, par la lettre suivante :

« BIEN CHER AMI,

« Je vais vous envoyer la seule photo que je possède et qui a été faite dans mon laboratoire pour le centenaire de Pasteur. Il faudra vous en contenter, car je n'en ai pas d'autre.

« Elle est d'ailleurs fort bien, et je suis sûr que vous la trouverez belle, malgré l'absence des décorations que vous souhaitiez. Il n'y a qu'une croix qui compte : celle que nous aurons tous, à notre tour, au cimetière. Et les années qui passent nous rapprochent de l'heure où nous la gagnerons.

« Sur ce, mon bon et vieil ami, laissez-moi vous embrasser de tout cœur et vous dire au revoir.

« D^r A. CALMETTE. »

— On a récemment fêté, à Paris, les 80 ans de M. Olivier de Courcuff, type accompli du polygraphe, a dit de lui Edouard Beauvils, auquel rien n'a échappé dans les lettres : poésie, roman, histoire littéraire, histoire tout court, théâtre, critique littéraire et théâtrale, hagiographie. Le nom de ce Nantais se trouve partout. Sa famille remonte aux croisades et son prénom d'Olivier s'allie parfaitement dans sa grâce attique à son nom rauque et guttural. On lui doit notamment *Gens de Bretagne*, l'*Anthologie des poètes bretons du XVII^e siècle*, de nombreuses pièces de théâtre, dont *Les Filles de Corneille*, représentée au Théâtre Français. C'est lui qui fut le fondateur des par-

dous bretons de Montfort-l'Amaury, dont le premier eut lieu en 1900 sous la présidence du compositeur Bourgault-Ducoudray. Par la suite, Léon Durocher assumait la tâche de directeur et d'organisateur, sans jamais revendiquer le titre de fondateur, qu'il savait appartenir à l'auteur de *Gens de Bretagne*. Il aimait à répéter : « J'ai fécondé l'œuf de Gourcuff » boutade humoristique qui était bien dans sa manière.

— A propos des 80 ans d'Olivier de Gourcuff, M. Sullian Collin rappelle dans la *Bretagne à Paris*, que c'est à son grand-père, le comte Auguste de Gourcuff que revient l'honneur d'avoir introduit en France l'assurance sur la vie.

Auguste de Gourcuff, né à Quimper le 11 novembre 1870, à son retour d'émigration en Angleterre où il s'était initié aux principes de l'assurance, coopéra à la fondation de la Compagnie d'Assurances Générales, dont il devint le premier directeur pour les trois branches — vie, incendie, maritime — de 1819 à 1862, avec pour principal collaborateur, comme secrétaire du Conseil d'administration d'abord, puis comme administrateur, son cousin, le vicomte Alfred de Courcy, né à Brest le 18 novembre 1816. Ce sont-là deux noms et le développement en France de l'industrie, aujourd'hui si prospère, de l'assurance sur la vie.

— Mme Théophile Deyrolle, la veuve du peintre breton bien connu, est morte, à Concarneau, à l'âge de 88 ans. C'est une curieuse figure qui disparaît. Elle était une femme d'affaires, industrielle, d'un jugement sûr, d'une activité sans bornes, et, tout à la fois, une grande amie des arts et des artistes, « d'une bonté sans phrases, volontiers relevée d'un grain de malice, car elle détestait la tristesse ». On l'appelait *Mœresb* (tante), dans le pays, moi d'une toute particulière affection populaire. Son père, lui aussi, sous le surnom « le Pilote » avait joué parmi les pêcheurs de Concarneau d'une vive sympathie. Un de ses quatre frères fut le peintre Alfred Guillou. Un autre est l'amiral Guillou qui aime, lui aussi, à occuper les loisirs de sa retraite en maniant le pinceau.

— Nous avons appris, avec regret, le décès de M. Henri Laurens, l'éditeur parisien bien connu. Parmi ses collections nombreuses, citons les *Villes d'Art célèbre* ou a paru le *Quimper*, de M. Alexandre Masseron ; la collection *Memoranda*, dont plusieurs numéros sont consacrés par M. Paul Gruyer, aux calvaires, chapelles, retables, fontaines de chez nous. C'est M. Henri Laurence qui a édité également l'anthologie *La Bretagne*, en tête de laquelle Anatole Le Braz a écrit une préface qui est bien l'étude la plus objective consacrée jusqu'ici à notre province.

DE TOUT ET DE PARTOUT. — Mme Yvonne-Jean Haffen a fait durant la seconde quinzaine

de décembre à la Galerie Charpentier, faubourg Saint-Honoré, une exposition très remarquée de ses œuvres pour la plupart d'inspiration bretonne. Signalons encore les diverses expositions de : Marcel Laurent : les Bretons, la Mer, les Pardons ; de J.-F. Boucher ; de Désiré Lucas, de Lucien Simon, ces deux derniers toujours si attachés à la Bretagne, et à Brest ; à la Galerie Saluden, l'exposition d'une valeur exceptionnelle de L.-V. Delfy, peintre du département de la Marine qui a présenté une cinquantaine de sujets qui, en dehors de leur valeur propre, ont encore l'intérêt de la nouveauté. — Notons enfin, également à la Galerie Saluden, l'exposition d'un jeune, Claude Chauvy, d'une grande franchise d'accent. « Pas de recherches poussées, nous écrit un correspondant, à cette extrémité où l'art devient très tôt virtuosité froide, mais une facture pleine de fougue qui, dans sa jeunesse, admet les hardiesses et les étrangetés mêmes. »

— Au deuxième salon du « Billet de Mille » ainsi appelé parce qu'aucun tableau exposé n'est vendu plus de 50 louis ; Léopold Pascal, Jacques Simon, André Trave, Pierre Wagner, Pierre Bertrand, Marcel Pasturier, Seevagen, Marcel Laurent, Georgette Nivert ont présenté des paysages et des visions de Bretagne dont beaucoup sont tout à fait remarquables.

— M. René Deshayes, fils du Docteur, Maire de Mûr-de-Bretagne, élève de Mlle Le Porh, de Rennes, vient d'être admis au concours du Conservatoire de Paris, dans les classes de chant. Ce jeune homme est doué d'une très jolie voix de ténor. — M. l'Abbé Desgranges, député du Morbihan, a fait récemment, par T. S. F., une très intéressante conférence sur le Golfe du Morbihan. — Dans la salle qui réunit au Musée de Nantes toute son œuvre gravée « Nantes par l'image », on vient de placer le buste de René Pinard, par le sculpteur Marcel Paupion.

— La Société des Conférences de l'Ouest a offert à ses auditeurs, dans les principales villes de l'Ouest, des conférences vraiment remarquables : Mlle Dussane, de la Comédie française a parlé de *L'Ame ardente des artistes* et cité des faits et des anecdotes qui montrent à quel degré l'idéal domine la matière chez les comédiens et les comédiennes ; Mme Henriette Psichari a ému profondément ceux qui l'ont entendu parler de son frère *le Centurion* ; M. José Germain a évoqué la vie des grands romantiques de la musique : Beethoven, Schumann.

— De grandes fêtes auront lieu à Saint-Brieuc au début du mois d'octobre en commémoration du septième centenaire de la Canonisation de Saint-Guillaume Pinchon, patron de la ville. Un comité de patronage vient d'être formé ; les bases d'un programme grandiose ont été jetées et l'accord s'est fait entre les divers groupements de Saint-Brieuc pour en assurer la réalisation.



Un cortège nuptial dans la région d'Auray.

(Photo Laurent Nel.)

DANS LE MORBIHAN

« QUITTONS la Bretagne pour entrer en Celtie » : C'est par ces mots qu'Emile Souvestre commence la partie qu'il consacre au Morbihan dans les *Derniers Bretons*. Et il ajoute ensuite, un peu plus loin, dans une note : « Les paysans y sont vêtus de toile comme les anciens druides ».

Cela était peut-être encore à demi-vrai en 1836, mais, actuellement, le département du Morbihan, dans sa grande majorité, — celle qui se trouve délimitée, à l'est par la rivière l'Oust, à l'ouest par le Scorff et au nord par le Blavet — ne le cède en rien à son voisin du Finistère, pour la variété des costumes.

Quand on examine les gravures que nous avons reproduites, d'après les illustrations de la *France Pittoresque* (1), d'Abel Hugo, publiée en 1834, on a l'impression, contrairement à l'affirmation de Souvestre, qu'il y avait plus d'élégance à cette époque dans les costumes du Morbihan que dans ceux du Finistère. Ils se rapprochaient, comme aspect, des costumes de la Bresse, de l'Auvergne, du pays Basque et paraissaient même dignes de rivaliser

avec les somptueux habits de la presqu'île guérandaise, nettement inspirée de la Renaissance, des hauts-de-chausses et des pourpoints des XVI^e et XVII^e siècles.

Mais dès que l'on consulte la *Suite des Costumes*, de Charpentier, et la *Galerie Armoricaire*, de Lalaisse, auxquelles il nous faut toujours revenir, on s'aperçoit que la différence ne devait pas être aussi grande qu'elle apparaît tout d'abord, et, en tout cas, qu'en moins d'une quinzaine d'années, de 1835 à 1850, une sorte d'équilibre s'est établi pour se toujours maintenir depuis. Cette évidence frappe tous ceux qui visitent le petit musée de Sainte-Anne-d'Auray, où se trouve réuni un remarquable ensemble des « modèles » encore actuellement portés en Bretagne.

M. de Goëbriand s'est peu préoccupé du costume morbihannais (2). Il lui consacre un paragraphe très court, inspiré par des impressions assez vagues et desquelles il est bien difficile de tirer une conclusion.

En réalité, les mêmes causes produisirent, au cours du XIX^e siècle, les mêmes effets

(1) V. le chapitre I : *Les Costumes bretons*.

(2) Rapport, déjà cité, au Congrès de Quimper, 1847.

dans le Vannetais et la Cornouaille. Le peuple profita, dès qu'il le put, de la suppression des édits somptuaires qui, en matière vestimentaire, entravaient sa liberté et sa fantaisie. L'aisance fit naître, chez les hommes et chez les femmes, le désir de ne plus porter, pour l'« habillé » du dimanche, la tenue de toile grossière ou de berlinge dont ils se vêtaient les jours de la semaine. Mais, dans tout le Morbihan, les Celtes seuls, les Gwennédours du pays pourlet, c'est-à-dire les vrais vannetais — car au delà de l'Oust c'est le Porhoët qui dépend du pays de Rennes et de la Haute-Bretagne — rivalisèrent d'élégance et de coquetterie avec les Glaziks, pour s'adapter aux modes qui imposent leurs lois novatrices, même aux individus qui semblent les plus attachés à leurs traditions.

Les costumes ne peuvent, en effet, rester éternellement « figés dans l'immobilité comme les dolmens et les menhirs de nos landes » (1). Mais, lorsque même ils évoluent sans hâte, avec prudence et sagesse, ils subissent, ainsi que tout ce qui est du domaine de l'art, le « mouvement continu inséparable de l'intelligence et de l'activité humaines ».

Le Morbihan n'a que peu connu le large bragou-braz qui fut surtout l'apanage du Finistère. Et ici nous voyons toute la différence de la race. Les Kymris portaient en effet la *gallia-braccata*, la culotte flottante, tandis que les Celtes portaient la braie, c'est-à-dire le pantalon collant, allongé jusqu'à la cheville, puis raccourci aux genoux et que remplacèrent plus tard les chausses. La transition entre ces deux culottes n'est pas brusque d'un département à l'autre. Elle est, au contraire, progressive, par le truchement des cantons de Gourin et du Faouët, qui sont d'ailleurs cornouaillais, bien que la Constituante les ait incorporés dans le Morbihan, lors de la formation des départements bretons.

Cette culotte plus étroite, serrée aux genoux, avec des plis irréguliers à la taille, laisse les reins à découvert comme dans l'évêché de Quimper, d'où la nécessité également de la large ceinture de cuir, du gouriz, ou du turban d'étoffe. La guêtre de cuir ou de drap, brodée sur le gras de la

jambe, était aussi, jadis, un indispensable accessoire à la toilette du breton morbihannais.

Puisque nous venons de citer Le Faouët, notons tout de suite que ce canton constitue le dernier carré de résistance à l'envahissement des modes nouvelles, surtout des modes masculines. On y trouve encore, même de nos jours, des vieux qui ont gardé la veste courte des Rouziès, avec une sorte d'empiècement piqué qui emboîte les épaules et d'où partent, à la hauteur des omoplates, de nombreux ourlets saillants, des échancrures, des plis creux, qui vont en s'élargissant comme de petites basques, ou comme des triangles allongés et intervertis, imitant, d'assez loin d'ailleurs, les plaques métalliques des armures d'autrefois.

Cette veste rappelle la cérampeline kymrique. Elle s'ouvre sur un gilet montant de même étoffe, ou mi-partie blanc et noir, dont le décor est formé par deux rangées de boutons de métal et par les galons soulignant la nuque ou simulant le hausse-col. Le goût des broderies éclatantes qui caractérise les chupens de Quimperlé, Scaër, Bannalec, ne s'est pas fait sentir au Faouët ni à Gourin.

Des divisions assez nettes se manifestent dans la toilette masculine des diverses régions morbihannaises dès le premier tiers du XIX^e siècle. Du côté de Vannes, Lorient, Hennebont, Auray, on adopte les vêtements foncés. Le pantalon large remplace la culotte. La veste cède la place à l'habit carré à basques plus ou moins longues.

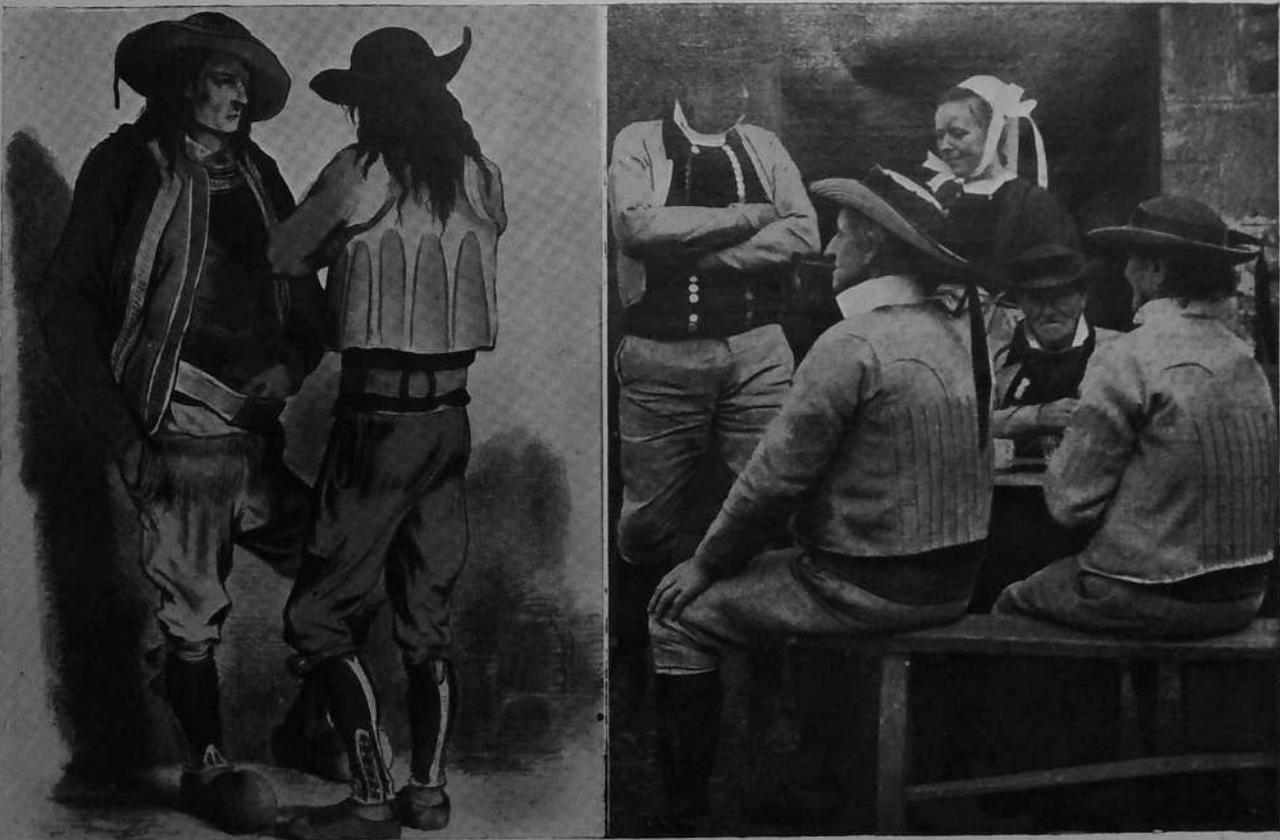
On voit à la même époque apparaître au pays pourlet, d'abord à Pontivy et à Guéméné, puis à Saint-Thuriau, le Sourn, Saint-Nicolas, Neuillac, Stival, Noyal, le chupen blanc, galonné ici de velours noir et là décoré de boutons en grand nombre. C'est le « mouton morbihannais », le gwennedour, primitivement en tissu ratiné qui rappelle la peau de mouton, né aux environs de 1830, et c'est le « mille boutons », plus jeune d'une dizaine d'années.

Au cours de la discussion du rapport de M. l'abbé Abgrall, que nous avons cité plus haut, et qui date de 1898, M. l'abbé Buléon déclara avoir connu et interrogé le tailleur qui avait cousu le premier chupen blanc de Pontivy. M. l'abbé Le Méné con-

(1) Rapport de M. l'abbé Abgrall, au Congrès de l'Association Bretonne, Vannes, 1898.



Hommes de Plumeliau, par H. Lalaisse. — Dans la partie Sud de Pontivy, sur la rive gauche du Blavet, le vêtement de l'ancienne paysantaille (bragou étroit serré aux genoux, guêtres, veste courte) cédait entre 1830 et 1840, surtout pour l'habillé, devant le pantalon large et la veste de drap blanc, venue de Pontivy, mais qui déjà s'était accourcie. Le gilet et la veste s'ornaient en bordure et aux manches de broderies très sobres, généralement mélangées de bleu et de rouge. — *Homme de Guéméné-sur-Scorff*, par H. Lalaisse : Au moment où ce dessin fut exécuté, entre 1845 et 1848, la mode dite des « mille boutons » venait d'être lancée avec un succès qui ne s'est pas encore démenti. Mais, pour les hommes, la veste et le gilet foncés, subissant l'influence de la région pontivienne, ont fait place au vêtement de drap blanc, tout en gardant les boutons chevauchés.



Costumes du Faouët (à gauche, de Darjou, à droite, photo Hamonic) : La lithographie de Darjou doit dater de 1860, mais elle ne diffère pas, quant à la forme de la veste et de la culotte, des gravures de Charpentier ou de Lalaisse, qui lui sont antérieures de 15 et 30 ans. C'était, sauf la particularité de la veste avec ses empiecements, ses plis creux et ses coutures saillantes, le costume de Scaër et du sud finistérien, avec la culotte, le gilet et la ceinture de cuir. La photo de Hamonic prouve qu'à la veille de la guerre les « Rouziés » étaient demeurés fidèles aux vêtements de leurs pères.

firma ces dires et ajouta qu'en 1872, « aucun homme au-dessus de 40 ans ne portait le « mille boutons » de Guéméné ».

Celui-ci est, en fait, pour la forme générale, le vieil habit à la française plus ou moins raccourci, descendant du pourpoint dit à trois basques, dont les citadins de petites conditions s'habillaient au temps de Louis XV.

« Ce chupen est pincé un peu au-dessous des épaules et forme trois plis d'une suprême élégance pour les initiés. Ses coutures ne correspondent pas à la taille du paysan, qui paraît avoir revêtu un invraisemblable pardessus d'enfant de 6 à 8 ans (1). Les poches simulées sont posées de biais sous les aisselles et sont découpées en flammes dans du velours appliqué sur l'étoffe blanche. Parfois des broderies noires, et rarement rouges ou vertes, décorent les poches. Les manches fendues, sont galonnées de velours. Par devant, le chupen s'ouvre largement sur un gilet blanc décolleté en carré. Cette ouverture permet de faire valoir la chemise en fine toile brodée.

« On reconnaît les habitants de différentes paroisses de la région de Pontivy à des détails pittoresques. Deux galons de velours entourent les cols des chupens du Sourn, tandis que les élégants de Melrand n'en mettent qu'un à leur collet. La disposition des petits boutons argentés et pressés de chaque côté de la veste, varie aussi suivant les communes, à (2).

En 1830, le vêtement différait notablement de village à village non seulement dans le détail, mais encore dans la forme et la longueur. Parfois aussi long que dans le Léon et rappelant la cavaenie, il tombait droit dans le dos ou marquait la cambrure de la taille. En plus des poches appliquées et garnies de velours, il s'ornementait de boutons de fantaisie sur le côté droit et de fausses boutonnières garnies sur le revers gauche. Il n'avait pas de col et s'ouvrait sur un double gilet blanc, très long — comme chez les Celtes dont le gilet descendait jusqu'à la hauteur des cuisses. — Le premier de ces gilets était également ouvert. Le second, au contraire, montait fermé jusqu'à la naissance du cou. Tous

(1) Indiquons en revanche que les enfants, dès qu'ils atteignent l'âge de la première communion, sont vêtus comme de petits hommes : leurs habits sont établis en longueur, largeur et emmanchures de façon à ce qu'ils puissent, en lâchant opportunément quelques coutures, servir jusqu'à l'époque de la conscription.

(2) Charles Géniaux, *la Bretagne Vivante*.

deux se gançaient de velours noir et s'agrémentaient d'une double rangée de boutons.

Par exemple, nulle part dans le Morbihan, le costume masculin ne connut les couleurs vivaces des glaziks, pas plus que le chupen sans manches de la région quimperroise, ni le cor-chupen pontavennais.

A Vannes, Lorient, Hennebont et dans les bourgs importants, les jeunes gens essayaient de se soumettre aux directives vestimentaires des villes, voire de Paris et de les concilier avec la mode locale. Certains n'hésitaient pas à se faire tailler des habits rappelant les lourdes redingotes à la « propriétaire », qu'ils portaient sur des gilets évocateurs du pourpoint, avec des pantalons collants, en toile ou en drap léger, semblables à ceux qu'arboraient couramment les « jeune France », sous la monarchie de Juillet. Baud se vêtit alors d'une sorte de frac, dépourvu de « queue de pie », avec des revers souples pour laisser voir un gilet blanc, à revers lui aussi, qui découvrait la chemise festonnée. Une ceinture d'étoffe entourait la taille comme dans le Léon. A vrai dire, c'étaient là des exceptions, surtout en ce qui concerne le pantalon, généralement large, comme sur toute la côte, et parfois décoré de broderies au bas et sur les côtés.

Vers Malestroit, Ploërmel, Josselin, la veste était courte, pareille d'ailleurs à peu de chose près à celle des pays de Rennes, Redon, Chateaubriant. Quant aux chapeaux, ils étaient très larges dans tout le Morbihan, avec des rebords demi-souples, une calotte semi-sphérique, qu'entouraient des rubans passés dans une boucle de métal.

Jusqu'à la guerre, le vêtement foncé a dominé dans la région de Lorient, Auray, Vannes et même sur toute la rive du Golfe du Morbihan et le chupen blanc dans la zone qui constituait son domaine, c'est-à-dire Guéméné, Le Faouët et Pontivy. La confection a, depuis, infiltré chez les uns et les autres sa regrettable uniformité. Ici et là, pour les sorties de la semaine, on revêt même la longue blouse en coutil lacet, qui flotte comme une clamyde antique autour du corps et des jambes, étroitement serrées dans des pantalons également de coutil. Pour le dimanche, on endosse un veston, acheté tout fait, ou que



Anciens costumes de Pontivy et des environs : (a et b) lithographies de Charpentier, vers 1830 ; (c) : croquis de Gavarni, même époque.) — Avant que Pontivy ne fût devenu le pays des « moutons », la tenue des hommes était plus élégante que celle des femmes, soit qu'ils portassent le bragou bouffant et serré aux genoux par des rubans, la culotte haut-de-chausses ou le pantalon large, garni de broderies sur les côtés, la veste longue, rappelant l'habit à la française, ou la veste plus courte, ouverte sur un double gilet blanc, montant jusqu'au pied du col. La jupe des femmes n'était pas plissée, comme du côté d'Auray et de Vannes, mais unie. Le corselet se découpait en pointe sur le devant, en carré dans le dos. Un ruban de velours en était le seul ornement. Il se portait sur une chemisette de toile ou de mousseline qui faisait office de gilet, avec des manches mi-larges, que prolongeaient celles de la chemisette, tuyautées à leur extrémité et qui, rapportées au goût du jour, sont encore de mode. Le tablier, lui aussi, était simple. Quand à la coiffe, c'était la capuche ou capeline, avec un fond de béguin, plus ou moins allongé, tel que le montre le dessin de Gavarni.



Costumes de la région de Pontivy (Photos Hamonic) : Voici de gauche à droite et sous ses divers aspects le costume des « moutons » de la région de Pontivy. Il est de drap blanc, garni de bandes de velours noir et de boutons plus espacés que vers Guéméné. Le dos forme de gros pli creux, réalisés par des pinces. Les poches sont appliquées et très décoratives. L'ornement du bas n'est pas brodé, c'est la lisière même du drap qui a été conservée. Le chapeau est entièrement garni de velours, sauf au sommet de la calotte, et de longs rubans pendent dans le dos. Le jeune conscrit de gauche, avec ses rubans du « tirage », qui lui donnent un air conquérant, porte une chemise et un col modernes. Il a dû, depuis, sans aucun doute, adopter hélas ! le vêtement des villes.

le tailleur du bourg a établi largement ouvert et allongé, afin de le rapprocher de celui des villes. Ainsi que le prévoyait Brizeux dans l'élogie de la Bretagne :

L'utile a pour jamais exilé la beauté !

De plus en plus, un peu partout, le gilet et le chapeau seuls — comme d'ailleurs la coiffe chez les femmes de la Haute-Bretagne — attestent encore la survivance du long passé vestimentaire des populations morbihannaises. Le Breton, fier de sa poi-

celui des femmes, au contraire, tout en demeurant fidèle à son fond noir, s'est de plus en plus égayé dans l'accessoire de ses tabliers aux teintes vives, aux broderies merveilleuses, de ses collerettes et de ses coiffes de dentelle. Ici, au lieu de l'exiler, on a fait naître la beauté, en obligeant les tissus modernes, les nouveautés, à se plier aux exigences des formes traditionnelles du costume national, pour l'enrichir.

Nous pouvons sans crainte partir de ce principe que dans le Morbihan, comme



Costumes anciens de Vannes (Lawsch) et de Baud, par H. Lalaisse : A Vannes et dans les environs, à la veille du Second Empire les élégants cherchaient à concilier la mode locale et celle de la ville : d'où le pantalon à pont et l'habit carré sans col, rappelant à la fois le vêtement du Léon et l'habit qui se portait sous la Restauration. Baud était de caractère presque romantique avec le pantalon de toile blanche ou de nankin, le gilet à revers, largement ouvert pour laisser voir le plastron finement plissé de la chemise, le turban de lainage fantaisie, et la veste courte, qui était de mode sous le Directoire. Le chapeau, comme dans tout le Morbihan, était de très grande taille et en feutre.

trine et de sa tête dures, indique ainsi que si les nécessités de la vie économique nouvelle l'obligent à abandonner le costume de ses ancêtres, il entend conserver tout au moins ces derniers vestiges : le gilet qui couvre ses pectoraux et le chapeau qui abrite son chef.

..

Alors que le vêtement des hommes du Morbihan s'est acheminé vers l'uniformité,

d'ailleurs dans le Finistère, — et nous en avons fourni maints exemples qu'on peut comparer — au lendemain de la Révolution, les robes des femmes se ressemblaient toutes. Elles étaient dépourvues de taille et, selon la situation de celles qui les portaient, établies dans des tissus plus ou moins fins, mais généralement de teinte mélangée ou neutre. La jupe tombait, au début du XIX^e siècle, en plis réguliers, montés en tuyaux d'orgue sur la ceinture, comme il était de mode sous Charles IX,



Anciens costumes de Vannes-Auray, lithographie de Charpentier vers 1830. — Fermière d'Elven, gravure de Lalaisse : La toilette féminine, au début du xxi^e siècle, était à peu près la même dans la plupart des cantons du pays de Vannes et Auray. Sur un jupon de drap clair, bleu ou blanc de préférence, la jupe de drap plus foncé, tombait en plis réguliers. Le corsage en deux pièces se composait d'un gilet à manches plus ou moins longues, d'un corselet généralement simple, ouvert sur le devant, avec des ourlets saillants sur le dos. Il s'agrémentait d'une collerette pour l'habillé. Le tablier était très ample, d'une seule pièce, avec un large plastron qui couvrait toute la poitrine et se fixait sur les épaules avec des épingles. La coiffe dite de Saint-Patern, différait peu de la kerfeuten, mais ses bardes, rejetées en arrière, rapprochées par un lacet sur le fond, tombaient symétriquement dans le dos. Cette coiffe variait selon les pays. A Elven elle s'agrémentait d'une crête, que Souvestre compare à un soc de charrue.



Costumes des environs de Vannes (photos Laurent Nel) : Dans la région de Vannes, Lorient, Auray, Quiberon, le costume ancien des hommes ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Cependant, dans les années qui précédèrent la guerre de 1914-1918, l'originalité se manifestait encore dans les vêtements masculins qui gardaient leur ligne traditionnelle. Voici, de gauche à droite, quatre vestes de même forme, ouvertes sur des gilets également de même forme mais différemment présentés. Le col de chemise et la cravate régates sont une concession à la mode des villes. Le peu d'importance de la piécette du tablier et le corsage largement ouvert caractérisent la tenue des femmes des environs de Vannes. Comme dans toute cette partie du Morbihan, le bouquet du corsage des mariées est constitué par une touffe de fleurs d'oranger, d'où part une longue ramille fleurie qui descend jusqu'au bas de la robe. Les deux coiffes sont la coiffe actuelle de Saint-Patern. Celle de gauche est surmontée de la couronne de fleurs d'oranger, que portent les jeunes épouses, le jour de leur mariage.

mais peut-être avec plus d'ampleur. Le corsage, en deux pièces, gilet et corselet, était simple, avec des manches demi-larges, à parements descendant jusqu'au poignet. Ce corsage était, sur le devant, caché par la piécette du tablier, qui couvrait également les pointes d'un fichu, généralement clair ou à carreaux.

Entre 1840 et 1850 la mode imposa la jupe très ample, telle qu'elle était apparue dans les villes sous Louis-Philippe, avec des plis irréguliers, qui lui donnaient l'apparence d'une grosse cloche. Les manches étaient plus larges, mais les élégantes adoptaient parfois les manches à gigot, aux longs poignets serrant l'avant-bras. Tout cela n'avait jusqu'alors aucun caractère original. On n'osait pas encore arborer les couleurs vives. Le velours, la soie, les broderies luxueuses demeuraient l'apanage de la bourgeoisie fortunée. La coquetterie était limitée dans ses manifestations somptueuses.

Ce fut seulement vers la fin du Second Empire que les femmes des régions de Lorient, Vannes, Auray, Hennebont commencèrent, sur leurs robes noires, à se parer de tabliers plus somptueux, de soie brochée ou brodée, quelquefois peinte, et de velours soutaché ou uni, noir ou de couleur. Le corsage demeuré jusqu'alors fermé, souvent à l'aide d'une fibule, et qu'ornaient un petit col de toile, s'ouvrit en carré sur un gorgerin de lingerie ou de dentelle. La manche prit plus d'ampleur et s'orna de parements de velours en harmonie avec la hauteur du lai, également de velours, formant le bas de la jupe. La piécette du tablier eut, du côté de Vannes, d'Auray, de Pontivy, de Baud, de Guéméné, de Ploërmel, tendance à diminuer d'importance pour mieux dégager le corselet, alors qu'elle se spécialisa, au contraire, vers Lorient et Hennebont, dans une forme particulière de plastron qui couvre tout le devant du corsage et même les épaules. Depuis, avec des modifications peu importantes, ce costume s'est maintenu plus ou moins riche, plus ou moins décoré, suivant le goût ou la fortune de celle qui le porte.

Quels que soient les changements survenus, en raison peut-être de son unité plus stable que dans le Finistère, nous retrouvons dans le costume du Morbihan comme une rénovation du xvi^e siècle. On

a l'impression que les Alréennes, les Vannetaises, les Lorientaises, les Baudoises également, ont cherché à se créer une élégance bien à elles, inspirée d'une tradition classique, pour la rapprocher, comme nous l'avons déjà indiqué, de la robe à la française ou à la bretonne, que la duchesse Anne de Bretagne, devenue reine de France, imposa à sa cour, afin de lutter contre l'influence des vêtements italiens, alors en vogue dans la majeure partie du royaume.

C'est ce qui fait que les cortèges matrimoniaux, — comme d'ailleurs les grands pardons de Sainte-Anne d'Auray, de Sainte-Barbe-du-Faouët, de Saint-Nicodème et des environs de Guéméné — ont un aspect plus grave et plus imposant que dans bien d'autres régions de la Bretagne.

Les épousées arborent des bouquets de corsage d'où tombe une ramille fleurie, semblable à une liane de chèvrefeuille, et placent sur leur coiffe une couronne en forme de tiare, également décorée d'orange. Les filles d'honneur, au bras de leur galant, se tiennent droites dans leur lourde robe aux plis hiératiques, qui descendent jusqu'au sol, à l'imitation de la cotte des dames de la Cour d'Henri II. Par leur importance et leur éclat, les tabliers font, en outre, songer à des chasubles, qui seraient les vêtements sacerdotales de prêtresses officiantes d'un culte très ancien.

Il serait vain de nous attarder sur les détails qui se retrouvent utilement dans les commentaires qui accompagnent les gravures. Celles-ci parlent d'elles-mêmes et permettent toutes les comparaisons. De même, nous n'insisterons pas sur les vêtements féminins des régions de Pontivy, de Ploërmel, de Josselin, demeurés plus simples et soumis directement à l'influence de ceux de la Haute-Bretagne, influence qu'on ne peut pas plus nier ici qu'on ne niera celle du Finistère sur les cantons de Gourin et du Faouët, alors qu'au contraire, quoique limitrophe de l'arrondissement de Quimperlé, Pont-Scorff est demeuré spécifiquement vannetais.

La compénétration des modes régionales est un phénomène que l'on constate mais dont il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la date et l'origine. Des greffages curieux se produisent, des mélanges s'harmonisent qui donnent d'excellents résultats. C'est le cas



Femmes de Lorient (a) lithographie de Lalaisse vers 1848 ; (b) dessin de Charles Gousset, vers 1835. On voit la transformation subie par le costume de cette partie du Morbihan. Le corsage est demeuré le même, quant à sa forme. La jupe ample, aux plis irréguliers, a remplacé celle à plis rectilignes. Mais le tablier, par la disposition de son empiècement, est déjà celui qui se porte encore. La coiffe est alors dans toute son ampleur. Pour les cérémonies, les barbes au lieu de tomber droites dans le dos, se développent harmonieusement sur les épaules. Elle a bien dans son ensemble la forme même du capot-ribot, que porte la femme, dans le dessin voisin, que Charles Gousset, son auteur, intitule : *Laysans de Caudan* (bourg voisin de Lorient.) A remarquer encore dans ce dessin l'aspect des vestes, l'une longue en forme d'habit, l'autre courte, qui se portaient à cette époque dans le costume de Lorient et Vannes, ce que confirme, on le verra plus loin, les lithographies de Lalaisse.



Costumes actuels de Vannes-Lorient (photos L. Nel) ; *Auray* (photos Hamonic). Le costume de Vannes dit de Saint-Patern est celui de la région comprise entre les bas courts du Scorff et du Blavet. C'est le tablier qui fait la diversité de ce costume, en changeant d'aspect suivant le pays. Il est de cotonnade pour la semaine et d'une grande richesse pour l'habillé, généralement de soie claire, brodée, brochée et même peinte de fleurs vivaces. A Vannes, son empiècement ne couvre que le bas de la poitrine ; à Auray, Carnac, Quiberon, il monte jusqu'à la base de la collerette, qui ne se porte que dans ces cantons. A Lorient, Hennebont, Pont-Scorff, l'empiècement recouvre toute la poitrine et même les épaules, ne laissant qu'un petit col droit de broderie blanche, alors qu'à Vannes le corsage s'échancre sur un plastron de dentelle.

notamment du costume porté dans la quasi totalité du canton de Gourin et dans la majeure partie de l'ouest du canton du Facuët, dont l'est se ressent du voisinage de Guéméné. Gourin conjugue le pays carhésien et l'Arcadie bretonne. La robe tient des deux, mais le corsage appartient au premier avec le découpage en carré de son encôlure et la disposition des appliques de velours. Le tablier n'a pas l'ampleur de celui du reste du Morbihan. Il rappelle Pont-Aven par sa taille et sa présentation. Quant à la coiffure, c'est la *corléden*, agrémentée de deux brides relevées en anses et laissant voir les cheveux sur le devant (1).

Nous nous devons cependant, car l'image ne saurait en rendre les particularités, de préciser l'aspect des corsages de Guéméné et de Baud, qui diffèrent complètement de ceux de Vannes et Auray.

Guéméné a d'ailleurs toujours été plus fantaisiste. C'est là que triomphent et le « mille boutons » et les couleurs vives.

Le corsage guéménois est fait de pièces de velours ajustées d'après un dispositif quasi rituel, qui rappelle par plusieurs côtés le bliant du XII^e siècle, et auquel, vieilles comme jeunes, se reprocheraient de ne pas se conformer. Toutes les parties de velours, découpées sur un biais différent, sont disposées de manière à faire apparaître, au milieu du dos, un petit carré et une ligne médiane qui rejoint la taille en tissu semblable à celui de la jupe et du haut des manches attenantes au gilet. Le devant du corsage, tout en velours également, est complètement fermé et croise sur la poitrine. Il se décore de la double et traditionnelle alignée de boutons dorés. La jupe, froncée à la taille et montée sur un bourleden, s'attache au corselet par un jeu d'agrafes. Elle est en tissu noir avec, en bas, un haut lai de velours. Les décors du lai sont assortis à ceux des manches. Le tablier habillé est généralement de tissu léger et de nuance claire. Il est brodé, emperlé ou découpé. Certains sont établis en velours de couleur et leurs

broderies s'assortissent à celles des robes. La coiffe de Guéméné, montée sur une petite coiffette rigide, qu'entoure un ruban de couleur, a la forme d'un triangle allongé, dont la base est devant et dont les deux côtés se prolongent en arrière. Elle est fixée au sommet de la tête, sur le flou des cheveux, et maintenue par une mentonnière qui se noue verticalement sur le côté gauche. C'était autrefois un capot rond, entouré d'un ruban, comme l'est la coiffette de Pont-Aven dégarnie de ses ailes.

A Baud, la disposition des empiècements de velours du corsage diffère de celle de Guéméné. Le gilet est de beau tissu noir, uni ou broché, avec des manches semblables à celles portées dans tout le Morbihan. Le corselet comporte un empiècement qui forme le haut du dos et deux larges bandes légèrement froncées, établies à plat dans un mouvement dessiné en ovale. Ces bandes passent sur les épaules et reviennent former sur le devant l'encadrement d'un plastron de dentelle. On songe tout naturellement aux surcots du XV^e siècle.

Notons encore que le Morbihan n'a pas autant que le Finistère subi le mode des jupes courtes. Les robes se portent en général toujours longues. Cependant, depuis quelque temps, se marquent des exceptions qui tendent à se généraliser.

Ce qui donne surtout son caractère au costume de Baud, c'est la magnificence de sa coiffe. On dit avec raison que c'est l'une des plus anciennes et l'une des plus harmonieuses de Bretagne. C'est, en fait, une translation en lingerie ou en dentelle de l'ancien capot de drap ou de percale imprimée, blanc à pois noirs ou bleu à pois blancs, qui se portait jadis à Lorient, Pont-Scorff, Plcuay, Port-Louis, Belz, Hennebont, Baud, Saint-Jean-Brévelay, Pontivy, et même dans le Finistère.

Le capot-ribot est le descendant le plus direct du *bardocucullus*, la coiffure primitive et longtemps préférée des Celtes. Après avoir régné sur l'Europe centrale et occidentale, et, plus tard, sur les provinces françaises, après avoir été imposé aux dames de la Cour sous forme de chaperon par la Reine Anne, qui aimait son aspect et son côté pratique, c'est peut-être son origine même qui lui vaut, s'il n'a plus qu'un petit royaume, d'avoir trouvé

(1) Cette coiffe est tout ce qui reste de celle qui se porte encore, mais de plus en plus rarement, pour les deuils, qui comportait, par derrière, comme un long voile de lingerie, resserré en dessous du chignon et descendant en éventail dans le dos presque aussi bas que la taille, et qu'agrémentaient deux brides retenues par le devant du corsage par une épingle.



Femmes de Pluméliau. — Jeune fille de Guéméné-sur-Scorff. — Jeune femme de Plouay, par H. Lalaisse. A Pluméliau, comme à Baud, son chef-lieu de canton, on a toujours aimé les beaux corsages. Ceux-ci, par leur forme qui n'a que peu varié dans son patron, se composent de deux pièces : le gilet et le corselet. Ce dernier, autrefois, tant par la disposition des broderies que par leur coloris, se rapprochaient de l'aspect du corselet de Bannalec et Pont-Aven. Comme aujourd'hui encore, aucun bouton ne le décorait. A Guéméné et à Plouay, le corselet était établi avec des lacets sur le devant, comme à Fouesnant. Il était généralement de couleur et montait jusqu'à la naissance du cou, laissant à découvert le plastron du gilet. Quand vint la mode des « mille boutons », lancée pour le costume masculin, les femmes l'adoptèrent à leur tour. Elle ne l'ont jamais abandonnée depuis. Chez toutes, on portait le tablier ample, avec une piécette moins importante que du côté de Vannes, Auray et Lorient.



*Différents aspects du costume de Guéméné : (a) Costume de cérémonie (photo Hamonic) : vêtement de drap noir moderne, gilet très ouvert, veste courte sans col, éclairée seulement par le décor des boutons d'argent. (b) Costume quotidien, tel qu'il se portait vers la fin du XIX^e siècle ; culotte rappelant la braie, ornée de passementeries de couleur, gilet mi-partie drap et velours. (c) Costume dit *gwennedour*, mi-partie en drap blanc et en velours et drap noir. Ces derniers décorent le haut du gilet et recouvrent tout le haut de la veste : la poitrine, les épaules et les omoplates (photo Waron). La femme de gauche porte le costume habillé, dont nous donnons par ailleurs la description. La femme de droite est en costume de travail.*

celui-ci dans la Cellie morbihannaise. Au milieu du XIX^e siècle, son domaine s'étendait encore sur douze cantons appartenant à quatre arrondissements différents. Ses frontières se sont resserrées depuis et ce n'est plus guère que dans le triangle des cantons du Faouët, Guéméné, Pontivy, Baud, qu'on le rencontre, cheminant par les routes, ou imposant son aspect monacal dans les villages. Il donne à celles qui le portent quelque chose de solennel, tout à la fois moyenâgeux et hiératique, qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux vieilles

cale au cercle fermé, ininterrompu, contenant des vibrations menues, et à un parfum, à l'odeur de l'hiver, le matin, quand il fait très froid et un peu de vent, parfum que l'on pourrait très bien décomposer : une pénétration fraîche contenant des atômes d'encens et de châtaigne grillée ».

Les aspects du capot-ribot ne sont pas uniformes même dans l'étroit espace où il se porte : à Baud et Pontivy, il est à fond arrondi et gaufré comme un béguin, à fond plat, plissé et décoré, rigide, en forme de toque de juge, à Guéméné et au Faouët.



Ploermel et Josselin : (a) Femmes de Ploermel ; (c) Femmes de Josselin, par H. Lalaisse ; (b) Homme de Ploermel, par Darjou. Les robes dans l'est du Morbihan étaient semblables à celles qui se portaient dans la plupart des provinces françaises, avec tablier fichu et petit châle. La coiffe de Ploermel était celle de la Haute-Bretagne. La coiffe de Josselin est ici un hennin amplifié, fait d'une pièce d'étoffe ou de tulle empesé, relevée dans toute sa largeur, pour se croiser sur le sommet de la tête, en faisant autour du visage un double encadrement. Le costume masculin, à Ploermel, se ressentait de celui de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure : L'accessoire était une cravate ou un foulard éclatant, noué sur un col de lingerie, comme il était de mode sous la monarchie de juillet.

et peut-être encore mieux à celles-ci qu'à celles-là, car il répand sur le visage une ombre légère, d'une extrême douceur, qui atténue les rides et les traits trop marqués. Les mam-coz assurent qu'il est facile à porter parce qu'il se pose sans longs préparatifs sur la tête ; qu'il est agréable et commode, parce qu'il garantit de tout : de la neige, de la pluie, du vent et du soleil.

Le capot-ribot a, ce n'est pas douteux, un charme imprégné d'art et de poésie : Jeanne Malivel trouvait son fond brodé d'une inspiratrice beauté. « En le voyant, écrivait-elle, je songeais à une phrase musi-

Ses bardes et son bavolet différemment attachés tombent sur les épaules en draperies harmonieuses, comme les pans du *klaft* qui coiffe les sphinx égyptiens, ou forment pélerine dans le dos. La coiffure proprement dite est garnie de velours avec un fond de toile imperméable. La doublure du bavolet est verte, rouge ou violette. A Saint-Dolay, dans le canton de la Roche-Bernard, on l'établit en flanelle blanche, dont la bordure est arrêtée par la lisière même de l'étoffe. Cette lisière se répète au bord du capot. Le fond, légèrement plissé, dessine le mouvement en pain de sucre du capot lui-même. Un velours noir ou un



Costumes actuels de Ploërmel et de Josselin (photos L. Nel), de Pontivy (au centre) photo Hamonic). La région de Ploërmel et de Josselin a évolué comme les autres. Le costume local a conservé le châle fichu, maintenant en dentelles ou en velours brodé de fleurs assorties à celles du tablier, avec de longues franches rappelant le châle de Carnac et de Quiberon. La coiffe est la gallen, la coiffe à lacets, avec des bardes repliées et posées à plat sur le fond. Les plus élégantes ont enlevé les brides et les bardes. Selon la manière dont elles sont relevées et surtout selon leur largeur, elles forment des variantes appréciables. Il y en a autant que de paroisses entre Ploërmel et Josselin. Les deux fillettes, au centre, portent le costume traditionnel de Pontivy, qui est dans son ensemble le même que celui de Vannes, Auray, Lorient.

taffetas entoure la coiffe et forme un nœud de rubans derrière.

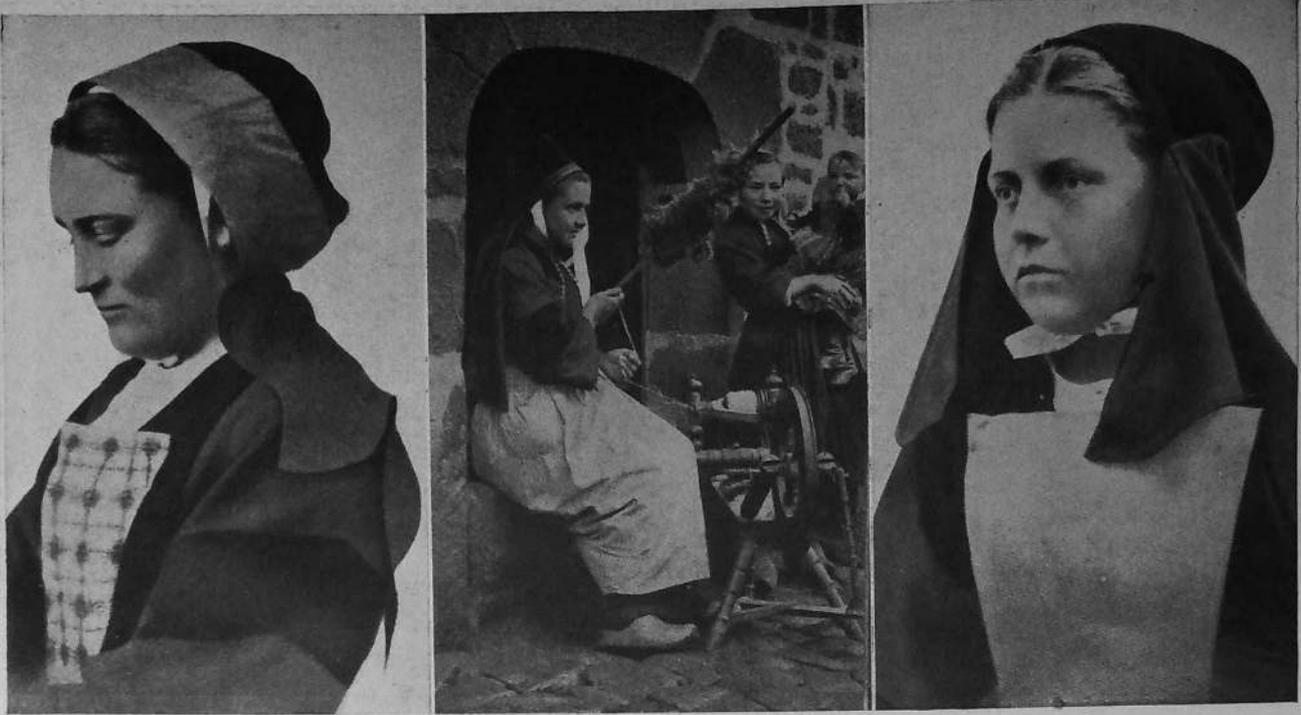
La *bugulez*, ou coiffe de travail, dont se coiffent, dans la région d'Auray, les gardiennes de bestiaux (*bugulezed*) d'où elle tire son nom, est un petit capot sans fond ni barbes. Etablie en drap noir, elle est doublée de serge ou de flanelle rouge, grenat ou bleue.

Partout où il domine, à Baud, Locminé, Saint-Jean-Brévelay, le capot est maintenant en tulle, en mousseline brodée, en dentelle, en guipure ou en filet. Il enveloppe la tête comme la capuche d'une capeline et rappelle par sa majesté la coiffure dites des veuves, qu'adopta Catherine de Médicis, à la mort de Henri II, et que les dames de la Cour portèrent jusqu'à la fin du *xv*^e siècle.

Les gravures que nous reproduisons montrent quelques-unes des transformations successives subies depuis 50 ans par la coiffe de Baud. C'était, au début du *xix*^e siècle, le capot monacal que portent encore les Filles du Saint-Esprit et qui semble leur donner des ailes. Sa simplicité lui avait valu le nom de « modeste », avant de le changer en celui de « Coëf-Kornec ». Tout d'abord, le bavolet tombait sur les épaules et dans le dos comme

une courte pélerine. Il se divisa par la suite. Ses barbes se détachèrent nettement pour s'étager sur les côtés. Elles s'assouplirent plus tard et se transformèrent en épaulettes gracieuses, pendant que l'arrière du bavolet se découpait, s'allongeait en se rétrécissant, pour former dans le dos comme « une queue de raie », dit-on dans le pays. Le fond fixé sur une coiffette à rosaces quienserre le chignon, s'agrémenta de deux petites cornes qui surmontent un léger plissé.

D'une façon générale — car Baud fait exception — l'ampleur primitive de toutes les coiffes morbihannaises du fait de leurs transformations, s'est peu à peu atrophiée, ne laissant subsister qu'un embryon de bavolet sur la nuque, un soupçon de bandeau sur le front, pour devenir, par la suppression totale des barbes, le léger accent circonflexe d'Auray, de Vannes, qui va de pair avec la cornette de St-Patern — nom d'une commune voisine de Vannes et du patron de cette dernière ville — de Quiberon, d'Hennebont, de Pluvigner, etc... car, à l'exemple de la *kiz-fouën fouesnantaise*, non pas du fait de sa somptuosité, mais en raison de sa simplicité et de son bon marché, elle a conquis victorieusement une région étendue, où elle rem-



1. Capot de travail de Baud (photo Waron). — 2. Capot de Guéméné et du Faouët. — 3. Capot de Cléguerec et Pontivy (photos Hamonic).

place d'anciennes coiffes difficiles à porter. A Elven, cependant, quelques vieilles arborent encore la « coiffe à pignon », que Souvestre comparait à un soc de charrue.

La partie est du Morbihan n'a pas autant subi l'emprise de l'alréenne, que le vent « rebrousse en auréole sur le front ». A Pontivy, le chaperon dérivé du capot-ribot a gardé ses ailes et son bavolet diminué. Josselin, Ploërmel, Malestroit, Questembert portent la gallèse, autrement dit la coiffe à lacets. Les barbes ont seules été repliées et posées à plat sur le fond de la coiffure. Depuis, les brides servant de jugulaire ont été supprimées et les barbes, selon la manière dont elles sont relevées et

surtout selon leur longueur, comme à Réguiny et dans le canton de Rohan, forment des variantes qui ne manquent ni de grâce, ni d'originalité.

Au musée des Salorges, à Nantes, Noëlie Couillaud, la consciencieuse artiste, auteur de *l'Anthologie de la Coiffe*, a placé une collection unique des coiffes du Morbihan, collection aussi remarquable par la beauté de sa présentation, que par le souci de vérité de son exécution. C'est là que nos arrière-petits-neveux pourront se rendre vraiment compte du sens artistique avec lequel leurs aïeules adaptaient leur tenue à la physionomie du cadre où elles vivaient.



Différents aspects de la coiffe de Baud (photos Hamonic et Laurent Nel).



Un mariage au bourg de Batz, d'après une ancienne gravure (1850).

CHEZ LES PALUDIERS

IL y aurait fort peu de choses à dire sur les costumes de la Loire-Inférieure, si ce département ne comportait pas le canton de Guérande dans ses divisions administratives. Tout le monde sait que ce dernier, — qui comprend notamment les communes de Guérande, le Bourg de Batz, Saillé et jadis Escoublac, — forme une enclave dont les habitants ont longtemps gardé des habitudes de vie et de vêtue, qui tranchaient nettement sur celles des populations environnantes.

Et même, il faut encore faire une distinction entre les dits habitants, selon qu'ils étaient attachés à la culture du sol ou s'occupaient de la récolte du sel.

Les premiers seraient les descendants des Bretons Armoricaux qui s'établirent au temps du roi Erispoe, entre la rive sud de la Vilaine et la rive nord de la Loire. Les seconds appartiendraient plutôt à une colonie venue du nord, fixée là à l'époque des invasions saxonnes, et qui s'est mélangée à la race celtique, au cours des siècles.

La diversité physique des uns et des autres donne toute sa vraisemblance à cette suggestion.

Les métayers, de taille moyenne, carrés d'épaules, ont les yeux et les cheveux noirs. Leurs femmes sont lestes, pimpantes, bien faites et jolies, remarquables, dit Amédée de Francheville, par la douceur de leur physionomie.

Le paludier, plus généralement blond que châtain, est élancé, d'une stature plus élevée que le métayer, tout en étant robuste autant que lui. Il a la tête forte, les traits aquilins et l'angle facial très prononcé. Les paludières, bien qu'exposées durant les chaleurs de l'été aux ardeurs du soleil brûlant, et quoique se livrant à de durs labeurs — comme lorsqu'elles transportent le sel dans des sortes de gabions qu'elles placent sur leur tête — conservent une peau blanche et vermeille. Leur taille est fine et leur démarche pleine d'aisance et de grâce. Mathurin Méheut a rendu dans maintes de ses fresques leur allure tanagréenne aux côtés des paludiers, debout dans le soleil, et occupés au milieu des œillets à manier les laz aux manches longs et flexibles, qui servent à dresser des mulons étincelants.

Les habitants de la presqu'île guérandaise ont toujours eu des costumes de travail

différents de ceux de l'habillé ; autrement dit, même devenus vieux, ceux-ci n'étaient jamais achevés d'user au tout les jours. Pour la semaine, hommes et femmes se vêtaient, comme les ouvriers du pays, de serge grossière et de toile fabriquées à Guérande même. Mais, autrefois, le dimanche, — car hélas de tels costumes, aujourd'hui ne sortent plus des armoires que pour les manifestations touristiques — chacun avait à cœur d'arborer l'habit traditionnel, que tant de tableaux et de gravures ont rendu universellement célèbre.

Le paludier portait la culotte flottante, le bragou-braz ample et plissé, en toile blanche ou en basin de Guérande, serré au genou par des « canons » en cocarde, des bas blancs ou des guêtres blanches, des souliers de daim jaune avec boucles et rubans, deux gilets de drap blanc, dont l'un avec manches, un troisième de drap bleu soutaché de bandes vertes et un quatrième de couleur rouge orné d'un col de lingerie,

faisant office de chupen, plus court que les trois autres également étagés.

Seule la couleur de l'étoffe marquait la différence du costume du métayer, dont le chupen et les gilets étaient uniformément bleus et la culotte généralement de serge brune.

Les chapeaux des métayers étaient petits et ronds, tandis que ceux des paludiers avaient de larges bords, que les jeunes gens relevaient sur le côté et les hommes mariés sur le devant. Ces chapeaux étaient garnis de rubans ou de chenilles qui se portaient différemment suivant que l'homme était célibataire, marié ou veuf.

Les uns et les autres revêtaient pour les cérémonies, les mariages, les baptêmes, les enterrements, un manteau demi long, à collet, de teinte noire, tout semblable à ceux des petits maîtres de la cour de Henri III.

Lorsque les paludiers conduisaient leurs mules pour aller vendre des briquettes de



1. Paludier du bourg de Batz. — 2. Paludier en blouse de voyage (lithographie de H. Lalaisse, Galerie Armoricaire 1846-1850). — 3. Habitant de Savenay, par Darjou, vers 1860. Le paludier portait le bragou-braz ample et plissé, serré aux genoux par des « canons » en cocarde, des bas blancs ou des guêtres blanches, des souliers de daim jaune avec des boucles et rubans, quatre gilets étagés : deux de drap blanc, dont l'un avec manches, le troisième de drap bleu, soutaché de bandes vertes, le quatrième de couleur rouge, plus court que les trois autres, orné d'un col de lingerie et faisant office de chupen. Lorsque les paludiers partaient en voyage avec leurs mules, ils endossaient la blouse de toile que l'on voit ici. L'habit de Savenay, avec son bragou-braz, ses guêtres, se composait un vêtement qui rappelle celui de Quimperlé et de Bannalec.



1. *Paludière et métayère du pays de Guérande*, lithographie de Z. Coste, vers 1850. Voici le détail d'un corsage de mariée du pays de Guérande, avant la pose du plastron rigide qui le couvre ordinairement : pilet décolleté en rond, agrémenté d'une collerette empesée, manches rouges et ornées à leur extrémité de hauts poignets mousquetaires ; corselet, généralement bleu et très ajusté, lacé par devant, découpé dans le dos de façon à former un carré rigide, qui fait songer à une attelle. La robe, très ample, se compose de deux jupes de dessous et d'une jupe étagée, blanche pour les jeunes filles, violette avec des garnitures de velours pour les femmes mariées. — 2. *Métayères de Guérande*, lithographie de Charpentier, vers 1850. La tenue des métayères n'avait pas autant d'éclat que celle des paludières : corsage plus sombre, non décolleté et couvert sur les épaules par un fichu en pointe qui croisait sur la poitrine ; triple robe à étages de serge brune. Une cordeillère ou une lièze de drap servait à relever les jupes pour le travail et prenait, le dimanche, une allure d'ornement. Le plastron provenait souvent d'un chef de pièce de drap sur lequel se lisait le nom du fabricant ou le numéro de fabrication de la pièce, comme cela se voit également dans certaines régions de la Savoie.

tourbe ou se faisaient saulniers pour troquer le sel de leur récolte, ils endossaient un sarreau de toile blanche, d'une forme particulière, qui descendait jusqu'aux genoux, montait jusqu'au cou et comportait sur la poitrine une poche aux ouvertures verticales et parallèles. Ils se coiffaient alors le plus souvent d'un bonnet de laine de couleur, semblable à celui des pêcheurs de tout le littoral breton.

Le costume des femmes était aussi remarquable que celui des hommes. Celles qui, dans les grandes occasions, fêtes ou mariages, le portent encore, font songer aux châtelaines du moyen-âge et de la Renaissance, avec le plastron rigide qui couvre le devant de leur poitrine comme une légère cuirasse, ou comme le panseron ou le corps-piqué de la fin du xvi^e siècle. Mais, de même que chez les hommes, il existe, entre les tenues des paludières et des métayères, des différences notables dans la coupe des robes, leur ajustement et la couleur des étoffes.

Le corsage en deux pièces — toujours

comme dans le Finistère et dans le Morbihan — comportait un gilet décolleté en rond décoré d'une collerette en dentelle empesée, avec des manches rouges, larges quelquefois comme l'étaient les maheutres, et ornées à leur extrémité de hauts poignets mousquetaires brodés et décorés. Le corselet, généralement bleu, très ajusté, se liait par devant avec des rubans dont l'extrémité après avoir entouré la taille retombait en flots sur le côté. Il se découpait dans le dos de manière à former un carré rigide qui fait songer à une attelle.

La robe était ample, parfois à plis réguliers, composée de deux jupons blancs et d'une jupe de dessus étagés les uns sur les autres, comme chez les mariées de Quimper.

La jupe de dessus était d'étoffe blanche pour les jeunes filles, de couleur violette avec des garnitures de velours pour les femmes mariées, et de couleur noire pour les veuves et pour les deuils.

Le tablier était à reflets changeants. Il se nouait à la taille et s'ornait d'une ceinture à cocarde et à longs rubans pendants ap-

pelée *livrée*. Sur le corsage, se posait un carré d'étoffe broché d'or et d'argent formant un plastron ondulé. Les bas, qui se portaient avec des souliers de daim découverts et enrubannés, étaient rouges, avec des fourchettes brodées de différentes couleurs.

La tenue des *métayères* n'avait pas autant d'éclat. Le corsage était plus sombre, non décolleté et couvert sur les épaules par un fichu en pointe qui croisait sur la poitrine. La triple robe, à étages, était de serge brune ou noire. Une cordelière ou une lisière de drap, placée à la hauteur des hanches, qui dans la semaine servait à relever les jupes pour le travail prenait, le dimanche, une allure d'ornement. Le tablier était sans piécette et le plastron qui remplaçait celle-ci provenait souvent d'un chef de pièce de drap où se lisait, en lettres d'or ou de couleur, le nom du fabricant ou le numéro de fabrication de la pièce. « Les hommes s'en parent ainsi que les femmes, dit Abel Hugo, et il n'est pas rare de trouver au milieu du marché plusieurs paysans endimanchés,

dont les habits sont garnis de lisières rapportées, où l'on distingue les mots de Sedan, Louviers, Elbeuf, Carcassonne. » (1).

Pour les deuils et les enterrements, *paludières* et *métayères* s'enveloppaient d'une demi-mante, en laine noire, souvent doublée de fourrure.

On a donné de l'ancienne coiffe de Guérande, Saillé, le Bourg de Batz, bien des définitions. Les uns lui ont trouvé un caractère égyptien et même gréco-phénicien, les autres ont vu en elle une réplique du bonnet chaperon ou du bonnet à résilles que portait Claude de France, fille d'Anne de Bretagne et première femme de François I^{er}. C'est plutôt à la coiffure que Holbein prête à Anne de Boleyn, femme d'Henri VIII d'Angleterre, qu'il faudrait la comparer. Mais il est encore nécessaire de distinguer ici la coiffe de la semaine de celle de l'habillé. Pour la semaine elle était de toile, quelquefois de batiste, avec un

(1) Abel Hugo : *la France pittoresque*.



1. *Mariés du Bourg de Batz* (photo Hamonic). — 2. *Mariés de Saillé* (photo Château). Ces photographies datent de 1910 ou 1912. A cette époque le costume d'apparat était encore de mode au Bourg de Batz et à Saillé pour les cérémonies nuptiales. L'un des mariés porte le manteau de drap noir, qui complète le vêtement. Au Bourg de Batz, le corsage était de drap violet à manches blanches recouvertes de soie rouge. La robe est, sauf la rigidité des plis, celle que nous avons décrite plus haut à trois jupes superposées. La coiffe est celle que nous reproduisons plus loin. Le costume de la femme de Saillé ne diffère pas sensiblement de celui du Bourg de Batz, sauf que le plastron a l'apparence d'un écu à quartiers, tandis qu'il semble être à mi-partie au Bourg de Batz.

Tond étroit et plissé seulement en pointe. Les barbes s'attachaient sous le menton à l'aide d'une épingle. Cette même coiffe se portait les petits dimanches en laissant flotter les barbes.

Les jours de grande tenue, les cheveux, d'abord divisés en deux tresses, s'entouraient à distance égale d'un ruban de couleur blanche appelé *serrant*, puis se relevaient sur le front en forme de couronne. Un chaperon en tulle brodé, garni de dentelles, de perles, de roses blanches pour une mariée le jour de ses noces, laissait voir le serrant et les cheveux. Les barbes venaient se rejoindre sous la gorge et formaient une sorte de collerette juxtaposée sur la fraise du corsage.

Les métoyères portaient en semaine la coiffe de coton confectionnée dans une étoffe blanche épaisse, encore en usage, il n'y a pas bien longtemps à Saint-Molff et Mesquer, et le dimanche de grosses catioles de dentelles aux barbes relevées, qui se rapprochaient des hauts bonnets en forme de hennin, en honneur au delà du Croisic, vers Saint-Nazaire et Savenay ou, encore, leurs barbes formant bavolet, peu différentes des coiffes en usage dans toute la Bretagne.

Par tous ces détails on voit que la presqu'île Guérandaise est vraiment habitée par un clan dont le particularisme rivalise avec ceux de Plougastel-Daoulas et de Pont-l'Abbé. Il y a d'ailleurs entre ces trois cellules bien des points de ressemblance, qui s'expliquent peut-être par le fait d'une commune origine. Ce sont, les unes et les autres, des populations qui, en raison de leur établissement sur des pointes continentales extrêmes, ne se sont que peu laissées compénétrer par des groupements voisins. Les habitants, comme dans les îles de l'Océan, ont gardé durant des siècles l'habitude de se marier entre eux. Leurs mœurs et leurs coutumes sont en conséquence demeurées intactes.

C'est ainsi que les cérémonies matrimoniales étaient ici, comme dans le Finistère et dans le Morbihan, entourées d'un décorum aussi rituel qu'original.

Le matin du mariage, alors que la famille et les invités se trouvaient réunis, ce n'était pas, comme du côté de Quimperlé ou de l'Argoat, le baz-valan qui venait chercher la mariée, mais sa propre grand'mère. Elle s'approchait de la jeune fille, tenant dans

sa main une couronne de roses blanches, qu'elle posait sur sa tête, et un bouquet de fleurs d'oranger, qu'elle accrochait à son corsage. **A ce moment**, l'une des compagnes de la mariée lui chantait une chanson, avec refrain que l'assemblée reprenait en chœur, dont les couplets énuméraient longuement, patiemment, toutes les charges et toutes les misères morales et matérielles qui peuvent être le lot d'une femme dans son ménage. Le tableau était tellement poussé au noir, que le bon ton exigeait que la future épousée s'évanouisse. Alors venaient les paroles de consolation :

— Ecoute le rossignol, le chantre de nos bois.

— Tu vois combien les femmes sont malheureuses, mais ne t'affliges pas, ton époux t'aime ; près de lui tu trouveras le bonheur dont a joui ta mère auprès du père de ses enfants ; tu verras les filles aimer leur mère et leur mari, les garçons aimer leur père et leur femme...

Etait-ce le chant du rossignol joyeux, quand, de retour d'un voyage, il se penche sur les petits qu'ils l'attendent, et batte l'air de leurs faibles ailes...

Avant de partir pour l'Église, chacun des assistants s'approchait de la mariée, lui souhaitait un bonheur sans égal, l'embrassait et piquait dans sa couronne une épingle à tête dorée. Le soir, lorsque la jeune femme retirait sa coiffure, elle mettait précieusement de côté ces épingles qui fixaient pour toujours le nombre de ses amis.

A Saillé, le cortège se rendait à l'Église monté sur des mules. Le marié et la mariée marchaient en tête sur la même mule. Chacun des invités, sur sa monture, couverte de son bât revêtu d'une draperie blanche, se plaçait sur le devant et portait en croupe une paludière, assise sur le côté, et qui se tenait à son cavalier en lui passant un bras autour du corps.

Le repas se faisait à l'auberge. Chacun réglait son écot, mais, en plus, les jeunes gens payaient le dessert de la mariée. Le maître de l'auberge, de son côté, offrait un chapeau au marié et une coiffe à la jeune femme. Toutes ces coutumes, jointes aux dons en nature faits aux convives le jour de l'invitation à la cérémonie, avaient pour but d'empêcher les familles de se ruiner, pour vouloir afficher un trop grand luxe.

A Guérande, le Bourg de Batz, Saillé, la vêtue est aujourd'hui sans originalité. Avec des ans de retard, ce sont les modes des villes qui triomphent et, en dehors de la



Femme de Guérande en tenue de travail, lithographie de Darjou, vers 1860. Jupe courte de serge brune, encore relevée par une cordelière de drap : coiffe plate aux barbes tombantes et « serrant » gobronné en couronne, qui rappelle le kakochnite russe, que nous retrouverons dans les îles du Golfe du Morbihan, qui permet de placer sur la tête la « buïc », cruche de grès ou la « trémie » du fichu.

CHEZ LES PALUDIERS



Femme de Guérande en tenue de gala, croquis de Noëlie Couillaud : Jupe de drap amaranthe à plissés réguliers ; corsage rouge à larges manches, garnies à leur base de parements mousquetaires, richement brodés ; plastron rigide en tissu brodé or, qui fait songer à un écu à quartiers ; ceinture assortie, tablier de velours violet, avec large cocarde à la taille et rubans pendants, garnis de franges d'or ; bas assortis à la teinte du corsage, mais brodés de fourchettes décoratives ; coiffe de dentelle formant bec sur l'arrière de la tête, avec bavolet couvrant la nuque et retombant sur une collerette de dentelle, plissée à la paille.

coiffe, rien ne rappelle plus, sauf en de trop rares occasions, les paludiers et les paludières d'autrefois. Ici nous constatons que si ce costume magnifique, qui est peut-être le plus original des costumes authentiquement bretons, n'est plus porté, c'est parce qu'il n'a pas évolué comme l'ont fait ceux du Finistère et du Morbihan et qu'il constitue maintenant un objet de luxe.

Les documents que nous avons trouvés nous montrent, entre 1830 et 1850, pour l'ensemble de la Loire-Inférieure, les hommes avec des vestes courtes comme en portaient les fermiers et les citoyens dans l'ensemble des provinces françaises, avec

souvenir de ceux du Directoire et de la Restauration qui étaient demeurés de mode parmi les paysans.

Un modèle du costume féminin qui se portait dans la région, aux environs de 1850, se voit dans une vitrine de la salle des costumes du Musée de Nantes. Le corsage est à trois coutures dans le dos, avec des manches plissées à l'emmanchure. La robe, montée très haut sur la ceinture, est en forme de cloche. Le tablier en soie est d'une seule pièce avec un empiècement large et haut qui, par suite des piqûres qui lui donnent sa forme, s'adapte à la taille et sur la poitrine. Des épingles le fixent sur un petit châle à franges, jeté sur les



Costumes de la Loire-Inférieure en 1830. — 1. Habitants de la Plaine aux environs de Nantes. — 2. Bryérons. — 3. Habitants de Chateaubriant. Nous retrouvons ici, à quelques variantes près, tous les costumes de la Haute-Bretagne : les pantalons et les gilets bleus et les vestes brunes qui étaient alors de mode, les robes de femmes, simples de façon, à la taille courte, au tablier à piécette plus ou moins importante, cachant les plis du fichu, costumes qui sont d'ailleurs conformes à ceux qui se portaient partout. (Gravures extraites du « Recueil des Costumes de la Bretagne et des autres cantons de la France où la mise des habitants offre quelque singularité remarquable, dédié à son Altesse Royale, Madame, par son très humble serviteur, Charpentier, père et fils, éditeurs à Nantes. »

des « hannes » autrement dit des pantalons à pont, du côté de Blain, Ancenis, Chateaubriant et dans les environs de Nantes, et des bragou-braz dans l'ancien arrondissement de Savenay (devenu depuis celui de Saint-Nazaire), notamment sur la côte et dans la Grande Brière.

Quant aux chapeaux, vers 1840, grands ou petits, s'ils étaient ronds avec calotte demi-sphérique, aussi bien dans la presqu'île guérandaise que dans la Brière, ils étaient, du côté de Nantes et de Chateaubriant, comme les feutres à fond plat du Hollandais du xv^e siècle, hauts-de-forme, avec le sommet évasé par rapport à la base,

épaules. La coiffe est la « Nantaise », posée directement sur les cheveux, avec un fond allongé et pointu, plissé à la main.

On avait déjà, dès le milieu du xix^e siècle, aux environs de Nantes, abandonné les coiffes volumineuses, pour leur substituer le type nantais, en forme de « carène », dont on voit encore quelques spécimens et qui se distingue des autres par son « chupin », autrement dit sa forme en pointe à l'arrière. Cette coiffe se compose d'un bandeau de dentelle, qui encadre le front à l'avant et d'un fond plissé enveloppant le haut du chignon, dressé en catogan. On

CHEZ LES PALUDIERS



1. Coiffe nantaise. — 2. Ancienne coiffe de Guérande. — 3. Coiffe actuelle de Trescalan-Guérande (photos Hamonic). La coiffe de Nantes et des environs est en forme de « carène ». Elle rayonne en plissés obtenus à l'aide de brochettes d'acier, de pailles ou de joncs spéciaux. Ces plissés partent du serre-tête garni d'un volant de dentelle entourant le chignon. Elle s'épingle sur un velours qui maintient les cheveux. Dans la vieille coiffe de Guérande ou « caiffaitan », en toile ou en tissu, posée sur un bonnet à bandeaux, on retrouve le type de la plupart des coiffes de Bretagne, avec les bardes tombant en bavolet sur la nuque et les épaules, mais on y sent aussi la forme du béguin en pointe, commun dans la région de Guérande-Trescalan, où les bardes plus légères, plus décorées, sont ramenées sous le menton.

l'épingle sur un grand lien de velours qui enserre la tête et maintient les cheveux. Les personnes âgées la portaient confectionnée en mousseline de laine bleutée. On l'appelait alors la « câlina ».

La « nantaise » se retrouve avec des modifications de détails dans maints endroits :

au Croisic, son fond est plus ample, plus carré et enveloppe tout le chignon ; à Clisson, il est plus long ; à Saint-Nazaire, notamment dans la coiffe de deuil, il est au contraire plus court ; à la Boissière, on porte le bergol, qui est en deux parties : la passe et le fond. Le fond de toutes ces



1. Coiffe du Croisic. — 2. Coiffe du Bourg de Batz. — 3. Ancienne coiffe de Pornic et du Pays de Retz (photo Levy-Neurdein). La coiffe actuelle du Croisic est un mélange de la « carène » nantaise et de l'ancienne coiffe de la région Guérandaise ; celle du Bourg de Batz se compose d'une coiffette en filet sur laquelle se pose un tulle, élégamment plié pour former un triangle au sommet, et bordé d'une large dentelle de filet ajouré. Les coiffes de Pornic et du Pays de Retz étaient parmi les plus volumineuses. Elles ont cessé totalement d'être portées dans les dernières années du XIX^e siècle. Le tablier, avec son décolleté qui laisse voir tout le devant du corsage et ses épaulettes qui tombent sur les bras, était très à la mode dans toute la région au Sud de la Loire et au Pays de Retz.

coiffes, finement plissé et gaufré, au moyen de pailles, de joncs ou de broches d'acier, se sépare de la passe ou du bonnet pour le repassage.

Dans la région de Saillé, Guérande, la coiffe à bandeau décoré, que nous avons indiquée pour les paludières, se compose à présent — comme à Plougastel, et ce rapprochement est encore à noter — d'un morceau de gaze ou de tulle de 1 mètre de long, sur 25 à 30 centimètres de large. On repasse ce morceau à plat, on le plisse en éventail, puis on réunit les plis par un fil très serré en haut et en bas. On retourne le tout pour former le sommet du pignon. On égalise ensuite les plis du milieu du fond, pour lui donner son gracieux mouvement arrondi. Pour le deuil la coiffe est semblable de forme mais moins importante et en tissu uni. Ses deux extrémités se rejoignent sur le devant.

Au Bourg de Batz, sur une coiffette en filet, se pose un tulle élégamment plié en triangle au sommet et bordé d'une large dentelle en filet ajouré. Cette coiffe comporte deux divisions s'évasant à droite et à gauche sur le cou. La pointe du triangle dessine un large bec sur l'arrière de la tête. A Trescalan, c'est une sorte de *horgon* très élégant, mais le fond, au lieu d'être fixé sur une passe de dentelle, est posé sur un bonnet brodé, et les barbes décorées, ramenées sous la gorge, font l'effet d'une mentonnière. Au Croisic et au Pouliguen, les barbes se relevaient jadis et se fixaient sur le haut de la tête, de façon à encadrer

la figure d'une double alvéole. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle que les coiffes mounmentales ont été abandonnées au sud de la Loire et vers Châteaubriant.

Celle qui se portait à Pornic avait un éclat tout particulier : sur les cheveux séparés en deux bandeaux et noués très bas sur le cou, on faisait un enroulement de rubans de velours, destiné à combler le vide assez grand laissé par la coiffe au-dessus de la nuque. Cette coiffe ornée de riches dentelles était fixée par des épingles sur un bonnet de tulle brodé. Elle était en forme de hennin et rendue rigide par une armature de papier bleu pâle.

A Nort-sur-Erdre, la coiffe était une sorte de capeline à barbes et à bavolet que bordaient des rubans et des lacets. On retrouvait cette coiffe avec une légère différence à Châteaubriant, où elle s'agrémentait de rubans qui, à Nozay, descendaient derrière jusqu'au bas de la robe, si bien que les jeunes gens les nouaient entre eux, à l'insu des jeunes filles réunies en groupes dans la foule. A Bouguenais, la coiffe était en flanelle, garnie de taffetas noir, à fond très ondulé et plissé ; à Couëron, jusqu'en 1890, on portait une coiffe de travail en étoffe de laine grise agrémentée d'un bégalin de velours.

La complexité de leur ornementation et de leur enrubannage, jointe à la difficulté du repassage, font que les coiffes ont de plus en plus tendance à disparaître en Loire-Intérieure.



Autrefois et aujourd'hui ! (photos Chateau). Ces deux photos nous montrent ce qu'étaient jadis les costumes de Saillé, Guérande, le Bourg de Batz et ceux qui se portent maintenant. Il ne subsiste que la coiffe qui, elle-même, est en voie de disparaître. C'est ici qu'on peut dire : « l'utile a pour jamais exilé la beauté ».



Ouessant. — Le Repas des Adieux. — Panneau central du triptique de Ch. Guisseny : La Mer.

CHEZ LES ILENNES

DANS les îles nombreuses qui parsèment la mer de Bretagne, et qui semblent les points de repère d'une côte avancée, disparue au cours de cataclysmes lointains, les hommes, marins à la quasi-unanimité, ont toujours porté les habits de leur profession, que ce soit à Bréhat, Ouessant, Sein, Belle-Ile-en-Mer ou Groix. Quant aux femmes, elles se vêtaient comme leurs sœurs de la côte la plus voisine de chez elles. Cela est surtout vrai pour Bréhat, l'île de Batz et Belle-Ile-en-Mer.

A Bréhat, pour le dimanche et l'habillé, la robe, le châle, la coiffe sont ceux du Trégor, dont nous parlerons dans le prochain chapitre. On portait durant la semaine, il n'y a pas longtemps encore — car elle semble disparaître peu à peu — une capeline de toile ou de tissu avec un bavolet important qui couvrait les épaules ! C'est le capot du nord de la Bretagne, présenté dans la partie qui enveloppe la tête avec plus de fantaisie qu'on n'en trouve dans le capot de travail en usage sur la côte. Son ampleur, plus grande que du côté d'Erquy ou de Fréhel, se justifie pour lutter contre le vent et protéger les yeux

des réverbérations intenses que le soleil fait jaillir des granits rubescents qui entourent Bréhat.

L'île de Batz a connu jadis le costume de travail des Pagens et des pêcheurs de goémons, mais l'habillé n'y a jamais atteint la somptuosité dont s'enorgueillissait Guisseny. Le pantalon de toile a détrôné depuis la culotte courte de drap des environs de Saint-Pol. La marinière de drap bleu, le bourgeron de molleton ou de toile ont remplacé la veste. Seul le caraboussen est encore porté par les gens de mer, affectant, devant, la forme d'un casque, enveloppant la tête et la nuque et se boutonnant sous la gorge comme un passe-montagne.

Les femmes se vêtaient de noir, avec des jupes plissées à la taille et montées sur un bourrelet. Le tablier était également noir, avec une piécette. Le fichu, remplacé par le châle noir ou de couleur foncée, se portait en pointe. La coiffe de travail, après avoir été le capot de Brignogan, Goulven, est devenue un béguin de lingerie, qui rappelle la capeline de Bréhat sans en avoir l'importance. La coiffe habillée a évolué de son côté parallèlement à celle de Saint-Pol-



1. Coiffe de travail de l'île de Batz (photo Nédellec). — 2. Capeline de Bréhat (photo Levy-Neurdein). — 3. Capot d'Erquy (photo Hamonic).

de-Léon. C'est donc maintenant la « chicoloden », telle que nous l'avons déjà présentée, avec ses deux petites cornes.

Dans une brochure intitulée « Survivance du culte solaire dans les coiffures féminines » (1), M. G. Gagnier, parlant de la chicoloden, rappelle que « les cornes du taureau et du bélier signifient l'énergie conductrice qui lance les âmes dans les corps : elles figurent l'action du bélier —

signe du soleil — l'action et la forme du soleil. En Egypte, poursuit-il, nombre de dieux et de déesses portent les cornes divines. Dans l'Inde, le mythe du Taureau est aussi important. » Et M. Gagnier croit retrouver l'évocation de ce mythe dans le double phalus ou la double corne de la coiffe de Saint-Pol-de-Léon, identique en cela à la coiffe des Arlésiennes.

Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il faille aller chercher aussi loin l'explication d'une simple fantaisie vestimentaire, ou

(1) Emile Hamonic, éditeur.



1. Femmes de l'île de Batz, lithographie de Lalaisse, dans la Galerie Armoricaïne. — 2. Ouessantine, par H. Lalaisse, vers 1850. La comparaison de cette gravure avec la photo de la page suivante prouve que la disposition du corsage n'a pas changé.



Jeunes femmes de Ouessant (photo Hamonic)

d'une mode qui se retrouve dans le Morbihan, dans la Loire-Inférieure et dans bien d'autres lieux encore. Ce n'est donc qu'à titre purement documentaire que nous avons cité cette opinion, qui a tout au moins le mérite de l'originalité.

Ouessant a beau être appelée l'île de l'Épouvante, les femmes ne s'y lèvent pas, comme l'assure Souvestre, « sombres et vêtues de deuil ». Leur origine, s'il est vrai qu'elles descendent d'une importante colonie d'Italiens qui se seraient fixés dans l'île au xv^e siècle, explique leurs yeux profonds et sombres, leur nez allongé, leur voix musicale, leurs cheveux d'un noir d'ébène, portés libres et flottants — selon la mode dite « à la Tusque » (1) — qui ne descendent jamais plus bas que les épaules (on coupe les boucles qui dépassent) et que les

veuves tondent au ras du cuir chevelu. C'est cette même origine qui fait sans doute que les Ouessantines portaient autrefois comme coiffure le chaperon à bavolet pendant, large et plat, qui est à l'origine du « panno » des paysannes des Romagnes et de la Calabre, auquel a succédé le « kouricher » de dentelle, en deux parties : la coiffe et le bonnet, celui-ci rose et bleu chez les enfants et les jeunes filles, rouge pour les mariées et noir chez les femmes. Le kouricher est maintenant une coiffe plate comportant une queue également plate « losten », retombant en arrière sur les cheveux plus épars que jadis, depuis un quart de siècle. Un large ruban noir reprend la coiffe sur le cou, mais les jours de semaine l'ilienne ne fait usage que du béguin de dessous, agrémenté d'un ruban.

Une gravure de Charpentier, vers 1830, nous montre le costume ouessantín d'une

(1) Prince Bianchi de Médicis.



Femme de l'Île de Sein (photo Villard).

grande simplicité et même paraissant dépourvu de caractère local, composé d'un corsage dessinant bien le buste et prolongé à la taille par des petites basques, pour former avec la jupe droite et longue un ensemble « tailleur », que ne repousserait pas une élégante de nos jours. Cette gravure est intitulée : « veuve et femme de l'île d'Ouessant » et le commentaire ajoute : « les veuves sont désignées par une pièce d'étoffe rouge posée sur la coiffe ». La veuve s'incline en récitant son chapelet devant une petite croix de « *proëlla* », croix de cire évocatrice de l'âme de celui qui est mort en mer.

Une autre lithographie de Lalaisse, postérieure à la précédente d'une vingtaine d'années, est plus exacte dans son dessin. La jupe de l'Ouessantine est ample et de teinte brune. Le corsage « *kazaken* », semble formé d'une pièce de drap rouge foncé. Il est

court, ajusté, sans boutons, parce que fixé par des épingles. Il s'adapte sur un gilet à manches en tissu de laine blanche. Les pointes d'un petit châle à fond clair croisent sur la poitrine. Un tablier vert cru, sans piécette, tranche sur le tout. La coiffe se pare de rubans de couleurs et de fanfre-luches sur les cheveux noirs.

Cet ajustement a peu changé depuis 1850. Les Ouessantines ont toujours le même corsage, quelquefois lacé lâchement par devant, qui laisse passer des flots de rubans de soie multicolores « *ribiken* ». Sur chacun de ces rubans est piquée une épingle à tête de serpent. Des dépassants de soie claire font le tour du cou. Quant au tablier, « *tavanher* », il est toujours de riche étoffe et souvent en broché de couleur.

Bien que Molène ne soit séparé d'Ouessant que par un étroit bras de mer, on est

CHEZ LES ILIENNES

tout surpris de constater la différence du type de leurs populations féminines. A Molène, sauf le dimanche, où la coiffe du Conquet tend à prévaloir, on porte une capeline noire, froncée d'une ruche, dont les pans tombent pudiquement sur la gorge et sur les épaules. Pas une ligne de blanc. Et les femmes en deuil adoptent une coiffure plus sévère encore, la jobeline sans ruche, d'un aspect monacal.

Cette jobeline où *jibilinen* se retrouve à l'île de Sein, où toutes les femmes sont ha-

le raz et la mer font tant de victimes, qu'elles ont maintenant adopté dès l'enfance un deuil perpétuel qu'elles ne quittent jamais.

Aujourd'hui, le capot est tantôt à fond rigide avec un large bavolet qui retombe dans le dos, tantôt à fond de béguin froncé, avec des barbes relevées et croisées sur le sommet de la tête, présentant en plus petit, du fait de sa teinte noire, une certaine analogie avec le nœud en rubans des Alsaciennes. Les ailes de la coiffe sont désépin-



1. Femmes de Belle-Ile-en-Mer, gravure de Charpentier, 1830. — 2. Fermière de Belle-Ile-en-Mer, lithographie de Lalaisse, dans la Galerie Armoricaïne, 1846.

billées de noir de la tête au pied : jupe aux plis épais, corsage orné aux manches d'un galon de velours s'harmonisent avec la coiffe en forme de cape qui prolonge son ombre sur le visage et, par là, communique aux traits une religieuse douceur, celle qui se voit sur le visage de la « Veuve de l'île de Sein » dans le célèbre tableau de Renouf, au Musée de Quimper.

Jadis, les iliennes de Sein se coiffaient de blanc comme les femmes du Cap et elles avaient aussi des tabliers de couleur. Mais

glées pour aller à l'église, sauf à l'occasion des mariages. Des ganses de laine, que les veuves laissent pendre le long du dos, resserrent ordinairement la *jibilinen* à la nuque.

Si l'île de Sein est une terre de tristesse, tant pas les aspects désolés de ses côtes sauvages que par le dur relief de son échine, Groix, au contraire, tient à justifier le dicton populaire : « qui voit Groix, voit sa joie ! » On assure, en effet, que les Grésillonnes, dont les aïeules défendirent si bien



Jeune femme de l'Ile aux Moines (Photo Laurent Nel).

leur île contre les Anglais, sont d'une coquetterie sans bornes. Le pays, autrefois, était plein de beaux meubles de chêne, que les femmes, en l'absence de leurs « hommes », ont vendus ou troqués, moyennant une honnête ristourne, contre des meubles de sapin et de plaqué, parce qu'il leur fallait de l'argent pour se parer. Elles aiment les tabliers de soie à fleurs rouges, les corsages de velours noir, les coiffes finement brodées, qu'elles empruntent depuis quelques années à leurs voisines de Lorient, d'Hennebont ou de Belle-Ile. Il leur plaît, en outre, de se parer de bijoux, de croix, de chaînes d'or, de boucles d'oreilles massives. Et c'est ainsi qu'elles conduisent leurs bestiaux aux champs les dimanches et les jours de fête.

Les lithographies que nous possédons, quelles émanent de Charpentier, de La-

jeune ou de Darjou, nous montrent uniformément, de 1830 à 1860, les pêcheurs bellilois en bragou-braz brun, en vareuse ou marinière rouge, avec une pèlerine semblable à celle des gars de Plougastel. La coiffure est le bonnet de coton rayé, que nous avons déjà trouvé parmi les populations maritimes du Finistère.

La vêtue des femmes n'a rien de particulièrement local. C'est celle que nous avons vue aux environs de Nantes : à Pornic, à la Plaine, au Leroux-Botttereau, et, chose curieuse, elle diffère d'une façon très appréciable des robes qui étaient portées dans le Morbihan, dont Belle-Ile-en-Mer dépend cependant. Le seul luxe que se permettaient alors les Bellilloises résidait dans une collerette, ruchée comme au temps de Henri III, nouée en fraise autour du cou et sur un fichu épousant les épaules et le haut



Jeune femme de Sarzeau (Photo Laurent Nel).

des bras, pour retomber en longue pointe sur le devant, bien plus bas que la taille, alors que, dans le dos, il s'arrêtait à celle-ci. La coiffe a évolué du bonnet de lingerie, en forme de béguin rond et souple avec des bardes tombant sur les épaules, à la grande coiffe en tulle brodé, à fond empesé, qui lui donne, en plus important et en plus cubique, l'aspect de certaines coiffes du pays Nantais, notamment de celle du Croisic. La tradition assure que vers 1650, Henri de Gondi, seigneur de Retz, aux ascendants duquel les moines de l'abbaye de Quimperlé, sur l'ordre d'Henri II, avaient, en 1532, vendu Belle-Isle-en-Mer, amena parmi sa suite les servantes de son pays. Les Belliloises, pour complaire à leur duc, abandonneront aussitôt leur coiffure primitive et priront celle de ses servantes. Le type de coiffe, appelé anciennement gogèche, s'est modifié avec le temps et dif-

fère quelque peu pour chacune des quatre communes de l'île.

Aujourd'hui, les Belliloises portent le châle à franges comme à Quiberon et à Auray, le tablier à piécette, décoré et brodé. La collerette en fraise a fait place à un jabot de dentelle, et la coiffe, qui reste spéciale à Belle-Île, rappelle la « pomponne » de Pont-Croix, avec son fond, toujours un peu cubique d'aspect, qu'un ruban sépare du devant, et ses attaches qui tombent librement sur le plastron du corsage.

Cette coiffe a fort à lutter contre celles d'Auray et de Lorient qui dominent maintenant dans les îles voisines d'Hœdic et d'Houat, où elles remplacent la coiffe ancienne, en calicot ou gaze, qui se fixait sur un bonnet attaché sous le menton avec de longues barbes. Les veuves adaptaient à l'arrière de cette coiffe un voile foncé en

tissu noir où, encore, revêtaient une grande mante, dont le capuchon laissait seulement apparaître un large bord de la coiffe. Cet usage n'était pas spécial aux îles d'Houat et d'Hœdic, puisqu'il était venu du continent et courant dans maints endroits du Finistère et du Morbihan.

Le vrai Morbihan c'est, comme l'indique son nom, la petite mer intérieure que les presqu'îles de Quiberon et de Rhuy s'enserrent comme deux énormes pinces ; c'est, en un mot, le Golfe qui, suivant le dicton fameux, compte autant d'îles qu'il y a de jours dans l'année. Les îliennes du Morbihan, comme leurs sœurs de Sarzeau de Saint-Gildas, de Port-Navalo et d'Arzon, sont parmi les plus belles filles de Bretagne. Leur élégance et leur coquetterie ont enthousiasmé Anatole Le Braz qui, dans la *Terre du Passé* (1), les présente comme des princesses de contes « avec quelque chose de plus fier encore, une démarche plus souple et plus de beauté. »

« Les illoises, dit-il, ont vraiment un charme qui n'est qu'à elles. Qui ne les a point contemplées, ces créatures de la mer, ignore les exemplaires les plus parfaits de notre race. Elles ont je ne sais quelle élégance crépusculaire : elles font songer aux « dames courtoises » tant célébrées dans les antiques îles bretonnes :

*Le corps gent et basse la manche,
Le col plus blanc que neige blanche...*

(1) Calman Lévy, éditeur.

« ...C'est merveille de voir avec quel art tout naturel et tout spontané la grâce du costume se marie à la grâce de la personne. La coiffe de fine dentelle aussi légère qu'une résille, encercle le front comme d'un diadème. Le buste se drape dans un châle étroit qui n'engonce point la taille ainsi qu'en Trégor, mais plutôt la dégage en se modelant sur ses contours. La robe, de nuance claire laisse, par l'ample évasement des manches, apercevoir jusqu'au coude la blancheur fuselée des bras. »

A la vérité, si dans les îles du golfe du Morbihan les coiffes et les châles sont de dentelle et les tabliers de soie plus brodés qu'ailleurs, c'est que la plupart de celles qui les portent descendent des dentellières et des brodeuses qui ont enrichi jadis l'île d'Arz et l'île aux Moines, car ces îliennes-ci sont d'une caste à part. Elles ne connaissent pas, comme à Sein ou Ouessant, le dur travail de la glèbe. Elles laissent ce soin aux terriens qui viennent offrir leur sueur pour retourner le sol et creuser les sillons. C'est pourquoi on les voit, assises comme à Bruges, à Pont-l'Abbé et Douarnenez, sur le pas de leur porte, faisant courir leurs fuseaux légers entre leurs doigts habiles... De véritables chefs-d'œuvre arachnéens sortent de leurs mains et vont au loin porter le renom de la fine dentelle bretonne, celle que les machines les plus perfectionnées n'imiteront jamais.

O.-L. AUBERT.



1. Coiffe actuelle de Belle-Ile (photo Villard). — 2. Femme de l'île d'Arz (photo Laurent Nel). — 3. Femme de Quiberon, îles d'Houat et Hœdic (photo Villard).



LE PAVILLON » VIEILLE MAISON DE PLANCOËT, QUI VIT PASSER « RENÉ » ADOLESCENT (Dessin de Louise Salonne)

CHATEAUBRIAND ET LES DAMES DE PLANCOËT⁽¹⁾

Ce sujet appartenait de droit à Mme Marie-Paule Salonne. D'abord parce que, plancoëtaine, élevée dans la pensée et le souvenir de Chateaubriand, elle possède à un degré éminent la connaissance et l'amour (sans lequel la connaissance ne vaut pas grand chose) du pays où, avant elle, il a vécu sa petite enfance. Ensuite parce que cet écrivain ne pouvait mieux que l'auteur de *l'Âge de Perle*, apporter ce qu'il fallait de tendresse maternelle, de finesse enjouée, de fraîcheur allègre et d'émotion discrète à fixer ce qu'elle appelle « la teinte et le parfum de son joli village », à faire revivre dans la simplicité de leurs mœurs désuètes le « poupon Chateaubriand » et les femmes exquises qui se penchèrent sur le berceau de l'enfantelet chétif et vagissant.

Mme M.-P. Salonne s'est imposé dans les archives publiques et dans les études des notaires de la région, auprès desquels elle a trouvé le plus affable accueil, une quête longue et minutieuse. Mais qu'elle a été bien payée de sa peine ! L'heureuse moisson qu'elle a cueillie, pour ses débuts dans le travail en apparence ingrat, en réalité riche de jouissances variés, de l'érudition littéraire ! On ne sait qu'à l'expérience ce qui peut se cacher de vie sous la poussière et le moisi des cartons d'un minutier.

Moisson fructueuse, qui éclaircit quelques problèmes d'une biographie obscure encore en plus d'un recoin, détermine d'une façon à mon avis péremptoire la maison où l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* a « vu le bonheur », et nous introduit dans l'intimité d'un passé que les prestiges de l'Enchanteur ont fait un peu le nôtre à tous ; où l'émouvant se joint au pittoresque amusant et les fleurs les plus imprévues aux épis ; dans laquelle enfin l'auteur a fait ses choix avec le tact et la sûreté d'un vieux praticien du genre.

Maison vivante aussi, parce que, en nous entraînant à faire un voyage dans le passé de son pays, Mme P. Salonne a mis à son rôle de guide son cœur de poète et son talent de romancier. Non qu'elle ait « romancé », justes dieux ! l'enfance de François-René ! Mais solidement appuyée sur une documentation précise, elle a su faire revivre, avec les résultats, les impressions de ses recherches, et dire en même temps que la vie de ces humbles âmes, les résonances que ces âmes avaient éveillées dans la sienne.

C'est qu'elle y apporte le don sans lequel il n'y a pas d'historien digne de ce nom, l'exquise imagination du cœur, l'amour mélancolique de ce qui a vécu, le goût actif de s'enfoncer au sein des années disparues et d'en ramener parmi les choses et dans les lieux qu'ils ont aimés les pauvres morts endormis dans le silence et l'oubli des vieilles tombes. Don précieux qu'eût aimé en elle le grand Breton et qui donne à son joli talent sa nuance romantique et spécifiquement celle.

Le style de ce petit livre d'érudition probe et séduisante est tel qu'on pouvait l'attendre d'un écrivain qui n'a plus à prouver les qualités que la nature lui a heureusement départies ni le métier, savant quoique caché, dont elle sait les mettre valeur. On retrouve aux *Dames de Plancoët* la facilité d'une langue alerte et transparente, la spontanéité de l'image, l'art de « ressusciter d'un mot les silhouettes vieillottes », la justesse de formules précises et pleines, l'adresse experte à passer du récit à la citation et de la réflexion émue à la malice du trait ; enfin la souplesse à fondre dans une trame assez solide pour

(1) *Chateaubriand et les Dames de Plancoët*, par Marie-Paule Salonne, illustrations de Louise Salonne et documents inédits, 1 vol., 15 fr., aux Editions O.-L. Aubert.

porter jusqu'à de longs textes de contrats, les tons les plus variés : la sensibilité, la verve, l'esprit, un réalisme discret et l'accent du terroir qui donnent à cette histoire de ce que M. Jérôme Tharaud appelait « une trinité charmante, un puopon, une grand-mère et une nourrice », son parfum de gracieuse et vraie rusticité.

Les réserves ne sont pas grand chose : deux ou trois appellations inexactes, un peu de fatigue à suivre dans un des derniers chapitres une généalogie féminine, le sacrifice délibéré de l'ordre chronologique à l'ordre sentimental, qu'il n'était peut-être pas impossible de concilier avec l'autre.

Tendresse du passé, amour de l'enfance, sentiment profond de la nature bretonne, avec une

pointe assez poussée de romantisme : Mme M.-P. Salonne a mis beaucoup d'elle-même dans un sujet qui s'offrait absolument neuf. Elle y a encore ajouté quelque chose, dont elle a glissé l'aveu dans un coin de chapitre : le culte, nourri dès les jeunes années, de celui qui fut l'Enchan-teur.

« Avant de l'étudier, je l'ai aimé, avant de le connaître, je l'ai « vu » ... Avant de penser à lui comme à un auteur mort, j'ai eu le sentiment de sa vie ardente et romantique. Je lui ai dédié mes premiers vers et c'est pour cela que j'ai voulu lui consacrer ce livre. »

C'est pour cela aussi que le livre est charmant.

Georges COLLAS.

LES LIVRES ET LES REVUES

Les livres qui, en ces dernières années, ont eu, peut-être, le plus de faveur auprès des lettrés, et le moins de succès dans le « grand public », ce sont, je crois, ces romans qui ont splendidement chanté l'âme et la sève de nos campagnes... Mais les paysans eux-mêmes n'apprécient point ces sortes d'ouvrages (ils préfèrent les romans qui les font vivre « en ville » par l'imagination !) et le public populaire des villes ne se soucie guère des paysans... Tout compte fait, les lecteurs des « romans de terroir » ne forment qu'une petite part de l'élite !

Néanmoins, les romanciers (et c'est tant mieux !) n'ont pas abandonné la Terre, si riche en tableaux saisissants, si fertile en puissants caractères. Car la vie factice des villes, quelle que soit l'étrangeté, ou la « nouveauté » des situations, se répète bien vite, en sa pauvre banalité, tandis que l'éternelle Nature offre des ressources plus vastes, jusque dans ses thèmes les plus usés...

LA TERRE A SOIF, par Georges Lubin (Editions Montaigne, Paris) nous donne, outre le plaisir de saluer une œuvre originale, en soi, et de retrouver en son auteur un ancien collaborateur de l'A... rennais, l'occasion de vivre intimement avec des êtres simples, passionnément étudiés, et vigoureusement dessinés, et dont les mauvais instincts eux-mêmes ne sont pas sans quelque grandeur... Eh ! oui... L'avarice d'un campagnard âpre au gain, mais aussi, dur à l'ouvrage, nous est toujours plus sympathique que la cupidité d'un banquier... Et pourtant, l'une et l'autre sont susceptibles de pousser aux mêmes actes monstrueux et d'atteindre à la même férocité exacerbée ! Si le duel du « père Luneau » et de sa mégère de bru est une magistrale étude du vil intérêt empoisonnant un cœur jusqu'à la mort, *LE DERNIER DES BERTHAULT*, par

Dominique Dunois (chez Flammarion) nous avait offert dernièrement un cas plus inhumain encore... mais cependant, plus émouvant ! C'est que le drame se jouait, non plus sur la tête d'un vieillard à demi-moribond, mais sur celle de jeunes êtres pleins de vie et sacrifiés honteusement aux froids calculs d'une aïeule sans entraînement. Les Berthault, jeune couple sain et fort, pour avoir voulu limiter leur descendance à la mesure de leurs égoïstes projets se voient atrocement punis en une suite d'événements qui nous empoignent. Car Dominique Dunois est un grand romancier : un de ceux (rares aujourd'hui) qui nous arrachent de vraies larmes par la vérité toute simple des drames évoqués.

J'aime moins *LA FEMELLE* (aux Editions du « Mercure Universel ») que Charles Boussinot décrit avec une profonde pitié, mais non sans grossièretés inutiles et tirades un peu déclamatoires... Certes, le sujet semble vécu, et la manière très naturaliste dont il est traité ne devrait qu'augmenter notre intérêt pour la malheureuse héroïne, que la vie terrasse sous ses brutalités, et ses servitudes ! Mais peut-être est-ce la « thèse » que l'on sent trop voulue sous la trame saignante de l'intrigue et qui empêche notre émotion de se laisser prendre complètement au lacet tragique de celle-ci ?... Peut-être Zola a-t-il vieilli ?... et peut-être une certaine emphase est-elle passée de mode, qui attaque, de front notre attention, à coups de grandes phrases, au lieu de la saper, profondément, et sourdement, à la manière d'un Louis Guilloux, par exemple, dont les traits, incisifs mais discrets, pénètrent le lecteur peu à peu, sans rien dire ?...

LES ÉGARÉS (aux Editions « Mariage et Famille », 5 frs) nous apportent encore un ton différent dans cette symphonie rurale...

Mlle Phoyeu, qui enseigne, à Rennes, les jeunes élèves infirmières est, en littérature, sous le pseudonyme de Jacques Grandchamp, le plus charmant médecin des cœurs blessés. Ses romans, en effet (dont *L'Ouest-Eclair* a reproduit quelques-uns) enseignent une morale revigilante... Et l'on peut dire que Jacques Grandchamp bénéficie très heureusement de la belle profession de Mlle Phoyeu. N'est-ce pas, du reste, sur les lits de souffrance de ses malades qu'elle a recueilli les déchirantes confidences, et glané ces « tranches de vie » douloureuses dont est faite son expérience de romancier ?... *Les Egarés* ?... Un thème courant, presque banal : le mariage d'un brave paysan avec une folle petite couturière que fascine le mirage des villes. L'exode du jeune couple à Rennes. La misère. Le vice. Le retour de l'homme trahi et vaincu au hameau natal qu'il n'aurait jamais dû quitter... Mais tout le talent de Jacques Grandchamp est d'avoir rendu attachant ce thème tant rebattu, ce thème, hélas, éternellement vrai !... Rien n'est « de convention » dans cette petite histoire très simple, qui, quoique strictement « honnête » ne craint pas de signaler certaines turpitudes, comme en signale à un malade les complications possibles de son état. Car Jacques Grandchamp ne veut pas seulement faire « vrai », mais aussi faire croire, et, de ces quatre romans de terroir, que nous venons de feuilleter, c'est ce dernier, sans nul doute, qui est le plus susceptible de ramener les lecteurs à l'amour de la Terre et de la vie rurale, mais libre et saine, des champs.

Et maintenant, voici pour les enfants trois petits livres fort aimables : *POMME D'API ET RIQUETTE* (6 frs, Editions de la « Vie Contemporaine ») par Mlle Marguerite Milon, dont nous avons déjà analysé les poèmes de Bretonne adoptive, et qui, en dehors de la poésie se consacre à l'éducation des petits. L'institutrice se retrouve, en effet, dans cette histoire pleine de fantaisie, où la pédagogie pourtant reprend ses droits imprescriptibles.

Les *SOUVENIRS*, de Bilboquet (Alcan, éditeur) ne sont pas moins divertissants ! Peut-être ne sont-ils pas très moraux, comme le dit Paul Reboux, dans sa spirituelle préface ?... Car Bilboquet est un petit garçon désobéissant, qui a voulu, dès son âge le plus tendre, suivre sa vocation et « vivre sa vie », en dépit des conseils de ses parents... Et il en a été brillamment récompensé, par le sort... ce qui n'est pas du tout conforme à la norme des histoires pour enfants : « *la désobéissance est toujours punie...* » Il est vrai que François Bontemps dédie ces « *Souvenirs* » à sa mère, en un acte de contrition affectueux, qui lui fait pardonner toutes ses escapades ! Illustré par Pinchon, ce joli livre amusera les petits amis de Bilboquet, qui est lui-même un grand ami de la Bretagne...

LE PETIT MARCHAND DE CAILLOUX, de Louis Lefebvre (J. de Gigord, éditeur, Paris) est un livre plus fin, plus lyrique, plus normal aussi. Mais c'est le livre d'un poète, et, même, du poète de *l'amour paternel* ! On se souvient que M. Louis Lefebvre, romancier connu, et conférencier apprécié, est l'auteur d'un très beau recueil, vraiment unique en son genre, « *Naitre* », dont la facture, sobrement classique et harmonieuse, égale en finesse la profondeur des sentiments...

LA CLEF DES NOMS, par Jaffrenou-Taldir (Editions de « Psyché », Heugel, Paris, 10 frs). Parlant de cette brochure documentaire, préfacée avec tant de verve par Georges Maurevert, un grincheux me disait, à peu près, l'autre jour : « c'est une clef qui ne fait pas jouer toutes les serrures, mais qui enfonce quelques portes ouvertes... ». Il voulait exprimer, sans doute, qu'on y trouve des étymologies déjà connues, et qu'on y cherche en vain d'autres qu'on voudrait bien connaître ?... Evidemment... Mais c'est là le sort de bien des livres de science, et si quelque confrère breton prépare en ce moment, nous dit-on, un ouvrage érudite destiné à compléter, ou à contredire celui-ci, alléons, pour en juger, à avoir lu la controverse... Mais, en attendant, étudions celui de Taldir, qui nous semble présenter bien de l'intérêt quand même ! Rien n'est plus intéressant comme la philologie, et pour ma part, je donnerais, pour cette « clef des noms », si simple qu'elle soit, bien des romans de 300 pages, qui ne nous ouvrent rien du tout... pas même le désir d'en lire un autre sur le même sujet.

L'AUBE et *AU GRÉ DU VENT* (aux Editions de « Poésia », Brest, 10 frs). Voici, de Claude Sélam (qui par son goût des grands voyages et ses doubles dons artistiques s'apparente un peu à notre Claude Dervenn), des pages de vers et de prose, que l'auteur illustre elle-même de bois-gravés. Une âme sensible s'y révèle, et qui a su mettre (nous l'en félicitons !) le mors salutaire du rythme classique aux folles cavales de sa sensibilité et de son imagination.

QUAND J' PARLE TOUT SEUL, par Jean Nar-rache (aux Editions Albert Levesque, Montréal). Jehan Rictus n'est pas mort !... Le voici ressuscité dans ce beau recueil de luxe, illustré, qui me vient du Canada, et qui réédite « *Les soliloques du Pauvre* », en moins amer, et en plus chrétien peut-être, car ce n'est pas un gueux de Paris qui parle, c'est un gueux de Montréal, attaché au Bon Dieu qu'il invoque avec une familiarité touchante, et aux traditions du bon vieux temps, qu'il défend contre les riches d'aujourd'hui...

...non, moé j'sus pas un communisse,
j'sus pas non plus pour les Unions.
j'veux pas d' mal aux capitalisses
et j'braille pas contre les patrons...

N'empêche qu'il donne aux grands de ce monde, aux fêtards et aux « égoïsses » des leçons, lancées comme des gifles, qui sont aussi justes que... sévères. Et ça se termine par une méditation sur la mort, d'une philosophie concise :

...ça sert à rien d'faire du chiâlage !
Faudra tous finir par finir,
vu qu' la vie, — y a pas d' tortillage —
c'est l' temps qu'ça nous prend à mourir !...

Un livre bien émouvant, dans son argot ironique et sa forme fruste, plus chargé d'émotion, de pensée, et même de poésie, que bien des poèmes longuement ciselés...

Et, pour terminer sur cette note originale, je remets encore à une autre fois les recueils plus... académiques, qui attendent patiemment leur tour.

Marie-Paule SALONNE.

— Dans l'*Illustration* du 20 janvier, M. Louis-Richard Monnet a commenté de fort belles aquarelles de Maurice de Becque sur les *Phares de la Pointe du Finistère* :

« Debout sur le rivage où, surgis de la vague, les phares ne sont, le jour, que de hautes et minces tours portant à leur sommet dans la cage miroitante de leur lanterne, une flamme assoupie.

« Tel apparaît, à l'extrême pointe du Finistère, celui de Saint-Mathieu. Posé sur l'assise épaisse d'un massif soubassement circulaire, il élève à quelques vingt-cinq mètres son long fuseau que surmonte une lanterne coiffée d'un dôme. Tour blanche parmi les ruines d'une vieille abbaye, le phare s'érige entre un calvaire de granit et le chapelet de l'église, dont le chœur est demeuré intact, beau témoignage du style du XIII^e siècle. Et rien de plus logique que cette place quand on se rappelle que, fort probablement dans l'antiquité, les temples avaient assumé la fonction tutélaire d'établir des feux sur les rivages des mers et aux points dangereux pour les navigateurs. Ainsi s'expliquerait de façon rationnelle le nombre vraiment considérable des sanctuaires antiques situés à l'extrémité de promontoires ou dans le voisinage d'une côte bordée de récifs. L'Abbaye et le phare de Saint-Mathieu sembleraient donc obéir à une tradition, obscurément transmise. »

— La *Revue Universelle* du 15 janvier dernier a consacré une étude au combat de Saint-Cast. Nous en extrayons le passage suivant :

« Au cours d'un combat livré sur la plage de Saint-Cast, le 11 septembre 1758, se produisit un curieux épisode qui nous est rapporté, dans les termes suivants, par le petit-fils d'un témoin oculaire : « La compagnie de miliciens bretons de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon marchait contre un détachement de montagnards gallois.

qui s'avancait à quelque distance du lieu du combat en chantant un air national, quand tout à coup les Bretons s'arrêtèrent stupéfaits ; cet air était un de ceux qui tous les jours retentissaient dans les bruyères de la Bretagne. Ils cédèrent à l'enthousiasme et entonnèrent le même refrain. Les Gallois, à leur tour, restèrent immobiles. Les officiers commandèrent le feu, mais c'était dans la même langue, les armes tombèrent des mains, et les descendants des vieux Celtes renouvelèrent, sur le champ de bataille, les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères. »

— A propos d'une paisible demeure parisienne de la rue Chaptal, qui fut la maison du peintre Ary Scheffer, Mme Henriette Psichari raconte, dans un hebdomadaire littéraire, comment Renan fut amené par Augustin Thierry dans le salon de l'artiste.

Ary Scheffer donnait asile à une nièce, Cornélie, qui n'avait pas vingt ans quand le jeune écrivain parut, pour la première fois, rue Chaptal.

Séduite, moins par le physique un peu triste du jeune homme, que par l'étonnante vie que prenaient son visage et ses yeux bleu-vert lorsqu'il parlait, Cornélie Scheffer ressentit de cette première rencontre, une impression ineffaçable. Ernest Renan devint l'hôte assidu des vendredis de la rue Chaptal. Cependant Cornélie s'étonnait de la lenteur de la demande en mariage.

C'est qu'un drame secret, violent, avait éclaté entre temps, rue du Val-de-Grâce, entre Ernest et Henriette Renan, qui ne pouvait admettre d'autre femme qu'elle-même dans la vie de son frère. Un jour, à bout de forces, las d'essayer de perpétuelles récriminations, Renan annonça rue Chaptal qu'il ne reviendrait pas...

Il y revint pourtant, car Henriette devant le chagrin de son frère, fut prise de remords et courut elle-même rue Chaptal annoncer à Cornélie Scheffer qu'elle lui rendait son fiancé. Et le mariage eut lieu le 13 septembre 1856.

MARINE

La brume grise, opaque, est un linceul de mort.
Silencieux, soudain, un tois-mâts, dont le dôme
Surgit mystérieux. Est-ce un bateau fantôme
Un Islandais perdu qui recherche son port ?

Le port, hâvre de paix où la femme s'endort,
Où l'odeur des ajoncs sur les toits lourds de chaume
Se mêle, adoucissante, à l'âpre et cher arôme
Des algues sur le sable et du goudron trop fort.

Le môle au petit jour, les filets bruns qui sèchent,
Et les soirs de marée aux embruns fous qui lèchent
Sur les pierres du quai les gros anneaux rouillés.

...La claire vision offerte par l'écume
A montré le chemin des hozirons mouillés
A l'Islandais perdu, qui s'en va dans la brume...

Véfa DE BELLAING.



VIEILLE CHAPELLE (Tableau de Géo Pinchemin.)

TERRE DE BRETAGNE

Alain Le Gonnec, officier à bord du « Ménélas » se trouvait au Tonkin, à Haïphong, pour préciser, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de sa vieille mère.

Dix ans de navigation n'avaient pas altéré son affection. Cependant, cette nouvelle brisait le seul fil qui le rattachait encore à cette vieille terre de Bretagne que jadis il avait aimée avec une dévotion toute celtique.

Il ne se hâta donc pas de retourner en France pour y régler la succession de la défunte.

Ce n'est que quelques mois plus tard qu'il débarqua à Brest.

Depuis dix ans qu'Alain avait quitté son village natal de Ploumanac'h c'était à Brest que la mère Le Gonnec venait l'attendre chaque fois qu'il revenait en France.

Le souvenir de la vieille Bretonne, de son visage frippé et accueillant flottait dans les longues rues grises que des groupes de marins animaient et aussi le long des quais encombrés du vieux port militaire. Un cabaret devant lequel il passa, évoqua leur dernière rencontre. Il entendait encore sa mère lui dire avec timidité :

— Dis... Alain, reviens au village. Donne-moi cette dernière joie avant de mourir.

Et elle avait ajouté :

— Surtout, ne crains rien, on ne t'en veut plus guère là-bas...

Il éprouvait toujours une joie si grande et si saine à contenter la bonne vieille. Cependant, il refusa avec obstination.

Alain pressa le pas. Il avait hâte de quitter cette ville. Il prit le train pour Lannion où habitait le notaire de la famille. Ses intentions étaient précises. Il prendrait connaissance du testament, donnerait ses instructions au notaire pour la vente de la maison de Ploumanac'h et de tout son mobilier. Ensuite, il irait à Paris attendre l'ordre de rappel avant le prochain départ du « Ménélas ».

Dix ans passés sur les mers lointaines, sous des climats que l'hallucinante beauté de la nature tropicale faisait paraître à peine moins cruels avaient effacé dans l'esprit du marin l'image de la petite maison où il était né.

Un billet annexé au testament vint lui rappeler qu'il existait là-bas dans la pièce basse et sombre de l'antique logis de très vieilles choses pieusement conservées par Le Gonnec pour les transmettre à leur descendance.

Alain ne songea pas à se soustraire à un devoir

filial devant lequel aucun de ses ancêtres ne s'était dérobé.

Il partit pour Ploumanac'h. Quand il revit la grève avec ses énormes blocs de granit rose, son phare si petit sur l'énorme falaise puis l'écran mouvant de la mer d'émeraude sous l'azur éclatant du ciel, alors ce marin blasé et têtu se sentit pour la première fois envahi par des regrets. Il songea à son départ brusque d'il y a dix ans. Il était fiancé à Yvette Chardelec. Les deux jeunes gens s'aimaient et leur mariage avait été fixé à une date toute proche.

Mais une promenade qu'Alain fit à Perros-Guirec, la plage mondaine voisine de Ploumanac'h, devait avoir sur la destinée du jeune homme une influence fatale.

Une parisienne frivole rencontrée au Casino et qui cherchait à tromper son ennui, ne rencontra aucune résistance chez cet enseigne de vaisseau dont la jeunesse la flattait. Elle sut éveiller en lui des sensations nouvelles ; aussi lorsqu'elle lui demanda de le suivre, le trouva-t-elle sans défense.

La fugue d'Alain suscita une folle indignation dans Ploumanac'h. Sa conduite fut jugée sévèrement. C'est du moins ce qu'écrivait la mère Le Gonnic dans une lettre qui attendait Alain à Dakar où il débarqua un mois plus tard. Il avait oublié la Parisienne mais le souvenir d'Yvette demeurait vivace en lui.

La lettre de sa mère lui fit mieux comprendre l'étendue de la faute commise. Il la jugea irréparable. Il croyait connaître les Bretons et il sentait l'inutilité de lutter contre leur rancune qui lui paraissait impitoyable.

Cette rancune tenace, il la redouta pendant ces dix années d'absence.

Mais le voici de retour. Il marche la tête baissée comme un enfant surpris en défilant et cependant plusieurs fois l'envie lui prend de s'arrêter pour contempler la petite baie où s'élève le naïf oratoire de Saint-Guirec ou bien encore les vieux chaumes décrépits, rongés, de la maison des Le Gonnic.

De vieux pêcheurs se sont groupés à proximité de la maison des Le Gonnic. Lorsqu'ils aperçoivent Alain, ils le saluent et se rangent pour le laisser passer. Le navigateur est surpris. Sa main tremble légèrement en poussant la lourde porte de chêne.

Dans l'unique pièce du logis, il est d'abord suffoqué par une odeur âcre et pénétrante. Vite, il ouvre les fenêtres, puis il s'assied, légèrement étourdi.

Tout est disposé comme autrefois et il s'étonne de ne pas voir au coin de l'âtre la silhouette courbée de sa vieille mère.

— Comment ai-je pu vivre si loin de tout cela, songe Alain.

Il se lève et se dirige vers le petit lit clos, haut perché près de la cheminée. Il écarte doucement les volets, puis les rideaux de l'alcôve découvrant

les couchettes superposées avec leurs gros draps de lin rugueux d'une blancheur éclatante.

Le désir de revoir dans tous ses détails familiers le décor de son enfance pousse Alain vers une massive armoire.

Il y retrouve des coiffes, puis les gilets étagés, les braies en toile fine et le large chapeau à boucle d'argent que son grand-père portait les jours du Pardon de Notre-Dame de la Clarté.

L'inspection d'Alain est longue. L'heure qu'il avait fixée pour son départ a sonné, mais il a perdu toute envie de s'en aller.

Cependant les joies imprévues qu'il vient d'éprouver l'inquiètent un peu. Il craint d'être trop ému pour être sincère.

Alors il décide d'aller se promener un peu, aux environs. Au dehors, devant les portes, quelques pêcheurs bavardent. Alain se dirige vers la lande où frissonnent les ajoncs. Quelques arbres tordus, ployés par le vent ponctuent l'horizon.

Au tournant de la route, une silhouette de femme apparaît. Alain veut faire demi-tour, car il a reconnu Yvette. Mais il est trop tard, elle l'a aperçu. Son regard trahit d'abord un étonnement douloureux, puis s'adoucit et se dérobe sous les longs cils qui s'abaissent.

Le visage d'Yvette a gardé la fraîcheur et surtout cet air incomparable de douceur qui donnait à sa grâce quelque chose de si attachant.

— Bonjour Yvette, dit Alain.

La jeune femme le regarde fixement. Dans ses yeux, aucun reproche.

— Bonjour Alain, répond-elle.

Le navigateur s'arrête, Yvette également.

C'est en rougissant qu'elle serre la main que lui tend celui qui fut son fiancé. Tous deux sont si émus qu'ils n'échangent d'abord que des paroles banales.

— Vous allez à Trégastel, dit Alain. Je vais vous accompagner si vous le permettez.

Yvette ne répond pas, mais un mince sourire entr'ouvre ses lèvres.

Autour d'eux la lande déserte s'étend à perte de vue. Ils marchent côte à côte. Alain raconte sa vie de marin, puis son retour à Ploumanac'h et enfin la joie inattendue qu'il éprouva dès qu'il eût franchi le seuil de sa vieille maison.

Il se tait brusquement. Il vient d'apercevoir un vieux calvaire au coin de la route. Il regarde Yvette qui courbe la tête.

— C'est ici que je vous ai dit pour la première fois que je vous aimais dit-il.

— Ne me parlez pas de cela, répond-elle.

Sa voix très faible tremble légèrement.

Ils marchent longtemps sans dire un mot, puis soudain la voix d'Alain s'élève inquiète.

— M'avez-vous pardonné, Yvette ?

— Il y a longtemps que je vous ai pardonné. Alain.

— Cela vous a peut-être été facile car sans doute en aimez-vous un autre ?

— Je n'ai jamais aimé que vous.

Puis, craintivement, elle demande :

— Pourquoi me posez-vous ces questions ?

Alors Alain lui prend la main et murmure :

— Yvette, lorsque je vous ai revue, j'ai compris que le bonheur que j'ai vainement cherché ailleurs, je ne le trouverais que près de vous, dans cette vieille maison où je suis né.

Ils ralentirent le pas. Alain tenait toujours la main d'Yvette blottie dans la sienne. Une question brûlait les lèvres du marin. Timidement, il la murmura :

— Mais, Yvette, avez-vous confiance dans le grand coupable que je suis ?

Timidement aussi, il leva la tête et dans les yeux de la jeune fille, il lut la réponse qu'il n'osait espérer.

FRANCIS WALTON.

EN BRETAGNE

— Lors d'une dernière réunion de la Société Archéologique du Finistère, M. Ogès a donné lecture d'une pièce fort curieuse, copiée aux Archives départementales parmi les papiers d'un procès engagé entre Jacques Barbier, sieur de Kernao, en Ploudaniel, et les sieurs de Kerguen et du Poulpry. Ceux-ci ayant produit des témoignages, l'avocat de leur adversaire les récusa pour cause d'indignité, en traçant d'eux un tableau aussi pittoresque que peu flatté. L'un est débauché, « désespéré, ivroigne », employant son revenu en pintes de vin, vendant pour boire jusqu'à la couette du lit conjugal et les vêtements de sa pauvre femme, ayant si cruellement battu celle-ci, qui l'avait surpris enlevant du blé de ses champs, qu'il l'a laissée pour morte sur la place. Un autre est tavernier louche, ayant tenu breilan et « maison de mauvaise école » à Morlaix. Un troisième a volé une tasse d'argent à la foire de La Martyre.

Un quatrième est « affronteur, menteur, imposteur », fiéffé ivrogne par surcroît, qui réduit les siens à la mendicité. Un cinquième a été fouetté pour vol par le bourreau de Carhaix, et porte « escript sur le dos à coups de corde l'histoire de ses beaux faistz ». Un sixième a commis tant « d'extorsions, exactions, volléryes et brigandages » que le dernier supplice suffirait à peine à les expier. D'autres sont « grands ivrognes et larrons », mendiants, vagabonds, fainéants, hommes mal renommés, d'intelligence avec des voleurs publics, vivant licencieusement, « intimidant et tenant subject le pauvre peuple. »

On dirait vraiment que les parties de Jacques Barbier ont fait appel à tout ce qu'il y avait de plus crapuleux à Ploudaniel pour déposer contre lui. Deux prêtres même ne sont pas à l'abri de ses censures. Il leur reproche de hanter journellement les tavernes, et de s'être battus si furieusement un jour dans la chambre haute de l'une d'elles que leur sang coulait à travers les fentes du plancher.

A la même époque, le P. Le Nobletz, habitant Ploudaniel, se croyait « non parmi des chrétiens, mais au milieu de Turcs et Sarrazins ». Ce

sévère jugement corrobore les imputations du seigneur de Kernao, que confirme encore une ordonnance de Messire Louis Le Jacobin, chanoine, grand vicaire et official de Léon, en date du 5 mai 1618, par laquelle il suspend *a divinis* cinq prêtres de Ploudaniel, convaincus d'ignorer leur catéchisme et de se mal conduire.

— M. Pierre de la Gorce, de l'Académie Française, est décédé, le 3 janvier dernier, à Paris, à l'âge de 87 ans. M. de la Gorce était Breton de naissance. Il avait vu le jour à Vannes. Après avoir fait de fortes études littéraires et juridiques, obtenu le grade de docteur en droit, il avait débuté comme juge suppléant, à Rocroi, en 1872. Substitué à Montreuil, puis à Béthune et à Saint-Omer, il avait démissionné en 1880 à la suite des décrets sur les congrégations. Après avoir exercé quelques années la profession d'avocat, il se consacra aux études juridiques. Son premier ouvrage : *Histoire de la Seconde République française*, parut en 1887 et fut extrêmement remarqué. Sept ans plus tard, il commençait la publication de son œuvre capitale : *Histoire du Second Empire*, et deux ans après l'apparition du septième et dernier volume ; le 8 juin 1907, l'Académie des sciences morales et politiques l'admettait dans sa section d'histoire, en remplacement de Paul Guiraud. Enfin, l'Académie Française, qui lui avait décerné en 1895 le prix Alfred Née et en 1900 le grand prix Gobert, l'élut, le 12 février 1914, au fauteuil de Thurau-Dangin, l'historien de la monarchie de Juillet, dont son œuvre constituait chronologiquement la suite.

Parmi les autres ouvrages d'érudition dus à M. de la Gorce, citons encore : *Histoire religieuse de la Révolution, la Restauration et Louis XVIII*, et *Charles X* publié en 1928.

— Nos lecteurs connaissent depuis longtemps M. Yves-René Creston.

Notre vaillant et talentueux compatriote a fait à la Galerie Charpentier, à Paris, une exposition remarquable des toiles qu'il a rapportées d'une croisière accomplie au Groënland à bord du *Pourquoi Pas ?*, avec le Commandant Charcot.

« Son talent de dessinateur et de peintre, nous écrit M. Armel Beauvils, lui a permis de tirer

parti et le meilleur parti de ces immenses physiologies nordiques. Il ne s'agit plus là de simples croquis d'album dont les grands illustrés accompagnent les comptes rendus de croisières, c'est une œuvre de peintre et, à ce titre, cette exposition est une révélation. C'est le paysage arctique dans sa magnificence, avec ses transparences, ses délicates harmonies et sa gamme d'une richesse inouïe. Paysage de légende dont la grandeur et la préciosité, la fraîcheur et la distinction, s'associent merveilleusement dans une luminosité enveloppante et souveraine. Nulle autre expédition ne pourra se prévaloir d'avoir rapporté un tel ensemble pictural. »

— Nous apprenons avec plaisir que notre ami l'excellent statuaire Louis Nicot vient d'être nommé membre du jury des Artistes français, pour les années 1934, 1935 et 1936. C'est une nouvelle et élogieuse reconnaissance du beau talent de ce brillant artiste, qui s'était déjà vu attribuer l'an dernier la médaille d'or du Salon et décerner la croix de la Légion d'honneur. Qu'il trouve ici nos cordiales et chaleureuses félicitations.

— La Bretagne, en cette année 1934, va commémorer plusieurs grands centenaires historiques :

Saint-Brieuc fêtera, du 1^{er} au 8 octobre, le septième centenaire de la canonisation de saint Guillaume Pinchon, patron de la Ville et fondateur de la cathédrale actuelle. En outre de la partie religieuse, qui sera particulièrement imposante, tout un ensemble de fêtes extérieures est prévu : reconstitution d'un tournoi au XIII^e siècle ; représentation publique, comme à l'époque du Moyen Age, d'un mystère évocateur de la vie même de saint Guillaume Pinchon ; foire commerciale rétablie dans le cadre médiéval où elle se déroulait jadis sur le parvis et à l'entour des cathédrales, au lendemain des grandes fêtes religieuses ; puis, précédant la procession solennelle de clôture, grand cortège historique reconstitué suivant l'esprit qui animait le Père Maunoir, quand il rénova, au XVII^e siècle, les grands pardons de Cornouailles. Un Comité, composé des personnalités de la Ville, sans distinction de parti, vient d'être formé pour mener à bien, d'accord avec les autorités religieuses, cette grandiose manifestation.

— Saint-Malo célébrera au cours de l'été le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. L'intrépide marin avait une première fois quitté Saint-Malo le 20 avril

1534, avec deux bâtiments de 60 tonneaux et 122 hommes d'équipage. Le 10 mai suivant, il était à Terre-Neuve, mais le mauvais temps étant survenu il dut rebrousser chemin sans avoir atteint son but. L'année suivante, en revanche, le 19 mai, il partait de Saint-Malo sur le navire la *Grande Hermine* qu'il commandait, accompagné d'un autre navire moins important, la *Petite Hermine* et du gallion *L'Emerillon*. C'est le 26 juillet 1535 que les trois navires, d'abord séparés par le mauvais temps, se retrouvèrent à l'embouchure du Saint-Laurent.

— Le 24 juin, les Amis du Mont Saint-Michel fêteront le V^e Centenaire de la « Très Glorieuse Journée du 17 juin 1434 », au cours de laquelle les Chevaliers Montois résistèrent victorieusement à l'attaque de la flotte anglaise, venue pour donner l'assaut final à la « Merveilleuse abbaye-cité-forteresse, où d'un rythme toujours égal bat le cœur de la France ». D'un ancien récit de cette journée nous extrayons les lignes suivantes :

« ...les Anglais, qui depuis 1422 sont installés dans la contrée se sont approchés du Mont et l'investissent complètement. Ayant préparé depuis de longs jours une grande attaque, qu'ils estiment irrésistible, ils donnent l'assaut aux murs de la cité.

« Les Chevaliers fidèles au Roy Charles VII entourés de leurs hommes d'armes font bonne garde sur le rempart ; l'attaque est vive, la défense est ardente, elle devient désespérée, quand les défenseurs, en fin de journée, sentent faiblir leurs forces et voient grandir l'audace des assiégeants, déjà dix fois supérieurs au nombre.

« Brèche est ouverte par l'ennemi ; bientôt il sera maître de la ville, mais arrivent à la rescousse tous les bourgeois de la cité, les serviteurs, les clercs et les Moines de l'Abbaye, si bien que le Capitaine d'Estouteville et ses Chevaliers, saisis d'une ardeur nouvelle, reprennent le dur combat. Tous unis dans un effort suprême, boutent l'ennemi hors de la ville. »

Tous les descendants des preux montois de la guerre de Cent ans, rassemblés par les soins des Amis du Mont Saint-Michel, fêteront donc, en l'église de cette abbaye millénaire, cette journée qui donna le signal de la retraite des armées anglaises.

— L'Union Régionaliste bretonne célébrera par de belles fêtes, qui auront lieu à Redon, du 1^{er} au 9 septembre 1934, le XI^e Centenaire de la fondation de cette ville par saint Convoïon et de l'indépendance de la Bretagne assurée par le roi Noménoé.



La Foire des Courses à Saint-Brieuc. (Fragment d'une gravure de Kerangal, vers 1840, où se voient les divers costumes portés à cette époque en Haute-Bretagne)

LE PAYS GALLO

LA question s'est maintes fois posée de savoir s'il n'est pas possible de rattacher le particularisme de certains costumes bretons aux anciennes divisions féodales. Disons tout de suite qu'aucune des suggestions émises à ce sujet n'a, jusqu'ici, apporté les preuves historiques, indispensables à la consécration d'une telle vérité.

Les partisans de l'origine féodale des costumes croient que les grands possesseurs de fiefs ont pu imposer à leurs vassaux une tenue distinctive, comme une sorte de livrée, dont ils auraient réglé l'ajustement et limité le caractère somptuaire par des ordonnances.

A l'appui de leur opinion, ils invoquent la loi somptuaire, la première en date, de 1292, sous Philippe Le Bel, qui, à cette époque — « où tous les rangs étaient confondus, où l'on ne distinguait plus un vilain d'un gentilhomme, où un marchand, un goujat, étaient coiffés comme des seigneurs, où la femme d'un petit artisan semblait une fille perdue » — per-

mettait aux villes d'édicter des règlements spéciaux contre les excès de luxe, « les habits étant la perdition des âmes, la ruine des familles, la subversion de la société ».

D'autres ont pensé que les costumes devaient plutôt correspondre aux circonscriptions des anciens évêchés, avec des modifications de détail pour marquer les archidiaconés. Cette thèse, du fait que les évêchés bretons correspondaient eux-mêmes à des divisions territoriales, limitées par des montagnes et des cours d'eau, paraît plus plausible au premier examen, que celle d'un rapport possible avec des circonscriptions de châtelainies ou de grands fiefs.

En résumé, il semble aussi difficile en l'espèce de déterminer que de nier l'influence de la féodalité, mais si celle-ci eut une autorité vestimentaire quelconque, cette autorité dut cesser, en Bretagne, au lendemain de sa réunion à la couronne de France.

Peu de temps après, d'ailleurs, en 1547, lors de son avènement, Henri II, dans le

but d'unifier le costume français de l'époque, profondément influencé par les habitudes de faste contractées pendant la guerre d'Italie, défendit au peuple de porter « aucune robe de velours, ni d'autres draps de soye de couleur ».

Celui-ci ne pouvait se rebeller contre une semblable interdiction. L'eût-il voulu, qu'il n'en aurait pas eu les moyens. Si l'aisance avait régné en Bretagne aux XII^e et XIII^e siècles, il n'en était plus de même au XVI^e siècle et les guerres de la Ligue vinrent encore, au XVII^e siècle, accroître la misère durant une longue période. Comment le peuple d'alors aurait-il recherché le luxe dans ses vêtements, alors qu'il n'avait pas même de quoi manger ?

La difficulté d'étayer une opinion autorisée, qui ne soit pas contradictoire, sur l'évolution du costume local, vient de ce qu'au cours des siècles passés personne ne s'est préoccupé de conserver des données précises et que les études, entreprises depuis environ un siècle, reposent sur des affirmations impossibles à vérifier, ou sur des hypothèses qui permettent les déductions parfois les plus fantaisistes.

Sans doute, les documents recueillis d'après les monuments authentiques : statues, bas-reliefs, tombeaux, sceaux, monnaies, peintures à fresque, tableaux, vitraux, miniatures, dessins, estampes, remplacent-ils toutes les notes descriptives, mais ces documents ont surtout un caractère national. C'est seulement quand on procède à des rapprochements, comme nous l'avons fait en plusieurs occasions, qu'on s'aperçoit que si certaines traditions héréditaires ont élargi leur champ jusqu'à devenir nationales et mêmes internationales, pour ne pas dire universelles, en revanche, par un concours de circonstances dont les raisons nous échappent, des choses nationales se sont figées sur certains points du sol qui leur étaient propices et paraissent aujourd'hui n'avoir plus qu'un intérêt local.

L'évolution du costume breton n'est, en fait, qu'une toute petite branche de l'évolution du costume en général qui, lui, représente certainement « la plus formidable production qui soit le fait de l'industrie humaine ».

Précisément, quand vint au Congrès de l'Association Bretonne, à Quimper, en 1847, la discussion du rapport de M. de

Goëbriand, M. de Courcy déclara que l'uniformité de vêtue de tout l'évêché de Tréguier et de la partie bretonnante de celui de Saint-Brieuc, mettait en défaut le système de la variété du costume breton, basée sur le particularisme féodal.

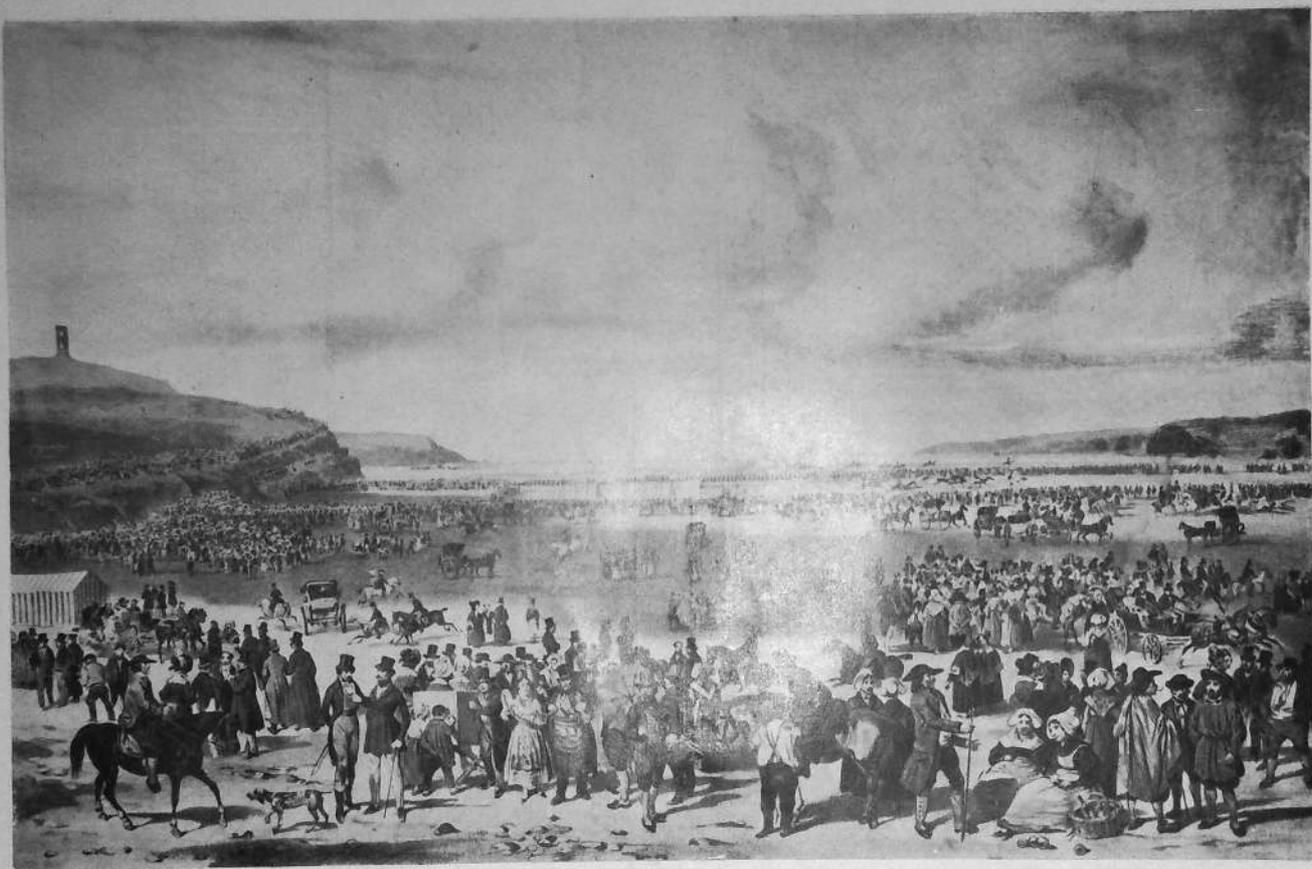
Cette uniformité, remarqua un congressiste, provenait de ce que le costume de Tréguier et de Saint-Brieuc s'était déjà modernisé. On voyait, en effet, de moins en moins, le véritable kiz-tréguer, qui s'était porté jusqu'alors depuis Morlaix jusqu'à Paimpol, en s'étendant vers l'intérieur jusqu'à la montagne d'Arrhée, avec, comme limite, au sud, Guerslesquin, Lannéanou et le Cloître.

« Ce vêtement consistait dans l'habit à petit collet. Cet habit qui pouvait se fermer sur le devant, avait des revers ou pattes de la forme de ceux des dragons. Le bas de la coupe verticale était échancré jusqu'à la naissance des basques. L'étoffe du demi-habillé était ordinairement de toile légèrement couverte de laine gris-brun ou bleu-de-ciel, sur quoi la doublure et les pattes de drap vert ou rouge, tranchaient d'une manière assez avenante. Le gilet court et croisé, entouré d'une ceinture de mouchoirs à carreaux, ne descendait qu'à la hanche. Enfin, la culotte courte, collante, boutonnée au genou, et la guêtre très serrée, boutonnant du haut en bas et garnie d'un couvre-cou-de-pied, complétaient l'uniforme du trégorrois. Je dis uniforme, parce qu'en effet il imitait parfaitement celui des soldats de Fontenoy, pour la coupe et le jeu des couleurs. Je l'ai vu souvent blanc, doublé de rouge » (1).

Cette description est assez confuse dans son ensemble. On sent que son auteur s'adresse à des personnes qui connaissent aussi bien que lui ce dont il parle et qu'il n'a pas le moindre souci de travailler pour les générations à venir. Elle prouve que le véritable sens des choses est un produit du temps et que les conclusions que l'on peut tirer d'une étude des costumes sont toutes différentes aujourd'hui de celles d'autrefois.

Il existe au Musée de Saint-Brieuc — elles se trouvent d'ailleurs également dans bien des maisons — deux gravures qui sont

(1) Rapport de M. de Goëbriand au Congrès de Quimper.



Les Courses de Saint-Brieuc, en 1840. (Gravure de Kerangal.)

BRETAGNE

l'œuvre d'un certain Kerangal et qui représentent les *Courses de Saint-Brieuc sur l'Hippodrome de Cesson* et la *Foire des Courses sur le Champ de Mars*. Ces gravures datent de 1840. On voit dans chacune d'elles la représentation des vêtements de caractère local, qui se portaient alors en Haute-Bretagne, concurremment avec

cloche à bouillons ou en redingote-blouse.

— Ce sont-là « gens des châteaux ou de la capitale », semblent se dire les citadins, les artisans de la ville et même les paysans des environs, qui les regardent passer avec curiosité, mais sans le moindre sentiment d'envie ; tandis que dans le Finistère, Alexandre Bouët le note dans ses commen-



1. Coiffes anciennes : 1. de Loudéac. — 2. de Tréguier, cérémonie. — 3. de Paimpol, entre 1845 et 1850, d'après les lithographies de Lalaisse, dans la Galerie Armoricaine.



Coiffes actuelles : 1. de Loudéac, Uzel, Mûr, photos Hamonic. — 2. de Tréguier, cérémonie, dessin de Noëlie Couillaud, dans l'Anthologie de la Coiffe. — 3. de Paimpol, photo Neurdein.

ceux qui étaient de mode dans les milieux élégants de l'époque.

La forme de ces vêtements locaux, masculins et féminins, ne présente rien de très spécifique, à côté de ceux des gentilshommes en habit de drap et en culotte de tricot blanc, des bourgeois en chapeau haut-de-forme et en redingote visant à l'allure militaire sous l'aspect civil, des jeunes femmes à la taille serrée, en robe

taires de la *Galerie Bretonne* d'Olivier Perrin, on se moque du citadin, surtout « quand son habit trop large, sa culotte trop étroite témoignent qu'il a acheté ses droits de cité dans une boutique assez mal assortie d'objets confectionnés ».

On remarque, de ci, de là, un personnage, certainement plus paysan que bourgeois, avec la culotte courte et les guêtres, le gilet descendant plus bas que la taille,

LE PAYS GALLO



1. Paysans de Plouha. — 2. Paysans de Lamballe, lithographies de Charpentier, 1830. — Ces gravures établissent qu'à cette époque la culotte dérivée de la braie et le bragou-bras se portaient encore dans les Côtes-du-Nord, simultanément avec le pantalon long à pont. Si le costume de la femme de Plouha rappelle sur sa disposition ceux du Finistère à cette même date, la jupe relevée de la femme de Lamballe est la stylisation du geste habituel des ménagères des campagnes pour garder des taches leur robe habillée.



1. Jeunes gens de Plaintel, lithographie de Charpentier. — 2. Femme de Plancoët et de Plendiben, lithographie de Lalaisse. — Les vestes des Côtes-du-Nord étaient de différentes longueurs, mais ce n'est pas là, comme dans le Finistère et le Morbihan, la particularité d'un canton. Ces différentes formes se portaient concurremment un peu partout. Quant aux costumes féminins, ce sont ceux que nous allons retrouver dans l'ensemble de la Haute-Bretagne et dont le type est celui que nous avons déjà vu au musée du costume de Nantes et que présente l'artisanne de Saint-Brieuc, de Lalaisse, que nous reproduisons plus loin.



Artisane de Saint-Brieuc, lithographie de Lalaisse, dans la Galerie Armoricaïne. — La jupe est longue, légèrement bouffante, tirant vers la crinoline du fait de son montage à petits plis sur la ceinture; le corsage à col fermé, s'ornementé d'une petite colloboucle que portent encore quelques personnes.

l'habit de la fin du XVIII^e siècle, carré sur le devant et tombant derrière sur les jarrets. Il a les cheveux longs et un chapeau de feutre à larges bords. Il s'avance une haute canne à la main, ayant toute l'allure d'un bailli du temps de Louis XV. Il y a aussi des fermiers en culotte serrée et même en bragou-braz, en veste courte sans boutons sur le devant, quelquefois doublée de peau de mouton, comme dans l'Argoat, s'ouvrant sur un gilet montant, rappelant le pourpoint.

C'était bien là le vêtement traditionnel de la majeure partie de la Bretagne, celui auquel nous avons toujours fait allusion, qui se portait à peu près partout, à la veille de la Révolution, peu dissemblable comme coupe, ajustement ou qualité des étoffes du bragou-braz et du chupen habituels aux Cornouaillais, aux Rouziès du Faouët et de Gourin. Ce costume, de la fin du XVIII^e siècle, sans caractère propre, taillé dans la berlinge à fond brun ou bleu, s'est perpétué dans quelques communes des cantons situés au sud de Saint-Brieuc jusqu'en 1914. A Plédran, Saint-Donan, Ques-

soy, Plœuc, Hénon, Moncontour, Lanfains, etc... les femmes surtout sont en majeure partie demeurées fidèles à la vêtue simple, exempte de falbalas inutiles, dédaigneuses des couleurs voyantes, des rubans lamés d'or et d'argent, des corsages et des robes enluminées de fleurs épanouies, des tabliers de dentelle légère ou de soie brodée.

Il n'est donc pas autrement paradoxal d'assurer que la Haute-Bretagne est la contrée qui a le plus tardivement gardé des habits conformes à ce qu'ils étaient autrefois. Il n'existe ici aucune paroisse qui se glorifie d'une mode exclusive, sauf pour la coiffe. On ne trouve aucun de ces multiples ajustements, de ces adaptations du vêtement à la physionomie du pays qui, dans le Finistère et le Morbihan, précisent une originalité racique. Ce qui demeure, là où la mode des villes n'a pas tout submergé, tout enveloppé du manteau confectionné en séris, dans les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure — comme en dehors de la Bretagne, dans l'Anjou, le Maine, la Normandie, l'Orléa-



1. Paysans de Moncontour, Hénon et Quesoy. — 2. Vieilles gens de Plédran, photos E. Hamonic, vers 1890. — La première de ces photos nous montre l'un des derniers bretons de la région de Moncontour, porteur de la culotte courte, la seconde évoque le costume de berlinge à fond bleu ou brun, qui se portait encore, avant 1914, aux environs immédiats de Saint-Brieuc, vers Plédran, Plaintel et Plœuc.



1. Paysan d'Antrain. — 2. Marie de la Guerche au bras de son père, lithographies de Lalaisse, entre 1845 et 1850. — Fermier des environs de Rennes, en costume habitué, vers 1860. Ces divers costumes n'offrent aucune particularité marquante. Ils sont conformes à ce qui se portait à cette époque à peu près partout, en Haute-Bretagne, avec plus ou moins de fantaisie. Ici le tissu était grossier et foncé, futaine ou berlinge, là il était plus fin et plus clair. Le chapeau haut-de-forme était alors courant dans les campagnes de l'Ille-et-Villaine et de la Loire-Inférieure.

nais, la Champagne, la Bourgogne, le Languedoc, la Provence — c'est la robe longue légèrement bouffante du fait de son montage à petits plis serrés sur une ceinture, le corsage à col haut, bien fermé, avec une petite collerette de lingerie, le fichu à franges couvrant les épaules, croisant chastement sur la poitrine et cachant ses pointes sous la piécette du tablier, ensemble que fixe avec un incontestable accent de vérité le costume de l'« artisanne de Saint-Brieuc », que Lalaisse a dessiné à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, pour la *Galerie Armoricaïne*.

Charpentier nous montre bien dans sa « suite de costumes », une jeune femme de Plouha avec un corselet qui rappelle ceux du Finistère et une fermière de Lamballe avec une robe retroussée sur les côtés, laissant voir un jupon à gros plis en tuyaux d'orgue — comme les robes « à retroussi » laissaient voir au temps de Louis XIII la *friponne*, qui était la jupe de dessous de l'époque — mais ce n'est là qu'une fantaisie ou, peut-être, la stylisation d'un geste habituel aux femmes des campagnes, pour garder des taches leur

robe habillée du dessus, quand elles se livrent à un travail ménager (1).

La seule modification remarquable — toujours sans nous arrêter à la coiffe — a été le remplacement du fichu par un châle plus important, mode qui s'est répandue en Haute-Bretagne puis a gagné toute la côte nord du Finistère, au cours du Second Empire, à l'époque où ce vêtement fit fureur à Paris et dans les villes. Et encore, sans que nous puissions en donner les raisons exactes, le châle tapis a-t-il limité son domaine. Il est demeuré le privilège du Léon et du Trégor, du Goëlo, du Tournegouët, du Penthievre, de Lamballe à Guingamp, et, aussi, de la région de Mûr-de-Bretagne et de Loudéac où, partout, il enveloppe les épaules et le buste, à la façon d'un manteau antique, de l'*hémation grec*, puisqu'il présente, lui aussi, cette particularité de n'être retenu par aucune attache. Il ne croise pas devant, mais,

(1) Lalaisse dans la *Galerie Armoricaïne*, Darjou dans son *Album des Costumes de Bretagne*, nous montrent une semblable précaution chez les femmes des environs d'Auray.

au contraire, en plis rythmiques, il écarte ses pointes qui se cachent sous la piécette du tablier et de la ceinture, afin de dégager le plastron du corsage, décolleté dans les régions de Paimpol et de Tréguier, montant partout ailleurs et notamment dans les pays de Saint-Brieuc et de Guingamp. Il forme de larges plis sur les bras à la façon du *sinus* de la toge romaine. Afin de dégager le col, on le fixe en ondulations souples sous la nuque, à l'aide d'une broche ou d'une épingle ornée.

Du côté de Plancoët, Dinan, dans les environs de Rennes, Saint-Malo, Dol, Cancale, Fougères, Vitré, les femmes ont cependant gardé le châle fichu, quelquefois uni et sombre, quelquefois égayé de fleurs ton sur ton, qui les montre semblables encore à ce qu'elles étaient au temps où elles devaient porter, comme la nourrice plancoëtaine que Marie-Paule Salonne prête à Chateaubriand « le cotillon de tintaine, ou plutôt de « fort en diable », si ample et si roide, qu'il tient debout tout seul comme une cloche ; le « devantier » ou tablier, de « milaine » ou de « droguet » et sur ses cheveux lisses et tirés, graissés au beurre, la coiffe de... toile blanche ». (1)

Le costume est rarement voyant dans toute la Haute-Bretagne, quand il n'est pas entièrement noir, avec la seule note blanche ou claire de la guimpe et du plastron de corsage. Il serait même sans grâce, si, par sa forme et son ampleur, le châle ne créait autour de lui des lignes harmonieuses que les peintres et les sculpteurs ont su encore assouplir. Que de charme, que d'élégance naturelle se dégagent de la jeune femme que Francis Renaud a présentée avec sa vieille mère, au salon de 1931 : *Femmes d'Islandais* (2). Ne dirait-on pas pas une image modernisée descendue d'un portail de cathédrale ? Et la vieille mam-coz, ne symbolise-t-elle pas toute la maternité bretonne ? La cape de deuil qui l'enveloppe en entier de ses plis lourds qui balaient le sol, et dont les côtés de l'énorme capuchon paraissent dresser comme une barrière entre la tristesse du regard et la joie de la vie, est, par excellence, le vêtement de la douleur d'âme qui convient à celles qui souffrent de la mort d'un être cher : d'un père, d'un

époux, d'un fils, enlevé soudainement par l'*ankou*, péri en mer ou, encore, tombé quelque part pour la France, comme tant et tant, dont les noms s'inscrivent profondément gravés dans le granit des monuments aux martyrs de la Grande Guerre.

Et précisément, dans ces monuments, s'affirme, en Bretagne, le côté décoratif, évocateur et traditionnel du costume local. Les femmes, que des artistes vraiment de « chez nous », ont placées à côté des stèles, portent le vêtement et la coiffe de chez elles et donnent l'impression d'être sorties de leurs maisons voisines sans rien changer à leur tenue habituelle, pour venir prier et pleurer sur la tombe de ceux qui ne sont plus. Quand les conditions économiques et le progrès auront hélas ! fait disparaître par un nivellement méthodique tout le particularisme qui donne encore leur originalité aux costumes bretons, c'est aux sculpteurs et aux peintres qu'on devra se montrer reconnaissant d'avoir fixé dans le granit et sur la toile des visions, qu'on ne connaîtrait pas sans eux. Ils auront fait pour le costume breton ce qu'ont fait pour le costume en général, les grands artistes anonymes qui ornèrent le porche des cathédrales.

S'il y a uniformité dans le costume féminin du pays gallo, il n'en est pas de même pour la coiffure. C'est là que l'on rencontre par excellence « l'aïeule à la coiffe innombrable ». S'il fallait détailler toutes les coiffes, c'est à deux et peut-être trois cents qu'elles se nombre-raient.

Toute la partie bretonnante des Côtes-du-Nord — le Trégor, le Goëlo, l'arrondissement de Guingamp, sauf Saint-Nicolas-du-Pélem, Rostrenen et Maël-Carhaix — constitue le domaine de la *touquen*, autrement dit de la coiffe du type Paimpol et Tréguier, qui est l'une des plus répandue de Bretagne, puisqu'elle rayonne sur au moins vingt cantons. Peut-être est-elle encore plus connue, plus populaire que la kiz-fouën de Pont-Aven. D'ailleurs elle est plus âgée. C'est, en tout cas, celle qui convient le mieux à la poésie du Trégor, de l'Attique de la Bretagne :

Coiffe de mon pays, aucun ruban profane
Jamais n'a déparé ta grâce diaphane ;
Ton élégance est toute en ta simplicité. (1)

(1) *Chateaubriand et les Dames de Plancoët*, par Marie-Paule Salonne, O.-L. Aubert, éditeur, Saint-Brieuc.

(2) Voir la gravure du frontispice.

(1) La coiffe Trégorroise (Anatole Le Braz) *Poèmes votifs*, Calman-Lévy, éditeur.

Avec son grand fond qui enveloppe le chignon dans une « conque frêle avec art ciselée », l'évasement de son entrée en une sorte de faux bandeau, qui se fixe, à Paimpol, derrière un bourrelet de cheveux, transformé en papillottes serrées à Tréguier et Perros-Guirec, ses petites barbes rigides, en queue d'hirondelle qui pendent, piquent en avant dans certains cantons, se rejettent en arrière dans certains autres, telle qu'elle est actuellement, tout au plus la touquen date-t-elle de trois quarts de siècle. Quand elle n'était que le *jubilé*, c'est-à-dire avant qu'elle ne connût son

régions, le béguin que nous avons signalé, vers la même époque, à Quimper et à Vannes, avec un fond rond, un large bandeau encadrant la figure et des barbes qui pendaient dans le dos du côté de Paimpol et qui se relevaient sur la tête du côté de Plouha.

On portait également une coiffe de cérémonie toute semblable à la *coëff-hir*, qui formait chaperon sur le devant et prenait par l'importance des barbes des allures de hennin échaffaudé. Le rapprochement des gravures que nous donnons, les unes, d'après Lalaisse, datant d'entre 1845 et



Les transformations de la Poupelle des environs de Rennes : 1. Capeline composée d'un fond, d'un bavolet retombant sur la nuque, d'un bandeau et de deux barbes qui pendent des deux côtés du visage (1860). — 2. Les barbes ont été relevées, puis on les a attachées au sommet de la tête et elles se sont atrophiées (1865-1872). — 3. Elles sont devenues de plus en plus petites à partir de 1886, pour n'être plus qu'un tout petit papillon de dentelle, qui mesure à peine quelques centimètres d'envergure.

délicieux cachet, elle se composait, pour le fond, d'un béguin rond, serré sur le chignon par un lacet, et d'un bandeau, assez large, dont les extrémités se terminaient par deux petites pointes. C'était, à peu de choses près, la *kis montrelez* qui se portait à Morlaix et qui est devenue la « queue de homard » et aussi l'ancienne coiffe dont nous avons signalé la persistance à Laniscat et qui, débarrassée de son bandeau, a donné naissance à la *corleden*. Mais, ici, tout s'est allégé et modifié. Le béguin est devenu une aumônière de tulle qui recueille l'or des cheveux, le bandeau s'est rétréci à l'extrême limite, pendant que les pointes se sont allongées et affinées comme de sensibles antennes.

Avant le « jubilé », ou peut-être parallèlement à lui, se voyait également, dans ces

1850, les autres, modernes, montrent mieux que tous les commentaires la succession des transformations subies par les coiffes du Trégor et du Goëlo.

Il y a eu de tout temps, entre les coiffes de la Bretagne bretonnante et celles de la Bretagne gallaise, des différences très nettes ; celles-ci se constatent aussitôt que l'on franchit la limite qui sépare le Trégor, la Cornouaille et le Goëlo de l'ancien Penthièvre-donnonéen.

Saint-Brieuc et ses environs portent encore, mais hélas de moins en moins, les grandes coiffes aux longues barbes bouclées, qui font songer aux ailes d'un papillon géant ou d'un blanc cormoran. C'est une variante moins fastueuse de la *coëff-hir*, une sorte de hennin tronqué, qui se modifie dans ses aspects suivant la longueur

LE PAYS GALLO



Trois aspects de la coiffe à grandes boucles. — 1. Saint-Brieuc, Pordic, Etables. — 2. Pléneuf, Erquy. — 3. Quintin, Plaintel, Pléuc. Ces trois femmes portent le châle et le tablier à piècelette tout comme les portaient leurs aïeules dont le type est représenté par l'artisanne de Saint-Brieuc.



Différents bonnets des environs de Saint-Brieuc. — 1. Châtelaudren, les brides pendent devant sans être nouées. — 2. Saint-Brieuc, Etables, Binic: la forme est semblable dans les deux cantons mais les brides se nouent à droite pour le canton d'Etables et à gauche dans le canton de Saint-Brieuc. — 3. Quintin, les brides se nouent au bas par un nœud plat sur la poitrine.



Les coiffes à mentonnière. — 1. Yffiniac, Languieux. — 2. Moncontour et environs. — 3. Région de Dinan, photos Hamonic.

BRETAGNE

et l'ajustement des barbes, lesquelles, pour les deuils, pendent sous le capuchon du manteau noir.

Cette même région briochine affectionne encore le bonnet à brides, qui comporte six variantes principales : Saint-Brieuc, Châtelaudren, Quintin, Lamballe, Etables, Saint-Donan. Ce bonnet se compose par tout d'un bandeau finement plissé, comme

tons d'Etables et de Lanvollon. A Lamballe, Quintin, les brides s'attachent très bas, à l'aide d'un nœud plat. A Saint-Donan et dans tout l'est du canton de Châtelaudren, elles se portent, au contraire, dénouées et pendantes.

Paimpol, lui aussi, il y a quarante ans, a connu un bonnet au fond très allongé, qui enveloppait l'entier du chignon et for-



Coiffes anciennes : 1. des environs de Rennes, Sud. — 2. de la région d'Antrain, Vitre, Fougères. — 3. de Cancale et de Saint-Malo, d'après les lithographies de Lalaisse dans la Galerie Armoricaïne.



Coiffes actuelles : 1. de Chateaugiron. — 2. de la région de Fougères et de Vitre. — 3. de Cancale. (photos Hamonic.)

une sorte de couronne tuyautée, et d'un fond de tulle ou de dentelle, disposé différemment suivant les pays. La façon d'attacher les brides précise également le canton original. A Saint-Brieuc, à Etables et dans la partie est du canton de Lanvollon, qui n'est pas bretonnante, ces brides se nouent étroitement sous le menton, en jugulaire, mais alors que le flot de rubans formant ligature se relève à gauche à Saint-Brieuc, il se relève à droite dans les can-

ton d'Etables et de Lanvollon. Les brides étaient portées tombantes et nouées à plat sur la poitrine, mais dans l'intérieur de la maison, et notamment au moment des repas, elles se relevaient et le nœud se fixait au-dessus du bandeau pour former une sorte de cocarde.

Dès que l'on a quitté Saint-Brieuc, on trouve, dans la direction de l'Est, la coiffe avec mentonnière : la *boîte à laver* d'Yffiniac et de Langueux, le *bonnet carré* de

Moncontour, le *dalais* de Lamballe et de Pléneuf. D'une façon générale, cette coiffe est composée d'un serre-tête opaque, qui enveloppe toute la tête. Les cheveux sortent en arrière et sont ramenés, bien lissés et plaqués « comme une carapace de hannoton ». Alors ils se ramassent dans la coiffe proprement dite, qui est une bande de mousseline épaisse, pliée à angle droit et ramenée en arrière. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable du côté de Josselin.

La coiffe à mentonnière réapparaît avec des variantes dans la région de Dinan, où on lui donne le nom de *log*, tant sur la rive gauche de la Rance, vers Dinard, Pleurtuit, Saint-Briac, que sur la rive droite où, par Pleudihen et Plouër, elle rejoint Cancale, en passant par Combourg, Châteauneuf, Saint-Servan, Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, avec des échappées sur Pleine-Fougères, à l'est, et Tinténiac, au sud. A Dol, elle se porte simultanément avec la coiffe à grandes boucles, réduction du vaste hennin d'Antrain et de Ploërmel, assez semblable maintenant à la grande coiffe de Saint-Brieuc. A Cancale, tout en diminuant son volume, elle a conservé quelque chose de son aspect ancien. C'est un béguin à gros gobrons, posé sur le haut de la tête et maintenu par un lacet, noué sous la gorge. Elle se pare, les dimanches et jours de fête, toujours comme jadis, d'une volute tuyautée qui évoque une coquille d'huître. A Pleudihen, Saint-Brice-en-Coglès, elle garde également sa crête de coq, que Jules César aurait autorisé les femmes de la rive droite de la Rance à porter, en hommage du courage qu'elles avaient montré devant ses légions, alors que les hommes prenaient la fuite.

La coiffe de Mûr, Loudéac et Uzel, qui était autrefois un grand bonnet à courtes barbes et à fond rond, enveloppant toute la tête, est devenue une sorte de petit cornet de dentelle empesée, qui se place sur le sommet de l'occiput. Les cheveux sont d'abord rassemblés par un lien au haut de la nuque. On fixe sur ce lien un morceau de feutre souple, sur lequel les cheveux lissés sont ramassés en catogan étalé. L'extrémité de la chevelure s'enroule sous la coiffe et l'ensemble du catogan est maintenu par une résille de soie.

Ces divers exemples de coiffes ramenées à d'infimes proportions se retrouvent du

côté de Jugon, Broons, Caulnes, comme aux environs de Rennes — à Châteaugiron les femmes placent sur le haut de leur tête une véritable carapace de tortue en guipure blanche — et du côté de Vitré et Fougères.

C'est là que règnent les *catioles*, que certains appellent *polkas*, sans trop savoir pourquoi. Les *catioles*, dans leurs multiples aspects, se composent d'une sorte de chaperon plat que maintiennent des mentonnières de dentelle. C'est une coiffe de terroir, une apparence de bonnet « qui est la résultante, dit Maurice Bigot, de toute une évolution qui nous livre peut-être le secret de la coiffe bretonne », évolution dont nous montrons les stades successifs dans les trois gravures qui se rapportent à la *poupette*, jadis en faveur, elle aussi, aux environs de Rennes.

A plusieurs reprises, nous avons noté le caractère monacal des anciennes coiffes. A la vérité, ce sont les ordres eux-mêmes qui, lors de leur fondation, ont adopté la coiffure et même parfois la forme des vêtements qui se portaient généralement dans les campagnes environnantes de leur premier établissement.

En voici deux preuves indiscutables. Il nous a été présenté, tout récemment, le portrait de la première supérieure de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit (sœurs blanches). Sa coiffure n'est autre que le capot, la capeline de toile, dans la première forme que nous donnons de la *poupette*, qu'on trouvait alors à peu près partout en Bretagne. Le costume, qui comporte corsage, jupe de laine blanche à gros plis, tablier bleu à piécette, fichu, et que complète le grand manteau, également de tissu blanc, qui n'est autre que la cape bretonne c'est, dans son ensemble, celui qui, au début du XIX^e siècle, lors de la fondation de l'ordre, se portait dans nos régions, et notamment à Plérin (Côtes-du-Nord), où se trouvait la Maison Mère. La seconde preuve ressort des gravures qui ont été publiées, ces temps derniers, à l'occasion de la béatification de Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité. La coiffe primitive est également la capeline, mais alors que celle des Filles du St-Esprit est demeurée ce qu'elle était à ses débuts, celle des Filles de la Charité s'est, au contraire, considérablement élargie



Repas de noce dans le Morbihan. (Photo Laurent-Nel)

CONCLUSION

Le remplacement des costumes provinciaux et tout particulièrement des costumes bretons par une vêtue plus simple, plus uniforme, plus pratique et moins coûteuse était prévu depuis longtemps déjà. Alexandre Bouët l'annonçait comme prochaine dans ses commentaires de la *Galerie Bretonne* et le chevalier de Fréminville, dans la réédition du *Voyage dans le Finistère*, de Cambry, datée de 1836, après avoir noté « qu'il n'est rien de plus varié que les costumes des habitants des campagnes du Finistère » ajoutait :

« Il serait à désirer qu'un habile artiste les dessinât et en publiât l'intéressant recueil, mais il serait grand temps qu'il entreprît cette tâche.

« Encore quelques années, hélas ! et tous ces costumes nationaux auront disparu totalement et le paysan breton ne sera plus distingué par ses habits, de celui des environs de Paris. »

Quatre-vingt-six ans plus tard, commentant dans l'*Illustration* (1) des aquarelles de Frédéric de Haenen, représentant divers groupes de costumes bretons, le barde Fanch Gourvil disait à son tour : « il est

grand temps que tout ce qui reste intact ou en évolution (costumes, coiffes, broderies) soit définitivement fixé pour les âges à venir, et l'éditeur avisé qui entreprendrait la publication d'un tel travail ferait, à n'en pas douter, en même temps qu'une bonne action, une excellente affaire. »

De même que Lalaisse a répondu à l'appel du chevalier de Fréminville, en publiant la *Galerie Armoricaine*, nous nous sommes efforcé, sans d'ailleurs envisager le moindre bénéfice matériel, de répondre à l'appel de Fanch Gourvil.

Certes, nous n'avons pas édifié « l'Atlas des Costumes de Haute et Basse-Bretagne » qu'il réclame. Nous avons seulement tenté un timide essai « d'étude historique, critique et comparative », — nous ajouterons anecdotique — de ces costumes et de leur évolution. Nous aurions aimé pouvoir faire mieux et plus, de façon à ce que revivent sous les yeux des lecteurs toutes les gammes des couleurs féériques des vieilles vêtues de l'Armor. Il ne nous était hélas ! pas possible d'y songer en ce moment. Peut-être que des temps meilleurs — il ne faut jamais désespérer — nous permettront où

(1) Numéro du 7 octobre 1922.

CONCLUSION

permettront à d'autres de réaliser un jour ce beau projet. Nous le souhaitons de toutes nos forces. Nous nous satisfaisons, en attendant, d'avoir pu indiquer d'une façon assez complète les sources où pourront utilement puiser ceux que la question intéressera plus tard.

Nous n'avons pas, non plus, la prétention d'avoir dit tout ce que comporte un pareil sujet. Egalement il nous est arrivé, sans doute, de commettre des erreurs de détail, quoi que nous nous soyons entouré de renseignements contrôlés, toutes les fois que cela nous a été possible.

Ce qui a rendu notre tâche particulièrement difficile, c'est que les gens du pays eux-mêmes demeurent sans souvenirs précis. Quand on les interroge, quand on réclame d'eux une opinion autorisée, ils vous répondent bien que vous vous éloignez de la vérité, que votre interprétation est fautive, mais ils ne savent pas indiquer ce qui les trouble, ni redresser ce qui les choque.

Et cela est surtout vrai en Bretagne bretonnante, dans les régions où il serait justement intéressant de pousser plus à fond les recherches.

Ce sont en effet les cantons qui ont le mieux conservé le vieux parler celtique qui gardent encore leurs costumes. On pourrait en inférer que leur variété, plutôt qu'aux anciens évêchés, châtellenies, ou fiefs, correspond aux différents dialectes bretons, et, dans ceux-ci, aux intonations et aux accents qui, eux aussi, varient à l'infini. Les étrangers sont incapables de se rendre compte de ces divisions phonétiques, mais de vrais Bretons les sentent et les apprécient immédiatement. C'est ce qui fait, comme nous l'avons exprimé au début de ces pages, qu'il est inexact de parler d'un « costume breton » et, surtout, de le typifier dans l'image aussi inamovible que fautive « des bonshommes et des bonnes femmes » en bragou-braz et en coiffe qui ornent les faïences de Quimper, depuis seulement 1878 (1), où les panneaux sculptés des buffets fabriqués en séries, par des ébénistes plus préoccupés de satisfaire le goût d'un public peu renseigné que de le

Et puisque nous voici rendu à la fin de notre étude, le moment nous semble venu d'affirmer une dernière fois cette certitude, qui, pour nous, se dégage absolue, comme

(1) Charles Chassé : *Bretagne* : décembre 1931.

doit l'être une conclusion : De même que c'est seulement au xv^e siècle que commence de s'épanouir, d'abord dans les édifices religieux, un art vraiment breton, où s'accordent, pour faire quelque chose d'inédit, le granit fourni par le sol, l'esprit de la race bretonne, son goût et son âme (1), de même, *ce n'est qu'au xix^e siècle que se greffent vraiment sur les costumes provinciaux les décors de la mode bretonne.*

C'est là une constatation qui ne doit peiner personne, bien au contraire, car elle montre que les Bretons, tout en demeurant attachés à leur passé, par amour ingénu du beau, par un besoin inné de s'adapter au cadre même où ils vivent, savent encore enjoliver magnifiquement ce que leurs ancêtres leur ont légué.

Et ceci permet d'espérer que l'on arrivera peut-être, par un protectionnisme adroit, par une propagande active, par la rééducation du goût régional, à prolonger durant un certain temps encore l'existence des costumes bretons, bien que les efforts de ceux qui les voudraient garder se heurtent, chaque année davantage, à des raisons que la raison ne comprend hélas ! que trop. Nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, ce que nous en pensons. Les quéménéurs de nos campagnes disparaissent l'un après l'autre, faute de former des apprentis. Les couturières, de moins en moins nombreuses, elles aussi, se refusent, faute du temps nécessaire, à établir des corsages et des jupes compliquées. Les tissus que les brodeurs décoraient patiemment sont à leur tour fatalement remplacés par des nouveautés, comme cela se voit même à Pont-Aven et à Pont-l'Abbé. On ne saurait, par ailleurs, reprocher sérieusement aux jeunes filles et aux jeunes femmes d'avoir abandonné leurs sabots et leurs bas de laine du temps de la Reine Anne, pour des souliers vernis et des bas de soie. Ces divers facteurs ont, depuis un demi-siècle bientôt, profondément modifié les costumes, tout en leur conservant un cachet réel de forme et de couleur, auquel, heureusement encore, beaucoup demeurent fidèles.

Il est en effet curieux de constater qu'en dépit des vaticinations, la disparition,

(1) Henri Waquet, vient de consacrer à l'Art Breton deux volumes qui mettent magnifiquement au point la filiation et l'évolution de celui-ci. (Arthaud, éditeur, Grenoble).

tant de fois annoncée depuis cent ans, est toujours loin d'être un fait accompli et qu'au contraire les costumes, en se transformant, ont souvent gagné en originalité, en richesse et en beauté, à l'encontre de ce qui s'est passé dans d'autres provinces qui, jadis, étaient à même de rivaliser sur ce point avec la Bretagne. C'est que ces provinces, plus que la nôtre, se sont laissées influencer par les modes cosmopolites, que propagent les catalogues illustrés, les prospectus et toutes les réclames insidieuses qui pénètrent maintenant sous les chaumes les plus délabrés.

C'est l'honneur des femmes de Bretagne — car la fidélité des hommes vacille sans retenue devant les étalages des confectionneurs — d'avoir résisté à tant de sollicitations, en même temps que d'avoir su, parfois, choisir intelligemment dans les articles qu'on leur offrait, ceux qui s'adaptent le mieux à leur caractère propre.

N'est-ce pas ce qui s'est produit dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour le châle qui, maintenant disparu, ou à peu près, du vaste domaine qu'il avait conquis, est, chez nous, bien que vêtement... adoptif, considéré comme un legs de famille. Cela tient à ce que, quoiqu'on en dise, les modes ne changent pas en Bretagne sans rime ni raison et parce que l'a décidé quelque couturier vaguement autorisé, mais seulement quand on a reconnu l'intérêt absolu de ce changement, en laissant au caprice et à la fantaisie individuelle une part aussi restreinte que possible.

Réjouissons-nous donc d'avoir pu garder, depuis un siècle et dans une importante étendue de l'Armorique, sinon les costumes des ancêtres, du moins des costumes locaux. Certes, il serait à souhaiter qu'ils proviennent et prolifient, que leur mode reconquiert les circonscriptions avoisinantes qu'elle a perdues.

Mais comment obtenir un tel résultat ? Au lendemain de la guerre, M. le Marquis Régis de l'Estourbeillon, ancien député, au nom de l'Union Régionaliste Bretonne, qu'il préside, avait lancé un véhément appel ; M. Bahon-Rault, président de la F. S. I. B., lors des fêtes du Huelgoat, qui furent, en 1921, l'une des dernières apothéoses du costume breton, avait proclamé la nécessité de tout faire pour conserver nos costumes nationaux grandement menacés... Ces appels, s'ils furent écoutés avec le respect

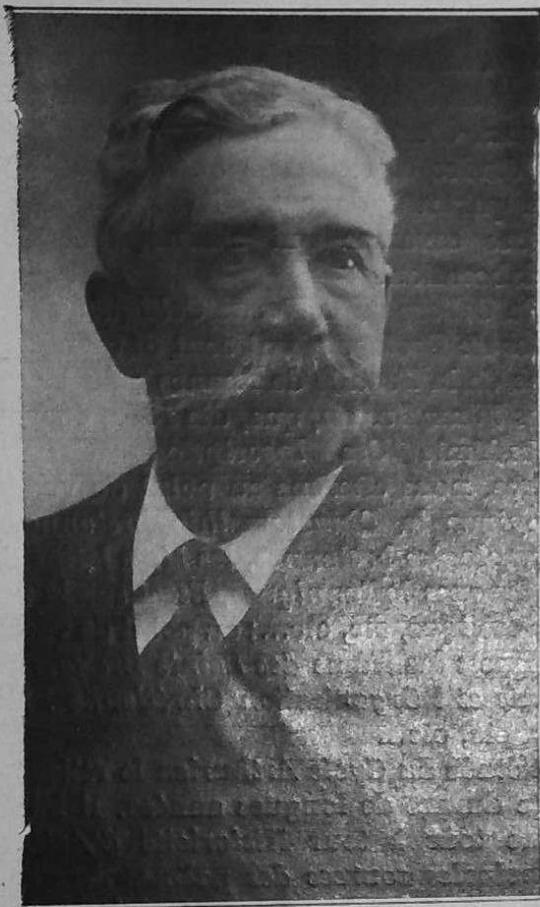
que l'on doit aux choses du passé, ne furent pas suivis d'effet. Et même, les Bretons qui les entendirent remarquèrent avec une certaine malice que les « prôneurs » ne prêchaient pas d'exemple, que certains n'avaient jamais porté le bragou ou le chupen et que d'autres ne les revêtaient qu'à l'occasion des congrès ou des expositions d'art régional.

Charles Le Goffic, questionné sur ce sujet, nous répondit avec cette franchise que certains lui ont reprochée — mais à la légende il préférerait la vérité — :

— Nous ne sommes plus au temps auquel se place M. de l'Estourbeillon, quand il suffisait, a-t-il dit « de deux articles d'une demi-page dans une petite feuille du Morbihan, conseillant une modification à un détail de la coiffure du pays de Vannes, pour qu'en deux mois cette modification s'opérât dans toute la région ». Mais, peut-être, pourrait-on tout de même tenter, sur une plus large échelle, ce qui a été fait en Hollande, assez récemment, dans certaines communes en bordure du Zuyderzée. Là aussi les hommes et les femmes commençaient à trouver trop lourd le port de leur costume traditionnel. Le mouvement de désaffection gagnait de plus en plus et la confection marquait chaque jour de nouveaux points. Se rendant compte du danger, le bourgmestre et les notables de ces villes qui, les premiers, avaient écouté les avis des tailleurs d'Amsterdam, prirent un parti héroïque. Ils décidèrent de reporter eux-mêmes le pantalon-jupe et la toque de loutre, dont ne voulaient plus leurs administrés. L'histoire ajoute que ce fut souverain, que la crise s'apaisa, tant il est vrai que les hommes sont partout les mêmes et, pour peu que l'exemple vienne de haut, sont tout prêts à y conformer leur attitude.

Sans nous illusionner outre mesure sur les résultats efficaces de cette méthode, efforçons-nous de maintenir chez ceux qui l'aiment encore la fierté du costume national. Demandons à nos jeunes filles, à nos jeunes femmes de garder tant qu'elles le peuvent leurs robes, leurs corsages, leurs tabliers, leurs coiffes surtout, car, privé de cet élément d'une esthétique si certaine, de cette survivance qui tient sans aucun doute à la race elle-même, la Bretagne perdrait beaucoup de l'attrait pittoresque et original que nous affectionnons en elle.

JOSEPH LOTH



JOSEPH LOTH EN 1910

LE *Journal officiel* du 30 mars dernier annonçait la promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur de M. Loth (Joseph-Arthur), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. C'était là une formule bien modeste et peu de nature à attirer l'attention du grand public sur la haute personnalité du nouveau récipiendaire.

Ce fut la belle-fille du savant, docteur agrégée des Hôpitaux de Paris, qui annonça à Joseph Loth que la demande formulée en son nom par une délégation des Parlementaires de Bretagne venait d'aboutir.

— Commandeur ? répondit le fondateur de la *Revue Celtique*. Mais c'est beaucoup trop pour moi ! je ne méritais pas cela.

Cette réflexion toute spontanée montre la touchante simplicité d'âme de celui qui mourait le surlendemain.

Notre Confrère *Le Matin* a, de son côté, raconté sous le titre évocateur *L'Injuste Renommée*, l'anecdote que voici, qui

prouve, une fois de plus, combien Joseph Loth s'efforçait de passer inaperçu :

Quelques semaines avant que ce dernier ne tombât malade, le grand savant suédois Petersen vint faire à Paris une conférence sur la linguistique comparée au cours de laquelle il déclara qu'à son avis, le plus grand génie scientifique que la France possédait, était le professeur Joseph Loth.

Par hasard, un des locataires de la maison de la rue Lecourbe, où demeurait le défunt, assistait à cette conférence.

— Savez-vous, dit-il le lendemain matin à la concierge, que M. Loth, que nous voyons tous les matins faire ses courses dans le quartier, est considéré à l'étranger comme le plus grand génie scientifique français ?

La concierge manqua en tomber de son haut et courut en avertir la crémière, qui en parla à la marchande de journaux, qui prévint la boucchère...

Et c'est ainsi que tout à fait à la fin de sa vie, ce bon M. Loth, que tout le monde tenait pour un modeste petit rentier, acquit dans son quartier une certaine célébrité.

Lui-même, d'ailleurs, ne s'en rendait pas compte et, poursuivant dans Vaugirard le souvenir celtique de Tristan et d'Yseult, dont il avait eu le bonheur de retrouver le lieu de rencontre en Cornouaille, ne s'aperçut pas qu'on le considérait avec un peu plus de respect.

Joseph Loth était né, le 27 décembre 1847, en plein pays pourlet, à Guéméné-sur-Scorff, où ses parents tenaient une modeste ferme. Il fit ses premières études au petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray et termina sa philosophie au grand Séminaire de Vannes. Dès qu'il fut en possession de son bachot, il embrassa la carrière universitaire. En 1870, il était professeur de rhétorique au Collège de Quimper. Le 31 juillet de la même année, à la distribution des prix, il prononçait le discours d'usage. Le sujet de ce discours était la littérature bretonne. Ce fut son premier pas dans la voie où il devait accomplir une carrière aussi longue que remarquable. Bien que, plus tard, il ait assuré qu'à cette époque son bagage breton n'était pas très gros, les études qui devaient être la grande passion de sa vie intellectuelle le préoccupaient déjà à un tel point, qu'il n'hésitait pas, pour en propager le goût, à prélever sur ses propres ressources les fonds néces-

saires à la création de la *Revue Celtique*, qui fut le premier pilier de son œuvre.

C'est en 1883 que Joseph Loth conquiert son doctorat ès-lettres. Il avait pris comme sujet de sa thèse *De Vocis Armoricæ* et consacré sa thèse française à *l'Emigration bretonne en Armorique*, du v^e au vii^e siècle. On put prévoir dès lors les immenses services que Joseph Loth allait rendre à la philologie celtique. D'abord chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes, puis professeur, il occupe la chaire de celtique, sans interruption, de 1884 à 1910. Il ne la quittera pour le Collège de France qu'une fois certain d'avoir trouvé en la personne du regretté Georges Dottin, son collaborateur et son ami, un continuateur de son œuvre vraiment digne de lui, et qui lui succédait doublement, comme celtisant et comme doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

A Paris, Joseph Loth aimait à se retrouver parmi les originaires de Bretagne. Il était un assidu des six à sept du jeudi qui, au quartier Montparnasse, se tinrent successivement à la brasserie Dumesnil, à la Closerie des Lilas et au Café de Versailles. Charles Le Goffic était le grand animateur de ces réunions hebdomadaires, où se rencontraient Auguste Dupouy, Charles Chassé, Eugène Le Mouél, Edouard Beaufils, Alfred Poizat, que ses origines dauphinoises ne dépaysaient pas dans le milieu armoricain, Henri Clouard, etc. sans compter les hôtes de passage.

« Avec ses moustaches à la Gauloise, qui avaient blanchi quelque peu, a rappelé Auguste Dupouy, Joseph Loth était là comme un sage, parlant peu, écoutant davantage, écoutant peut-être des voix intérieures, mais toujours simple, cordial, accessible malgré sa science et ses titres, lointain quelquefois, jamais distant. »

Nommé suppléant de M. d'Arbois de Jubainville, Joseph Loth collabora au cours de littérature celtique et, pendant près d'un quart de siècle, ne cessa d'ajouter à sa production déjà considérable, les documents les plus importants sur les origines et la langue des peuples celtes et plus particulièrement du peuple breton.

Son œuvre n'est pas de celle qu'on peut étudier ici. Elle dépasse de beaucoup le cadre d'une revue comme la nôtre. Elle appartient à l'élite la plus savante, car c'est une mine profonde et riche, où l'on ne

pénètre pas sans lumière, et que prospecteront inlassablement les philologues de l'avenir, en quête d'une juste idée des intellectualités celtiques et bretonnes.

Il ne nous est même pas possible d'indiquer sommairement la liste des ouvrages auxquels Joseph Loth consacra son patient labeur. C'est par centaines que se chiffrent les études et les essais qu'il a publiés un peu partout, dans ses livres et dans les revues savantes qui s'honoraient de sa collaboration.

En dehors de la *Revue Celtique*, des *Annales de Bretagne*, qui sont devenues l'organe de la Faculté de Rennes ; du *Vocabulaire Vieux Breton*, que, dès 1883, couronna l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, nous citerons au point de vue philologique la *Chrestomathie bretonne*, les *Étymologies bretonnes*, les *Mots latins dans les langues britanniques*, *Essai sur la verve néo-celtique*, etc., etc... ; au point de vue historique : les *Noms des Saints Bretons* ; les *Saints et l'Organisation Chrétienne Primitive*, etc., etc...

L'étude du *Cycle Arthurien* le retient ensuite durant de longues années. Il fait paraître tour à tour *Historicité d'Arthur* ; *Principales sources des poèmes du XII^e au XIV^e siècle*, dans *Myvriam Archéology* ; les *Essais sur la provenance du Cycle Arthurien*. Les deux volumes des *Mabinogions*, parus en 1913, qu'avaient précédés, dès 1889, le *Livre Rouge d'Hergest* et que compléta le *Livre Blanc de Rhydderch*, forment le couronnement de son œuvre arthurienne et constituent le plus important monument qui ait été élevé jusqu'ici sur la civilisation, les coutumes, les lois galloises à l'époque de l'apparition des romans de chevalerie.

Mme Joseph Loth, qui était d'origine galloise, facilita à son mari l'accession des bibliothèques publiques et privées du Pays de Galles, si riches en documents de toutes sortes. Celle du château de Llanovet à Abergavenny, dont le Montgomeryshire, qui appartenait à la famille Herbert, lui fût aussi accueillante que lui furent familières les bibliothèques les plus fameuses de l'Écosse et de l'Irlande. C'est là, comme au cours des Congrès, des réunions de sociétés savantes de toute l'Europe, qu'il a acquis les vastes connaissances qui lui ont valu cet incontestable prestige, auquel faisait allusion le professeur suédois Pétersen.

C'est également au cours d'un de ses séjours au pays de Galles, par un hasard qui tient du merveilleux, qu'il découvrit les lieux où vécurent et s'aimèrent Tristan et Iseult. Il se promenait dans la campagne, en Cornouaille, quand il s'avisa de demander à un paysan le nom du lieu où il se trouvait :

— Meulpeuss ! prononça l'homme.

Joseph Loth se souvint alors d'avoir lu sur un poteau indicateur « Malpas » et ce fut pour lui un trait de lumière. Pendant des semaines il demeura là, chercha fièvreusement et reconnut enfin Blanche Lande où s'élevait le château du Roi Mark.

Mais Joseph Loth n'était pas de ceux que leur science retient dans les hautes sphères où ne pénètrent que quelques rares privilégiés. Ses conseils et ses encouragements allaient tout aussi bien aux plus humbles efforts. Tout ce qui touchait à l'enseignement populaire de la langue bretonne retenait sa bienveillante attention. Il considérait la méthode bilingue comme essentiellement favorable à l'éducation des enfants en Basse-Bretagne. Les Congrès de l'*Union Régionaliste de la Fédération Bretonne* eurent maintes fois l'honneur et le plaisir de l'entendre préciser sa pensée, soit qu'il parlât du passé et de l'avenir des langues celtiques, de la formation de la nation bretonne armoricaine, ou qu'il encourageât la renaissance du théâtre et de la poésie populaires en Basse-Bretagne. Tout l'intéressait. N'avait-il pas eu l'heureuse idée d'enregistrer à l'aide d'un phonographe, plus de 300 chansons et airs bretons, recueillis parmi les populations laborieuses du Trégor, du Léon et de la Cornouaille ! La vieille Marc'harit Philippe, que présenta Anatole Le Braz, au congrès de l'*Union Régionaliste*, à Guingamp, en 1899, l'avait grandement aidé dans sa tâche, et il lui vouait de cette collaboration une grande reconnaissance.

Par tout ce que nous venons de dire, Joseph Loth, on le voit, même après avoir quitté la Bretagne, continuait sans bruit son labeur désintéressé, mais combien captivant pour un homme tel que lui. Il se

défendait contre tout ce qui était légende, ou, du moins, contre tout ce qui ne reposait pas sur une donnée historique. Quand son opinion était faite, étayée sur les arguments qui l'avaient convaincu, rien ne pouvait, en dehors de la démonstration absolue de son erreur, le faire démentir de ce qu'il croyait être la vérité. Il avait donné la preuve de cette tenacité bien celtique au moment des découvertes de Glozel, en qui il avait foi. Peu lui importait qu'on ne partageât pas ses façons de voir. Il suivait son droit chemin.

En 1927, pour ses quatre-vingt ans, M. Joseph Loth fut, de la part de ses Collègues de la Faculté de Rennes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de ses anciens élèves, l'objet d'une touchante manifestation. Un numéro entier des *Annales de Bretagne*, sous la direction de Georges Dotin, exalta son œuvre en de multiples études et essais, signés des noms les plus autorisés dans les lettres de Bretagne. C'est alors également, à la demande de ses administrateurs, qu'il reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Car, de même que pour sa cravate de commandeur, il fallut des interventions, — en dehors de l'intéressé bien entendu — pour que le Gouvernement consacraît officiellement ses mérites. C'est que Joseph Loth n'était pas un politicien et encore moins un arriviste.

Il repose maintenant dans le cimetière de Guéméné-sur-Scorff, dans la terre bénite de son pays natal. Sa mémoire est l'une de plus pures de Bretagne et les générations futures qui se pencheront sur son œuvre le vengeront — mais éprouva-t-il jamais le besoin d'une revanche ? — de l'indifférence que montrèrent souvent à son endroit ceux qui auraient dû être ses plus fervents disciples.

Quant à nous, c'est avec le plus profond respect que nous nous inclinons, au nom de *Bretagne*, sur la tombe de l'homme de bien en qui « la Bretagne perd un savant qui lui fit honneur en France et hors de France ».

Job LE BIHAN.



LE CLOITRE DE TRÉGUIER.

TRÉGUIER

Le crépuscule meurt au bois de l'Evêché.
Chaque son de l'*Ave Maria* s'intercale,
Tout naturellement, dans la paix monacale
Dont Tréguier s'enveloppe à l'heure du coucher.

O ville, semble-t-il, qui n'a jamais péché,
Sois à l'âme dolente une enceinte claustrale
Où la quotidienne existence s'égale
A ces tâches qui sont inscrites au clocher.

Le voici, dominant la cathédrale insigne
Où dort, sous ce tombeau d'une blancheur de cygne,
Saint Yves qui faisait des gueux ses favoris.

Sur le quai, dans la paix de la nuit fraîche et vive,
Je m'abandonne, loin de l'inferral Paris,
Au calme inviolé de la cité pensive . . .

Edouard BEAUFILS.



LE CHATEAU NATAL DE GILLES DE RAIZ

NE pourrions-nous relever ces débris, percer l'intérieur de ces tours et « redemander des souvenirs à cette masse imposante qui vit dans son sein tant de brillantes cérémonies, de fêtes et tant de crimes atroces ! »

Tel est, en ces termes invitatifs, l'exorde d'une visite aux ruines de Chantocé que je trouve relatée dans un Guide Panoramique paru à Nantes aux plus beaux jours du Romantisme et dans lequel se reconnaît sans peine le libellé légèrement pompeux que l'on prisait fort en cette aimable période des Lettres françaises.

Il ne sera du reste pas le moindre besoin de se faire « perceurs de murailles » pour emporter sans coup férir, puis envahir cette enceinte fortifiée qui, présentement, n'offre plus d'obstacles bien sérieux à une pénétration toute pacifique ; au vrai, la forteresse moyen-âgeuse en question semble avoir littéralement subi un de ces effroyables pilonnages comme nous n'en connûmes que trop depuis lors ; ne dirait-on pas en effet qu'un violent tir d'artillerie a pris en écharpe toutes ces fortifications, taillant d'immenses brèches dans des remparts pourtant

solides, éventrant de part en part les bastions les plus résistants, au point d'y occasionner d'inquiétants porte-à-faux ou surplombements et de les transformer par endroits même en vagues morceaux de pierrailles.

Sans aucun doute, les intempéries de notre climat plutôt humide ont puissamment aidé aux ravages des destructeurs ; et voici que le lierre aujourd'hui monte à l'assaut de ces restes déjà croulants pour disloquer leur mortier avec ses innombrables crampons, dans un attachement quelque peu maladroit malgré tout.

Cependant, nos monographies les plus estimées certifient que le château de Chantocé comportait, naguère, des ouvrages de défense véritablement redoutables ; onze tours crénelées, reliées entre elles par de hautes et massives courtines entouraient les constructions centrales ; comme de coutume, on avait également utilisé les moyens naturels de protection en retenant, au pied du talus, les eaux d'une rivière qui avait formé un vaste étang, assez morne et marécageux à présent, mais autrefois animé par le déversement des moulins ; à juste titre d'ailleurs, une pareille

place forte avait, de sa menace permanente, inquiété à maintes reprises nos Suzerains, tant du côté de la Bretagne que du côté de l'Anjou, non sans susciter leur convoitise à l'occasion, bien entendu. Au surplus, ce sont là des faits notoires qui ont été colligés et publiés trop de fois par nos Maîtres historiographes pour y revenir longuement ici ; en conséquence, le lecteur voudra bien, pour plus amples indications sur ce point, se reporter à leurs excellents travaux, étant donné que pour ma part je me contente volontiers de glaner les miettes de l'Histoire, tout en avouant au bout du compte que ce rôle plus modeste me suffit largement.

Quant à vouloir, après cela, relever ces débris ainsi qu'il est pareillement écrit au début, je n'y verrais, pour ma satisfaction personnelle, aucune nécessité ; évidemment, tous ces donjons alliers, toutes ces tours couronnées de leurs toits en poivrière, devaient se silhouetter pittoresquement sur les ciels de crépuscule ; néanmoins leurs aspects ruiniformes ont bien aussi quelque charme et combien je redoute surtout ces réflexions très savantes, mais souvent problématiques, de nos grands restaurateurs — au sens architectonique du mot !

Il en va de même, à mon avis, pour une reconstitution possible des logements intérieurs puisque dans le cas qui nous occupe, ces appartements seigneuriaux passaient pour être surabondamment chargés de dorures ; lambris et pilastres, corniches et chapiteaux, tout était doré à ce qu'il paraît ; en outre, on avait tendu les pans de murs avec un drap d'or qui valait six cents francs l'aune — à tout le moins faudrait-il avoir en quelle *laise* cette étoffe se vendait, pour apprécier exactement une semblable munificence. Toujours est-il que ce luxe criard relevait plutôt d'un désir d'ostentation qui se serait mieux compris chez un nouveau riche — pour ne plus dire un parvenu. Certains auteurs de renom ont prétendu à toute force distinguer en Gilles de Raiz un artiste éclairé en même temps qu'un collectionneur très averti ; pourtant il ne faudrait point non plus exagérer ses talents, car ce faste abusif prouverait plutôt aussi un manque de goût assez prononcé et destiné avant tout à éberluer ses contemporains.

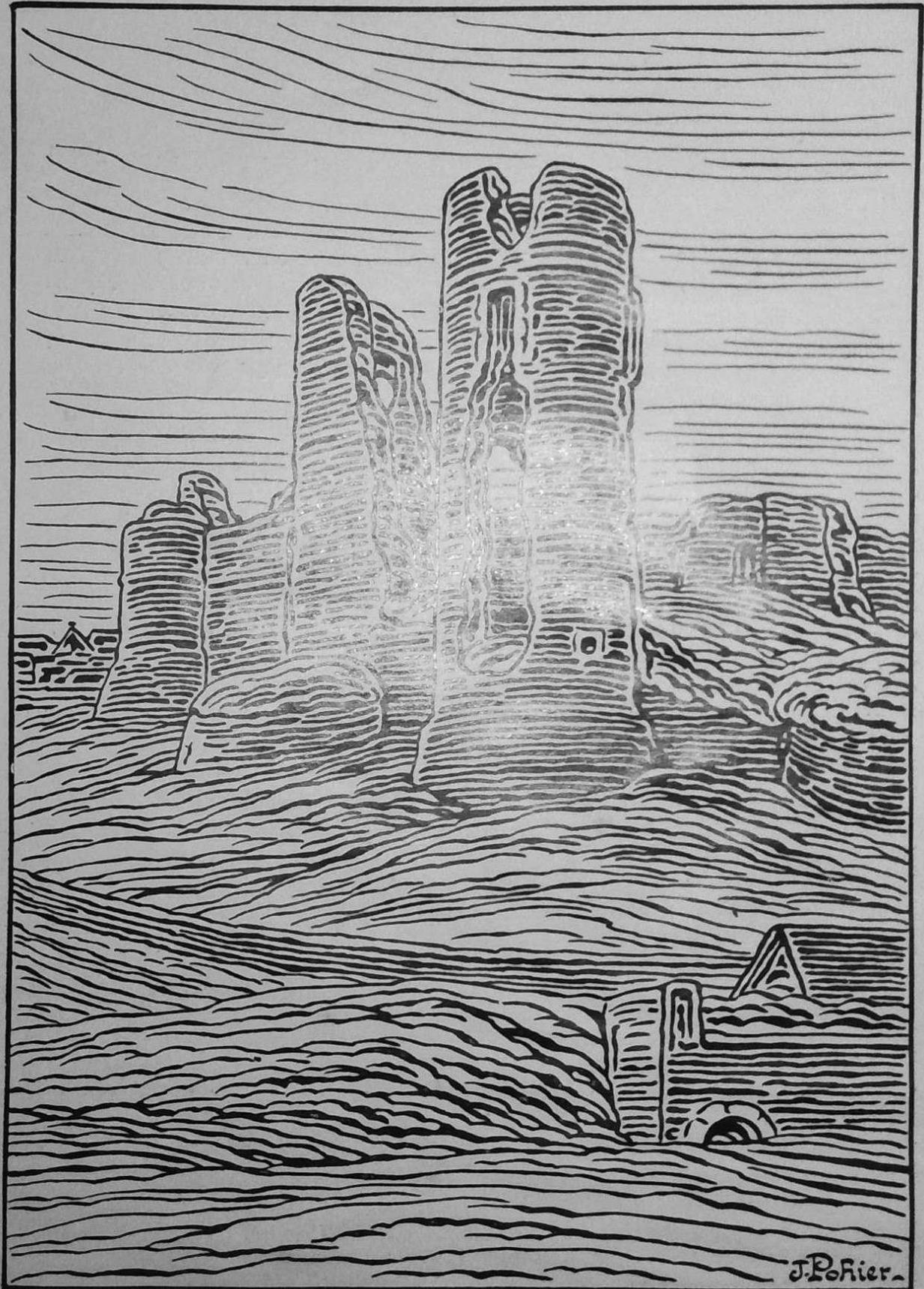
Après du délabrement général, les constructions de ces mêmes bâtiments effondrés ont par contre résisté à toutes les vicissitudes passées, grâce à leurs épaisses voussures ; une longue suite de salles basses se peut aisément parcourir et je me figure que leur abandon total les rend beaucoup plus impressionnantes à l'heure actuelle qu'au temps où elles servaient tout bonnement de caves, de cuisines, de réserves à bois ou à provisions.

Inéluctablement, nous y saluerons au passage les sinistres entrées des anciens souterrains où les habitants de la localité, cherchant vainement les trésors enfouis, n'ont jamais retiré que des ossements humains et des instruments de torture, d'après ce qui m'a été raconté. Toutefois, en l'occurrence, je me méfie des aptitudes imparties à nos braves indigènes pour effectuer soit une reconnaissance ostéologique soit même une détermination indiscutable d'objets jetés à la ferraille ?

Aussi bien obligatoirement, je reviendrai dans un moment sur les très sombres agissements perpétrés dans ces non moins sombres retraites ; pour l'instant, je rappellerai tout d'abord quelques événements plus normaux qui se déroulèrent à Chantocé ; on sait pertinemment, avec pièces à l'appui, que Gilles naquit en ce noble domaine et qu'il reçut le baptême en l'église paroissiale ; accessoirement on rapporte que l'honorable recteur de l'endroit fit cadeau, pour la circonstance, d'un lièvre apprivoisé qui exécutait des tours d'adresse en liberté ; je me demande par exemple si le pauvre animal fit longtemps bon ménage avec les dogues et les lévriers qui ne devaient pas manquer à cet aristocratique foyer ?

Sur les premiers ébats du nouveau-né, nous n'avons qu'assez peu de certitudes ; tout au plus savons-nous le nom de sa nourrice qui eut pas mal de fil à retordre avec cet enfant terrible, tel qu'on tend à se le représenter sans trop grand effort d'imagination.

A la vérité, plusieurs biographes ont argué de ses parentés mélangées pour déclarer que le futur coupable n'avait rien du tempérament breton, rien en particulier de ce caractère accommodant que l'on rencontre dans notre région des Marches où l'influence angevine se fait déjà nota-



RUINES DU CHATEAU DE CHANTOCÉ

(Dessin de J. Pohier.)

blement sentir ; quoiqu'il en soit, il me paraît fort difficile de répudier entièrement l'indésirable personnage, dès lors qu'il avait en Bretagne ses principaux établissements, y compris l'hôtel de la Suze — sis à Nantes — dont il faisait l'une de ses résidences favorites.

Ajoutons succinctement, car nul n'en ignore, qu'il fut jugé en cette même cité des Nannètes et livré au bûcher sur la prairie de la Madeleine, après avoir au préalable été pendu, par mesure de clémence comme se plaît à l'affirmer l'un de nos dignes chroniqueurs régionaux, sans autre arrière-pensée ni malice assurément.

Enfin, redisons pour clore ce rattachement, que sa dépouille mortelle fut inhumée en la chapelle des Carmes où la transportèrent des dames nantaises de haut lignage qu'un autre écrivain des plus vertueux croit devoir qualifier vertement d'Aspasies !

Précisément ce propos me ramène de rechef aux regrettables aventures qui provoquèrent alors sa condamnation et pour lesquels la demeure de Chantocé servit de cadre dans une importante propriété, au dire des témoins entendus pendant le procès ; sans être taxé d'une pudeur excessive, on me permettra de ne pas insister davantage sur toutes les turpitudes dont les détails macabres ont été contés vraiment à satiété ; annalistes et criminalistes, romanciers et feuilletonistes ont rivalisé de zèle pour offrir ce régal aux amateurs de choses pimentées, voire même faisandées ; qui plus est, je connais une édition en série concernant spécialement les vies « en marge » où le Sire de Raiz va de pair avec le roi Henri III et le Marquis de Sade, en charmante compagnie, par ma foi !

Sous les vocables de satanisme, de palladisme, de vampirisme, il est si facile d'amonceler toutes les sortes d'extravagances érotiques ou d'atrocités lubriques ; joignez par surcroît les mystérieuses pratiques de la sorcellerie, de la magie ou de l'alchimie et vous arriverez très commodément à ces descriptions, bien usées, d'incantations

soi-disant infernales qui ne nous épouvantent plus guère maintenant, sans parler des apparitions dont les trucs quasiment enfantins feraient sourire de dédain nos modernes illusionnistes. En ce qui a trait aux méthodes employées pour la transmutation des métaux nous avons vu aussi, dans les âges récents, des entreprises bien autrement habiles et ingénieuses ; par le malheur d'une bizarre contradiction, nos lointains fabricants d'or s'évertuaient toujours à entrer en relations d'affaires avec le Diable quand celui-ci était justement déjà logé dans leur bourse.

Si, comme je le répète, la tradition veut que Chantocé ait été le théâtre de très nombreux forfaits, on doit cependant en l'espèce envisager les amplifications incessantes produites par la transmission orale, propre aux légendes populaires ; on a semblablement tenté d'expliquer par différentes déformations de récits cette confusion établie entre le héros barbu des Contes de Charles Perrault et le puissant Seigneur du lieu, qui n'eurent pourtant rien de commun avec leurs façons d'opérer ; au total, nous ne sommes pas même assurés d'une ressemblance physique pour rendre à son tour notre compatriote « si laid et si terrible qu'il n'était femme ni fille qui ne s'enfuit devant lui ».

En tous les cas, nos gens du pays continuent à étiqueter opiniâtement du nom de Barbe-bleue les ruines chantocéennes ; en raison de cette concordance sans doute, ce n'est pas sans une certaine angoisse, qu'à mes premiers voyages, j'apercevais au loin l'effrangement de l'antique manoir où mes yeux remplaçaient, d'un seul coup, sœur Anne appelant en vain au sommet de la tour, avec à l'entour le soleil poudroyant et l'herbage verdoyant en vives couleurs, tout comme je les admirais sur les verres de ma vieille lanterne magique, désormais reléguée au fond des greniers et détrônée à jamais par les prodigieuses images de nos cinémas triomphants.

Jacques POHIER.



LES SAPINS ET LES ROCHERS DU PORT-BLANC

AU PORT-BLANC

Tout le charme de Port-Blanc réside en la luminosité intense qui teinte à chaque heure du jour ses horizons divers. Des couleurs exquis descendent sur les îlots et les anses dont les noms sonnent comme des tintements de cloches : Guervel triste et sombre, Marquer, Illiec où Ambroise Thomas vécut et composa *Mignon*, Buguelez long village qui s'en va vers la mer, dans l'acheminement de ses maisons trapues.

Si épars, si fins, qu'on les dirait posés sur la mer, les nombreux îlots font tout le cachet de cette baie de corail. Le granit n'est plus rose comme à Ploumanac'h, il n'est pas encore gris comme à Plougrescant. Selon les saisons et les heures, il change, toujours en harmonie avec les algues et les nuages.

Le fond de la baie présente une terre riche en primeurs et en verdure. De jolies propriétés, vieux manoirs du Pelinec ou château de Creac'h Bleiz, étendent jusqu'au rivage leurs sapins et leurs prairies que la mer vient rogner un peu plus chaque jour.

Dans un de ces bois, dit la légende, vit une fée, la fée du Cleguerio, qui tous les cent ans assise sous un chêne, coiffe ses longs cheveux avec un peigne d'or. Heu

reux qui pourrait la voir, à minuit, dans le clair de lune !

Juste en face de Port-Blanc, Saint-Gildas, l'île dont l'extérieur raide, rocheux, découpé, semble réserver aux audacieux l'entrée de ce petit éden, où le climat est paraît-il enchanteur et les plantes merveilleuses. Le lundi de la Pentecôte, à marée basse, tous les cavaliers — fermiers des alentours — s'élancent vers l'île. L'honneur est grand pour le premier arrivé, mais les autres concurrents se consolent en amenant leurs chevaux à la statue de saint Gildas. Et c'est une curieuse procession dont chaque pèlerin à quatre pattes reçoit un morceau de pain frotté sur le crâne du saint, et qui doit le préserver de toute maladie.

Le chapelet des Sept-Iles aux langoustes renommées, commence en vue de Saint-Gildas. Tomé, Rouzic, l'île du Cerf, l'île Plate surgissent dans le lointain, et sur chacune d'elles, tour à tour, le soleil couchant déverse sa pluie d'or.

Malgré les touristes, Port-Blanc est resté breton et paisible. Breton par les Creac'h, Creac'h Avel et Creac'h Morvan, qui sont une multitude de maisons basses d'un type très particulier. Une ou



L'ENTRÉE DU PORT-BLANC

deux pièces, la simple maison de pêcheur, entourée d'un jardinet clos de genêts. Des fleurs qui grimpent le long des murs blanchis à la chaux, surtout des hortensias bleus comme le ciel, et beaucoup plus pâles que les grosses ardoises de La Roche qui couvrent le toit.

Les hommes y sont simples, attachés à leurs métiers, car ils en ont deux : la pêche et la culture. C'est une population qu'on a dit sauvage et qui n'est que rude. Il faut connaître l'âme bretonne pour savoir ce que ce mot : rude, contient de beauté, de force et de bonté même.

L'origine de la chapelle et du village qui l'entoura par la suite est assez curieuse et mérite d'être rappelée, même si ce n'est qu'une légende. C'était au XVI^e siècle, ce jour-là les cloches de Penvenan à quatre kilomètres de la côte, sonnaient lugubrement, sonnaient l'alarme. L'ennemi, l'Anglais, était en vue sur mer et ses vaisseaux s'approchaient, certains de la conquête. Les habitants, plus habitués à la pêche qu'à la guerre, voyaient avec terreur les nefes s'avancer vers l'anse aux abords faciles. Massés sur le rivage, désespérés, ils firent le vœu d'élever une chapelle à la Vierge. Comme par enchantement, soudain, les bateaux font demi-tour, toutes voiles dehors.

Sur les pentes, les hautes fougères sous le soleil, leur avaient semblé des milliers d'hommes armés, casqués et prêts à combattre.

La population tint parole et éleva la petite chapelle si basse, enfouie sous les dunes, et qui semble avoir été ravagée par des tempêtes de sable. Usée par le temps et par le vent, elle est le type du sanctuaire breton de la côte. Placée à mi-hauteur du coteau, elle se voit de la mer et des terres, dans l'espace clos de murs aux passages étroits. Près

d'elle, un calvaire dont le fût est neuf, mais qui conserve les statues de l'ancien monument.

A propos de cette chapelle, qu'il me soit permis de féliciter son recteur, M. l'abbé Guyomarc'h, qui a fait d'heureuses transformations pour reconstituer le joyau historique. Aidé d'amis artistes, architectes, sculpteurs, dessinateurs, il a fait décrépir les murs, découvrir les boiseries. Il a remplacé les saints de plâtre par des saint Sébastien, saint Tugdual, saint Yves en bois, vieilles statues retrouvées au hasard des recherches dans les greniers. Le confessionnal en bois blanc a été changé contre un meuble fait de panneaux anciens. Chaque détail a été travaillé.

Tout est régional, les chandeliers, croix, lutrins, bancs, sortent de chez le sculpteur trégorrois Savina, les ornements aux motifs celtiques sont brodés par des personnes du pays, dessinés par des artistes bretons.

Je me rappelle avoir assisté dans cette chapelle à une messe matinale. Le soleil levant tamisé par les verrières descendait sur l'autel garni d'hortensias, où le prêtre officiait, vêtu d'un ornement blanc aux formes très anciennes, orné d'une croix celtique bleue comme les fleurs. C'était idéalement beau.

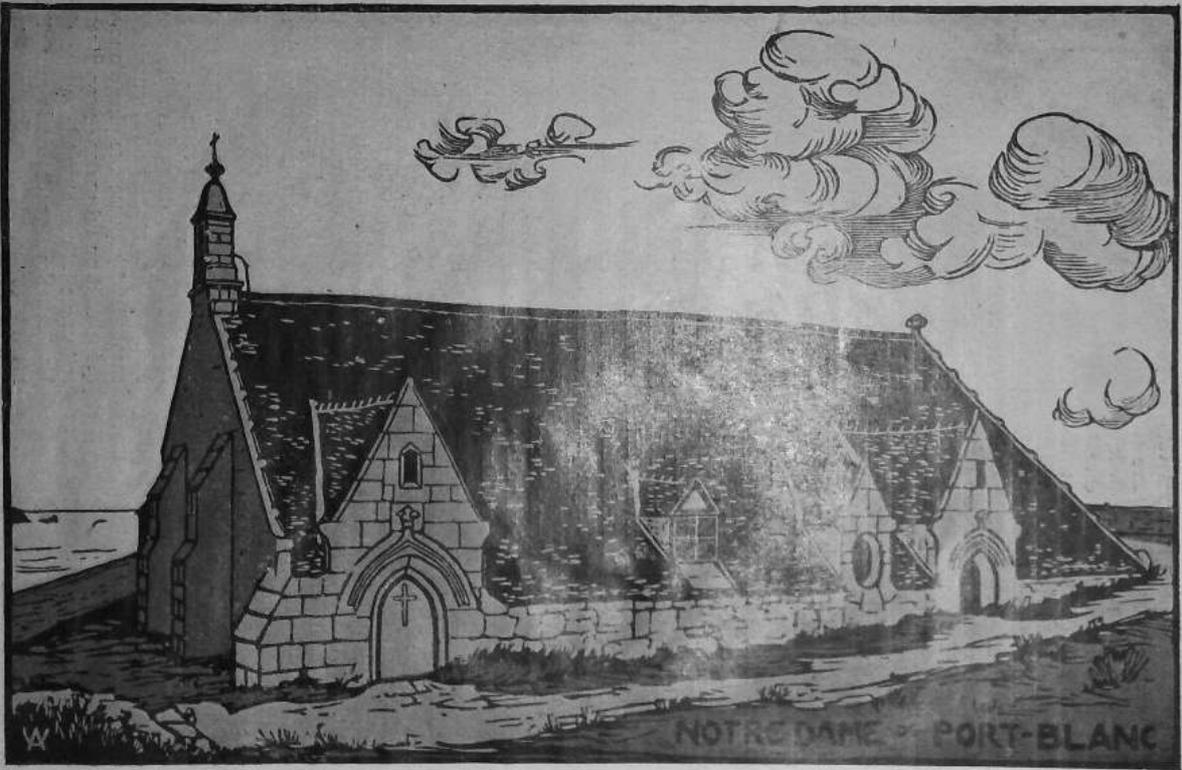
A côté des autres, de guingois sur les pavés inégaux, deux chaises portent cette inscription : « Théodore Botrel ».

Botrel, le nom qui rayonne au Port-Blanc !

Son souvenir, lorsqu'il implorait « Itron Varia Porz-Gwen » en chantant aux grandes messes avec sa femme, est impérissable. Le cantique des « Gas de Port-Blanc » qu'il écrivit pour le pardon et qui, se chanté toujours est émouvant par sa



LA GRÈVE



PORT-BLANC

D'après un bois gravé de Van den Arend.

musique simple et ses paroles naïves, mais on le dit avec plus de ferveur qu'un autre, puisqu'il vient du plus profond du cœur d'un grand barde.

Venu au Port-Blanc pour sa santé vers 1897, Botrel y resta jusqu'à la guerre. Il habita d'abord Ti-Chansonniou, non loin de la grève. Il l'avait baptisée ainsi comme il baptisera plus tard du même nom toutes ses maisons successives, comme s'il voulait en faire, non seulement un logis, mais encore un abri pour les chansons et les espoirs. La digue n'était pas encore construite, et aux grandes marées l'eau devait entrer dans le petit chemin qui part vers les terres. Sur la gauche, une maison, un peu plus neuve que ses voisines, tournée vers la chapelle et les bois. Toujours pareille, elle est habitée par des cultivateurs qui furent les propriétaires de Botrel, à un taux de l'époque : 150 francs ! La maison lui plaisait, il voulut l'acheter ; les propriétaires ayant refusé, il construisit une seconde Ti-Chansonniou, cachée dans les sapins, et où jusqu'à la guerre il vécut en rimant et chantant. En quittant le Port-Blanc, il avait l'intention d'y revenir finir sa vie, mais le sort en avait décidé autrement, puisqu'il abandonna le Trégor pour la Cornouaille.

C'est à lui que l'on doit d'avoir encore ce monument naturel, « la Sentinelle », qui fait l'admiration des touristes. Simple promontoire de rocs, il était surmonté d'une guérite de pierre dans le même style que le corps de garde du bas. ; une sentinelle y veillait nuit et jour au temps des luttes incessantes contre les Anglais. Puis, il y a quelques années, on pensa que cet amas de roches ferait une belle carrière, et l'on commença à les faire sauter pour servir à quelque construction. Botrel arrêta le geste. Les rochers furent conservés à peu près intacts, et il obtint de faire reconstruire une autre guérite qui fut érigée en 1907. On y plaça deux statues de la chapelle, la Vierge et saint Gildas, qui se tournent le dos mais surveillent, l'une la mer, l'autre la terre.

Un autre rocher porte un nom curieux : « le Voleur ». On suppose que les pirates y abordaient et y cachaient leur butin.

Anatole Le Braz habita en face de ce

rocher. Dans la suite des toits qui montent vers le port et Penvénan, une maisonnette le tenta, il l'agrandit, la couvrit de vigne-vierge, en fit un vrai « Kastellie ». Auparavant, il logea deux ou trois ans dans le petit bazar si connu des touristes. Installé à Kastellie, il venait tous les jours bavarder, ne fût-ce que cinq minutes, avec l'aimable commerçante qui en conserve un souvenir inoubliable. « C'était un charmeur », me disait-elle, « et tout le monde avait plaisir à l'écouter. »

Lui aussi savait écouter, et ce fut sa gloire d'être resté des heures, immobile, recueillant les légendes qui lui contaient en breton Marc'harid Philipp, Lise Bellec, Marie-Sainte et les autres.

Vieilles conteuses de Le Braz comme vous faites partie de notre pays ! Vous dont les paroles montaient dans l'âme du plus breton de nos écrivains, soyez remerciées de l'aide immense apportée par vous à notre histoire !

Vous pensiez peut-être en votre esprit candide : « Nos enfants ne nous ont pas écoutées, ils n'entendront plus les voix qui préviennent, ils se moqueront des morts, ils riront de nous ! » Et voici qu'un homme, un Breton comme vous, saisit votre pensée fugitive et, pour lui, par amour de son pays, il écouta pieusement vos légendes, sachant que c'était en vous toute la Bretagne fervente qui parlait.

Tous ces récits réunis forment une grande partie de l'œuvre de Le Braz qui fut aussi un poète, et des meilleurs. « Je suis un fils du peuple et j'en suis fier », disait-il, lui fêté partout, et dont le cœur était resté près des humbles, à Saint-Servais où il était né, à Penvénan, dans les Creac'h où demeuraient ses conteuses.

Pourquoi l'a-t-on laissé pour toujours loin de là, loin de la mer ?

Dans le bois de Tréguier, sous le monument — très beau du reste — ses os seuls sont restés, son âme erre avec les mouettes au-dessus des rochers où il aurait dû être enseveli. Et je pense que plus d'une vieille qui n'avait pu lui parler de son vivant, serait venue lui raconter, à la nuit tombante, les éternelles légendes de la mer et de la mort.

VÉFA DE BELLAING.



LA MAISON D'ANATOLE LE BRAZ A PORT-BLANC

(Photo Hamonic.)

LES ŒUFS DE PAQUES DE ROSE DES VENTS

— **V**ENT de Nord — Noroît, Monsieur le recteur... les Pâques de cette année seront belles... Excusez-moi si je me suis fait attendre : je n'étais pas au logis, quand on est venu me quérir de votre part et il y a une bonne trotte de la pointe du Roudou-Glaz au bourg de Trélévern.

Ce disant, la vieille, un peu essoufflée, a poliment ôté ses sabots de bois noir et franchi, sur ses bas, le seuil de la sacristie où flotte, émanée de l'église, une vague odeur de cire et d'encens.

* * *

Chacun sait, à Trélévern, que la vieille Rose, du Roudou-Glaz, n'aborderait jamais personne sans que sa première parole ne fut pour signaler la direction du vent. C'est sa façon à elle d'appeler sur vous les bénédictions de la journée. Naturellement, la formule varie selon l'occurrence, laquelle est sujette à varier souvent dans une région où les masses d'air sont aussi instables que sur cette côte du Trégor, la plus éventée

peut-être de la Bretagne. Mais pas un des caprices de l'atmosphère, même les plus fugaces et les plus furtifs, n'échappe à la vigilance de Rose. On dirait qu'elle est douée d'un sens spécial pour les surprendre et que sa principale fonction, dans la vie, est de les enregistrer.

A cause de cette innocente manie, quelque pêcheur, né malin, imagina de la baptiser : Rose des Vents ; et le sobriquet lui en est resté. Elle-même s'est si bien faite à ne s'entendre plus appeler autrement qu'elle ne songerait pas à se retourner, si l'on s'avisait de la héler par son nom véritable. Il faut avouer, d'ailleurs, que l'expression était joliment trouvée pour caractériser cette exquise vieille, fine, frêle, nerveuse, frémissante, et qui, même au repos, bout sur place, comme perpétuellement travaillée d'une irrésistible fringale de mouvement.

Le Roudou-Glaz, où elle a son « chez elle », est un hameau marin, planté de guingois sur la pente d'un haut promontoire séparant les communes limitrophes

larme. Aux derniers mots, elle avait poussé un grand oui, puis s'était abattue, toute roide, sur le parquet.

Pendant des semaines elle fut comme morte. Son esprit semblait parti en voyage, très loin. Il ne revint jamais complètement habiter son corps. Plusieurs mois après qu'elle eut repris les apparences d'une vivante, sa mère essaya de sonder ses intentions :

— Les jeunes gens recommencent à tourner autour de la maison, ma fille...

— Je me suis promise à Jean Tromeur, fit-elle d'une voix douce, et tant que Jean Tromeur sera de ce monde, il peut être tranquille ; je l'attendrai.

Il y a de cela, aujourd'hui, quelque quarante ou quarante-cinq années. Et, pas une fois, dans cet immense intervalle, Rose Marzin n'a osé reparler de Jean Tromeur. Les nouvelles les plus récentes que l'on ait eues de l'ex-marin de la *Pénélope* remontent, ou peu s'en faut, au lendemain de sa désertion. Dans une lettre sombre, découragée, qu'il adressait à ses parents, il prenait d'eux un congé définitif, en leur annonçant qu'il venait de s'embaucher dans une compagnie de chercheurs d'or. Il avait accepté de s'enfoncer à leur suite vers le Nord de la terre, en des contrées de malédiction, véritables enfers du gel et du froid à peine éclairés d'une lumière de mort par les rayons d'un soleil glacé. Son seul vœu, disait-il, était d'y laisser promptement ses os. Et depuis lors, rien, — « *Motus* sur toute la ligne ».

Rose, cependant, vieillie, déchuë, tombée de l'aisance à la misère et du manoir de Kergouanton à la mesure du Roudou-Glaz, Rose persiste, avec l'indomptable foi de sa race, à guetter le retour de son fiancé. Ainsi les Bretons du Moyen âge, ses ancêtres, s'obstinaient encore, après des siècles, dans la croyance à la résurrection d'Arthur.

N'allez pas lui dire qu'elle espère, contre toute espérance, et que son Jean Tromeur est décédé, archi-décédé.

— Il est si bien vivant, vous répliquera-t-elle, que toute brise qui souffle d'ouest m'apporte le bruit de ses pas.

Et vous concevrez, maintenant, de quelle sublime allégresse se gonfle le cœur de la vieille Rose, quand elle écoute du côté des Amériques.

* * *

Aux approches de Pâques surtout, dans la saison des bourrasques de mars et d'avril, les pas de l'éternel attendu résonnent à travers les espaces avec une singulière netteté. Sûrement qu'il arrive, Rose des Vents ne tient plus en place. Elle erre de droite et de gauche, légère, rapide, presque aérienne, comme si les brises, ses amies, lui avaient prêté leurs ailes, afin de voler plus vite au devant de lui dès qu'il apparaîtra. Aussi l'enfant de chœur envoyé à sa recherche par le recteur de Trélévern, a-t-il eu, cet après-midi de Vendredi-Saint, toutes les peines du monde à la joindre.

Mais qu'est-ce qu'il peut bien lui vouloir, Monsieur le recteur ?

— Essayez-vous d'abord, Rose, et remettez-vous, lui dit le prêtre.

Puis, prenant sur la table de la sacristie un passeport noué dans un mouchoir :

— J'ai pour vous des œufs de Pâques comme on en voit peu.

— Ah ! murmura la vieille, soudain bouleversée.

— Regardez de près ce que cela peut être.

Le recteur a défait les nœuds du mouchoir et déposé le paquet dans le tablier de Rose des Vents, qui, n'étant la vénération qu'elle professe pour son pasteur, serait volontiers tentée de croire qu'il se joue d'elle. Le mouchoir est une misérable loque de cotonnade à fleurs déteintes, et quant au paquet il se compose d'une vingtaine de cailloux arrondis qui n'ont au sentiment de Rose, d'autre particularité que de peser fort lourd.

— Vous ne devinez pas ?

— Ma foi non, Monsieur le recteur !

— Eh bien, ce sont tout simplement des œufs de Pâques en or pur... Je laisse à celui qui m'a prié de vous mander ici le soin de vous expliquer de quelle part il vous viennent.

A ce moment s'est avancé un homme dont la vieille du Roudou-Glaz n'avait pas remarqué la présence dans la sacristie. Il est vêtu en « monsieur » et tient à la main une casquette à visière de cuir. Un collier de barbe blanche entoure sa face de couleur de brique. Sans même attendre de

l'avoir devisagé, Rose des Vents s'est dressée, haletante :

— Jean Tromeur, n'est-ce pas ? Vous êtes Jean Tromeur.

L'homme a fait de la tête un signe de dénégation. Et, avec un accent étranger :

— Jean Tromeur était à l'article de la mort quand il m'a confié pour vous ces pépites, il y a trente-neuf ans dans l'Alaska, je vais vous dire en quelles circonstances...

Rose des Vents n'éprouve sans doute

aucun désir de connaître ces circonstances, car, retombée sur sa chaise, elle a incliné la tête sur sa poitrine et s'est endormie du sommeil dont on ne se réveille plus.

Anatole LE BRAZ (I).

(I) Cette nouvelle a paru dans *Le Gaulois du dimanche*, le 26 mars 1910 ; elle ne figure dans aucun livre de contes d'Anatole Le Braz.

LES LIVRES ET LES REVUES

LA NUIT DE MIDI, par Marcel Hamon (Malfère, éditeur, Paris, 15 fr.). Il nous faut constater, chaque jour, la place de plus en plus grande que la Faculté s'arroge dans la Littérature... Les médecins, par une curieuse réaction psychique, ne sont pas, parmi les mortels, les plus étrangers à la poésie... Vivant, journalièrement, dans ce que l'humanité a de plus misérable et de plus répugnant, ils s'évadent, volontiers, vers tout ce qui peut faire oublier cette misère et vaguer au-dessus de cette abjection. Et le Dr Marcel Hamon, de Paris (dont le nom, seul, trahit les origines bretonnes) nous est une révélation de plus dans la phalange serrée des hommes des sciences qui veulent être, à leurs heures, hommes de lettres...

Du docteur Hamon, nous ne savons absolument rien, en dehors du livre qu'il vient de nous adresser, ce qui, pour lui rendre justice, nous laisse toute impartialité. Mais ce mot de « justice », sous la plume d'un critique, appelle immédiatement le sourire... car la véritable « justice » se rencontre fort peu, en ce monde, et encore moins dans celui des chroniques littéraires !... Que l'on juge en bien, ou en mal, c'est rarement en véritable équité, puisque toujours nos aversions, ou nos sympathies, font pencher le plateau de la balance, sinon en faveur de l'auteur, du moins en faveur de l'œuvre. Et voilà un livre encensé, ou condamné, qui ne méritait, somme toute, « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité »... Car le critique juste, par excellence serait celui qui n'aurait aucune idée personnelle, aucune conviction, aucuns goûts, et qui se contenterait de peser le talent sur la balance du pharmacien. Peut-être qu'un verre gradué pourrait remplacer, avantageusement, ce juste sans passions et sans préférences ?...

Il y a environ dix mois, ayant analysé, ici-même, un livre important, « *Chrestos* », inspiré, comme celui du Dr Hamon, de l'époque contemporaine de Jésus, on me fit entendre, avec quelque mé-

contentement, que j'avais parlé d'un ouvrage « qui n'était pas de ma compétence »... Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui à MM. Auguste Dupouy et Dupuy-Mazuel, je reconnais et j'admets ce reproche. « *Chrestos* », il y a dix mois, n'était pas, en effet, de ma compétence, mais non pas pour ce qu'ils pensent, peut-être... Et voici que *La Nuit de Midi* (sous-titulée : *le dernier miracle du Christ*) ne fait que confirmer la première impression qui m'est rasée de *Chrestos*.

Chrestos était une savante reconstitution, dont je n'ai jamais méconnu les mérites documentaires... mais *La Nuit de Midi* est une évocation, une résurrection vraiment hallucinante... *Chrestos* était un roman romanesque, écrit pour l'écran, avec toutes les habiletés, comme aussi toutes les « fautes » plus ou moins visibles, que ce genre spécial exige... *La Nuit de Midi* est un roman tout court, qui ne songe point à l'écran, reflet de la vie, mais à la Vie, elle-même, tout simplement... *Chrestos* était un livre écrit avec toute la conscience possible, mais *La Nuit de Midi* est écrite par un inspiré, avec quelque chose de poignant, qui nous saisit et nous envoûte... MM. Dupouy et Dupuy-Mazuel ont été curieux de rechercher et de nous faire voir ce que pouvaient dire et penser, les contemporains du Christ : le Dr Hamon s'est « mis dans leur peau », pour parler vulgairement, ce qui nous émeut bien davantage... Il s'est imprégné de l'âme de la Bible, comme on s'imprègne d'aromates, et son récit n'est plus celui d'un historien excellemment documenté, mais d'un témoin, de la Pâque à Jérusalem ! *Chrestos* fut écrit avec le cerveau, *La Nuit de Midi*, avec le cœur, et les sens, ce qui était indispensable pour renouveler tout ce qui était né du même sujet, jusqu'à présent... « *La Vie de Jésus* » de Renan, n'est écrite, non plus, que par un historien « curieux de savoir » !

J'ignore totalement quels peuvent bien être

les sentiments religieux de MM. Dupouy et Dupuy-Mazuel, tout comme ceux du D^r Hamon ?... mais les deux premiers, qui sont pourtant littérateurs-nés, me paraissent avoir fait œuvre froidement scientifique, tandis que (ô ironie imprévue !) c'est le D^r Hamon qui a fait œuvre sensible et passionnée, œuvre d'art et de foi, œuvre de poète !... D'aucuns lui reprocheront d'avoir fait, par instants, œuvre obscure... C'est vrai... La nuit enveloppe certains détails... Une certaine confusion règne par endroits, alors que, dans *Chrestos*, tout était net et clair... mais cette obscurité même est un charme et un procédé heureux : elle nous enveloppe constamment de mystère... Et quoi de plus *vécu*, dirais-je, que cette poursuite et cette arrestation dans le jardin des Oliviers ?... C'est une « reconstitution du crime » qui atteint à la plus âpre grandeur. Quoi de plus tragiquement beau que l'agonie du Christ perçue à travers l'angoisse inexplicable et inconsciente de Malchus, et halétant et palpitant dans la nature entière ?... Quoi de plus habilement brossé que les silhouettes de Judas et de Pierre, qui ne sont pas nommés par leurs noms, mais que l'on nous force à reconnaître en deux hommes inconnus ?... Et quoi, enfin, de plus splendide que l'apothéose de cette descente de Croix, si réaliste, qui fait songer à certains tableaux de la Renaissance, et qui allie, comme eux, l'horreur la plus étrange, à la plus étrange poésie ?...

Poésie, il nous faut toujours en revenir là... Et pourtant, le D^r Hamon nous décrit impitoyablement le Crucifié, en vivisecteur, qui, sur la palette des plaies a étudié tous les reflets des cadavres. Seulement, il mêle à cette description l'idéal rayon qui sauvegarde la divinité ; et son livre (dont une intrigue amoureuse très pure et très touchante fait la trame) est, somme toute, comme une rénovation de l'art chrétien. Lui-même nous apparaît comme un Maurice Denis de la littérature... Il a dépouillé ce que les statues banales avaient de rigide, de conventionnel et d'animé, pour nous en donner de vivantes. Et, dans ce siècle mort, qui a tant besoin de croire, peut-être avons-nous besoin aussi d'imagiers de cette espèce, qui sachent, re-sculpter, selon le style primitif, le Visage que Séraphia (appelée, depuis, Véronique) avait pris, tout simplement dans les plis candides de son voile...

LES NOUVEAUX LÉPREUX, par Paul Lebois, (Maurice d'Hartoy, éditeur, Paris, 10 fr.) Si le D^r Hamon nous fait revivre à l'origine des siècles, M. Paul Lebois nous ramène dans l'actualité contemporaine, et si « *Les nouveaux Lépreux* », déjà parus à Saint-Malo en 1929, sont réédités aujourd'hui dans la collection des « *gestes et visages modernes* », ce n'est pas sans utilité, car les « nouveaux lépreux », ce sont les malheureuses victimes de la Tuberculose. Un tel sujet

est absolument digne de retenir notre attention. M. P. Lebois lui-même, qui s'est dévoué à cette question de salut public (puisque il est titulaire de la médaille d'honneur du Comité National de Défense contre la Tuberculose), M. Lebois, dis-je, notre compatriote de Haute-Bretagne, a voulu lancer, sous forme de roman, dans l'ignorance ou l'insouciance du public, un certain nombre de préceptes médicaux, qu'on ne saurait trop répéter, et qui ne sont pas encore assez répandus. Il appartenait à un éducateur de la jeunesse de faire notre instruction sur ce point... Mais l'a-t-il faite aussi parfaitement qu'il l'aurait pu ?... Qu'il me soit permis de dire que la solidité du texte et du style ne correspond pas toujours à la puissance du titre. M. Lebois n'est pas un « artiste », comme le D^r Hamon : c'est un auteur simple et sincère... ce qui est beaucoup. Aurai-je donc le courage de le chicaner sur la morale de son roman, qui me paraît assez dangereuse ? Il y a, évidemment, plusieurs façons d'envisager les « devoirs » d'une épouse... néanmoins, lorsque la jeune femme d'un tuberculeux, condamné, fait à son mari le... pieux mensonge (?) et la coupable surprise de le rendre père, grâce à la collaboration d'un homme sain, si l'Hygiène est sauvée, et si les intentions de cette Florence sont plus pures qu'elles n'en ont l'air à première vue, je ne me sens pas la conscience tranquille pour elle ! surtout, lorsque M. Paul Lebois lui donne, paternellement, sa bénédiction, en écrivant : « *Le ciel semblait complice... Il protégeait la Blanchetière, l'isolait, recouvrait tout de son manteau immaculé... Dieu, lui-même, fermait les yeux.* Non !... En dépit du péril de la Race, et malgré tous ces flocons qui tombent, si bien à propos, avec les derniers scrupules des amants, je ne vois pas ceux-ci blancs comme neige ! Et je ne sais pas si M. Paul Lebois, qui est libre-penseur, ne présume pas un peu de l'indulgence du Ciel, impertinemment invoqué en la circonstance ?... Car, si Dieu « ferme les yeux », à présent, pendant que les femmes trompent leurs maris, où allons-nous, Seigneur ? où allons-nous ? »

LA MAISON SOUS LA CENDRE, par Romain Roussel (Lemerre, 15 fr.). Chez de très humbles gens nous conduit le roman du jeune lauréat, deux fois couronné, pour son « *Chemin des cereles* », car je ne chante que pour vous, ô pâtres et gens des chaumières, nous avertit l'épigraphie mistralienne de ce second roman... Rédacteur au *Quotidien*, et secrétaire des écrivains « populistes », Romain Roussel doit se placer, sans doute, parmi les auteurs dits « d'avant-garde », dont le talent déjà indiscutable, est peut-être appelé à s'imposer davantage encore dans l'avenir. Et c'est pourquoi son livre ne peut nous être indifférent. Sobrement et solidement écrit, construit d'une main un peu âpre, nous ne lui reprocherons que d'être aride à l'âme

(comme ces terres du Midi où il est né), sans doux feuillages, et sans sources consolantes « Tranche de vie » cruelle, que nous apprend-il, ce livre brutal et nu, animé de pitié, pourtant, pour « cette machine à souffrir », qu'est Tino, l'héroïne, mais où rien ne monte au-dessus de l'instinct ?... Rien de nouveau, peut-être, sur la vie rude de la Terre, l'égoïsme des êtres, le triste rôle de la femelle, (car cette pauvre Tino n'a pas grand chose d'une femme !) et comme le dit l'auteur lui-même, « le sentiment confus de l'impuissance humaine ». C'est un excellent roman dans son genre, qui est un genre détestable : le naturalisme tout cru, sans idéal. Il laisse dans les yeux l'éblouissement du soleil, et dans la gorge la brûlure de la poussière : poussière sèche et soleil dur...

COMME LA MER, par Renée Jardin (poèmes, aux Editions Corréa, Paris). Mlle Renée Jardin a deux femmes en elle : l'une est avocate, réputée, du Barreau Versaillais, avocate de talent viril et hardi, l'autre, est fille rêveuse de la Bretagne, et, comme elle, pleine de douceur et de féminité... Renée Jardin est de Fougères... Ces deux noms rapprochés évoquent déjà tant de fraîcheur !... Fraîcheur limpide des mélodies fluides, au rythme indépendant, à l'accent profondément celtique... Jardins d'émotions exquises, souples fougères d'harmonies, qui se déroulent, pendent ou flottent, sur la muraille démantelée du vers libre... Fraîcheur, certes ! Et cependant, fraîcheur meurtrie...

Un amour malheureux saigne dans ces pages jolies, où la brièveté de la chanson le dispute à l'infini du sentiment... Renée Jardin me semble être une de ces âmes, qui ont mis dans l'amour humain trop de ferveur pour en être jamais satisfaite, et aussi trop de pieuse confiance, pour n'en être jamais déçue. Sa vie sera toujours « triste et déserte » et vouée à la Mort, dit-elle,

*Car je n'ai pu donner ce qui est le meilleur :
L'amour ardent et pur qui pleure dans mon cœur !*

Et comment le donner, cet amour, si aucun homme n'en est digne ?... Renée Jardin se lamente donc, car « Le collier d'ombre et de douleur — que la Vie a mis à son cou » est le banal collier des désillusions charnelles. La « solitude de l'âme » et le « silence gros d'angoisse et de regrets sans noms » qu'elle nous confie, c'est le

chagrin le plus courant, qui selon le refrain de Martini, dure toute la vie, et inspire le plus les poètes, mais peut-être aussi celui qui ramène le plus directement à l'amour divin ?...

*Que ferai-je, hélas,
Des caresses vaines ?...*

Que ferai-je de tout ce qui ne dure pas ?... Au dernier feuillet, Renée Jardin envie le sort de l'algue marine, qui court à la dérive, et se compare elle-même à cette algue voguant vers la mer, « ou vers le sable d'or d'un rivage incertain »... Ce « rivage incertain » ne me semble pas douteux. C'est le rivage spirituel où viennent échouer, un jour ou l'autre, les aspirations trop vastes, que l'humanité ne peut combler ni assouvir. De sorte que certains vers du recueil prennent, alors, une signification bien différente, prophétique, peut-être ?...

*Tout à vous, en mon âme avide,
Mon Bien-Aimé, je vous attends...*

Peut-être suffirait-il d'une ou deux majuscules pour que le sens de ce poème se fasse moins profane ?...

*Ta douceur a vaincu... Je ne suis plus moi-même
Je te cherche sans cesse, et l'espère, et t'attends...*

Comment ne pas songer au Cantique des Cantiques, et au Bien-Aimé de la Sulamite qu'il faut attendre si longtemps ? « J'ai cherché pendant des nuits celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé... ».

Vous ne le trouverez point sur la terre, Renée Jardin...

Marie-Paule SALONNE.

On annonce, actuellement, la prochaine publication d'un gros ouvrage documentaire du poète Camille Le Mercier d'Erm, sur les victimes du camp de Conlie. D'ores et déjà, ce livre, dont quelques extraits ont paru dans la presse bretonne, a fait l'objet de commentaires passionnés. Nous voulons attendre, en ce qui nous concerne, d'avoir reçu l'œuvre en question, *in-extenso*, pour en parler sciemment à nos lecteurs, les « bonnes feuilles » parues n'étant que les feuilles disparates d'un manuscrit encore en chantier, et auquel nous souhaitons une prompte réalisation



Bois gravé de Louise Salonne.



LA CATHÉDRALE DE SAINT-BRIEUC. — Gravure extraite de : *Une heure dans la Cathédrale de Saint-Brieuc*, par Maurice Mesnard. (Studio Binet)

LE VII^e CENTENAIRE DE SAINT GUILLAUME

Nous avons déjà annoncé les grandes fêtes qui se dérouleront à Saint-Brieuc, du 30 septembre au 7 octobre 1934, à l'occasion du VII^e centenaire de la mort de saint Guillaume Pinchon second patron de la ville, et de la fondation de la cathédrale actuelle.

En dehors de la partie religieuse qui sera grandiose, puisqu'on annonce la présence de vingt prélats, ces fêtes auront un côté, sinon profane, plus extériorisé. Un Comité de personnalités et de commerçants briochins, en plein accord avec les autorités civiles et religieuses de la ville, a dressé un programme dont la réalisation constituera une manifestation où le respect de l'histoire s'alliera à une note très sûre d'art et de beauté.

Le dimanche 30 septembre, un carroussel et un tournoi dans l'esprit du XVI^e siècle ouvrira la semaine des fêtes. Les mercredi et jeudi 3 et 4 octobre, seront données les représentations d'un mystère moyenâgeux, évoquant la vie même de saint Guillaume. Le samedi 6, aura lieu une grande foire commerciale, reconstituée dans un décor médiéval, pour rappeler les « cohues » qui se tenaient dans les grandes villes de Bretagne, à l'occasion du passage des pèlerins du Tro-breiz ou des grands pardons.

Les fêtes se termineront le dimanche 7 octobre par un cortège historique, précédant la procession

solennelle du transfert des reliques de saint Guillaume.

Ce cortège, à la réalisation duquel un groupe d'artistes et de personnes de goût apporté tous ses soins, ne comprendra pas moins de 1.000 personnes costumées. Il reconstituera, dans son ensemble, la haute société bretonne du XIII^e au XVII^e siècle.

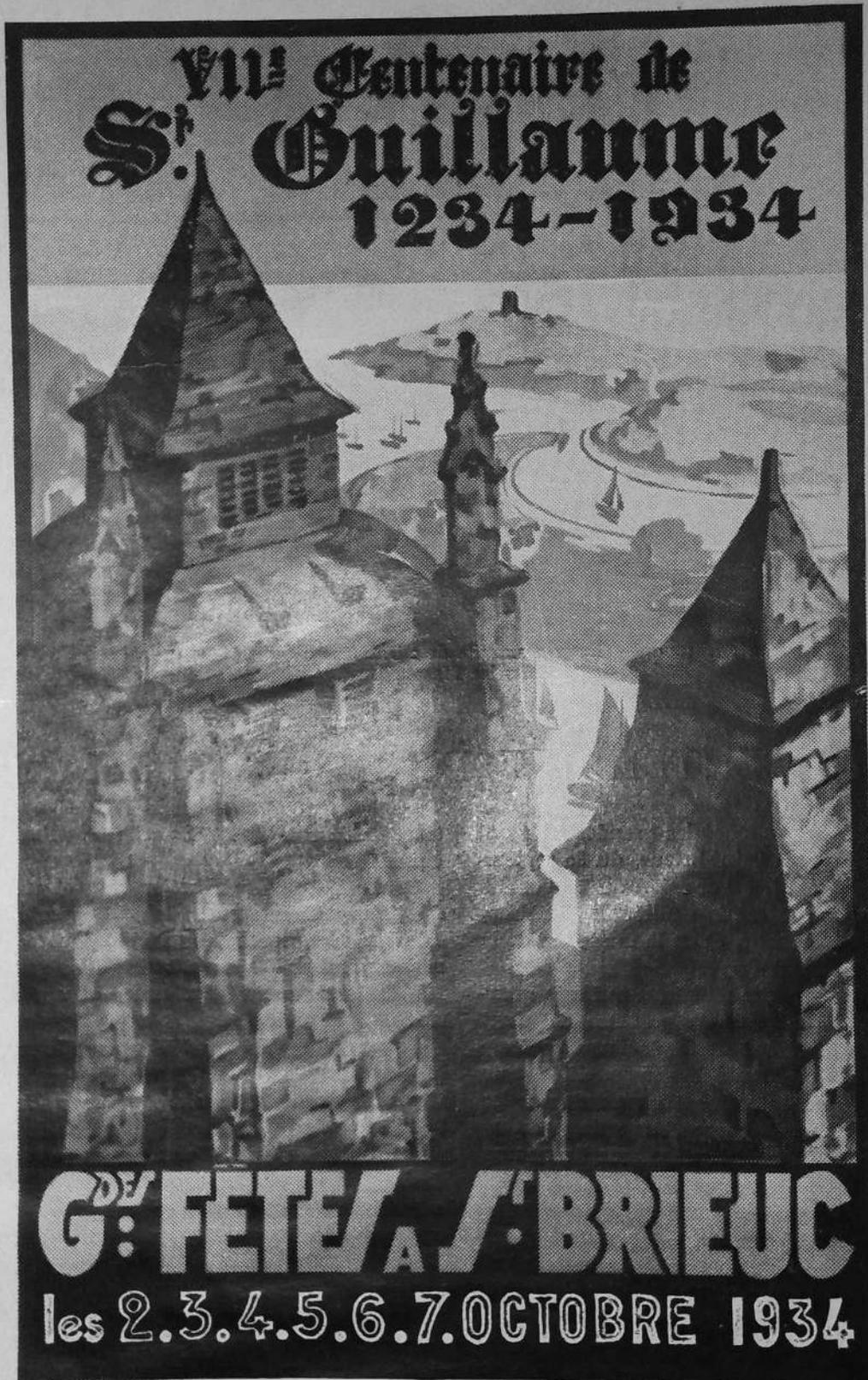
On verra tour à tour défiler pour le XIII^e siècle le duc Jean Le Roux, Henri de Penthièvre, le vicomte de Rohan, le sire de Dinan, le sire de Quintin, puis la dame et le seigneur de Kermartin, parents de saint Yves, suivis des assesseurs de l'officialité et des corporations. Chacune de celles-ci sera représentée par un maître, un compagnon et un apprenti porteur de la bannière illustrée par l'image du saint patron et les armoiries symboliques de la corporation.

Le XIV^e siècle rappellera le pèlerinage de Marguerite de Clisson, avec des groupes de laboureurs et de maraîchers et des jeunes filles en surcot. C'est là que paraîtront Duguesclin, Beaumanoir, Olivier de Clisson, Charles de Blois, Jean de Montfort et, derrière eux, le tribunal des Régaires avec son sénéchal, son procureur fiscal, ses appariteurs, ses sergents, ses greffiers, ses tabellions, ses avocats.

Françoise d'Amboise et Pierre II représenteront

tout à la fois le xv^e siècle et la région de Guingamp. Entourés de leur Cour, ils précéderont le

Le xvi^e siècle évoquera Anne de Bretagne, entourée de ses pages, de sa garde-de-corps, de ses



Affiche de Théophile Lemonnier annonçant les fêtes du VII^e Centenaire de Saint Guillaume et de la fondation de la Cathédrale de Saint-Brieuc.

groupe de *Frérie blanche*, qui fut la créatrice du célèbre pardon de Guingamp, ville où le duc et la duchesse ont longtemps séjourné, puisqu'ils en avaient fait leur capitale.

dames et suivie par les représentants des Etats de Bretagne. Enfin, pour le xvii^e siècle, nous verrons la duchesse de Mercœur avec tous les seigneurs et toutes les dames de la Ligue.

Chaque siècle sera représenté séparément. En tête des divers groupes, avant les hauts personnages, s'avanceront des pages et des damoiselles, puis des hommes d'armes ou des laboureurs, ou des pèlerins, ou des archers, ou des seigneurs, que suivront de nombreuses jeunes filles. Tous les figurants seront costumés en conformité avec les vêtements courants de l'époque qu'ils représentent. Les différents modèles de costumes, que l'on demandera aux figurants d'exécuter eux-mêmes, ont été établis par la Commission du cortège, en s'inspirant des figures représentées par les statues ou dans les verrières des églises bretonnes. Le tissu sera fourni par le comité, de façon à obtenir des groupes harmonieusement colorés, dont l'ensemble formera un magnifique arc-en-ciel où se joueront, se marieront, les nuances les plus souples et les plus soyeuses.

Derrière ce premier cortège, prendront place, dans leurs costumes d'apparat, les Bretons et les

Bretonnes du Finistère, du Morbihan et du Sud des Côtes-du-Nord, qui formeront en quelque sorte un trait d'union symbolique entre les siècles passés et l'époque actuelle.

Et c'est alors que s'avancera solennellement la procession avec toutes les bannières, toutes les madones des grands pèlerinages de Bretagne, qu'accompagneront des délégations de porteurs en costumes processionnels.

Déjà, le Comité a réalisé une affiche éblouissante de Théophile Lemonnier, qui annonce les fêtes, et publié, en attendant l'*Histoire de saint Guillaume*, une intéressante monographie de la cathédrale de Saint-Brieuc (1).

Il s'agit, on le voit, d'une manifestation qui égalera celle de Vannes, il y a deux ans, à l'occasion du IV^e centenaire de l'Union de la Bretagne à la France.

HOEL.

(1) Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc.

UN PRÉFET DE POLICE BRETON

M. Roger Langeron, le nouveau préfet de police de Paris, est un brestoïse. C'est la troisième fois, sauf erreur, que depuis l'établissement de la III^e République, Brest pourvoit, de près ou de loin, à l'occupation difficile et enviée de ce haut poste. De Brest était parti Keraltry, en 1870 ; de Brest aussi, Camescasse. C'est à Brest que M. Langeron naquit, il y a cinquante-deux ans (1).

Son père était, nous dit Auguste Dupouy, d'origine charentaise. Il exerçait au Lycée de Brest comme professeur d'histoire et de géographie. C'était un très brave homme et un excellent maître. Il avait, quoique paternel et humain, le don d'autorité.

« Président de la Société Académique de Brest, ajoute M. Auguste Dupouy, qui était, à cette époque, très vivante, il y faisait apprécier sa parole disserte et son savoir. Je revois, dans une brume lumineuse, certaine cérémonie où il joua l'un des grands premiers rôles : c'était au théâtre de Brest, dans ce beau théâtre de Choquet de Lindu, que n'a point remplacé l'édifice en bois de la place de la Liberté. Cela devait se passer un 14 juillet, pour le centenaire de la prise de la Bastille. Nous eûmes deux discours : celui de M. Langeron, qui parla debout, et celui de son collègue et émule, M. Calvet, qui parla assis.

(1) M. Langeron a été préfet des Côtes-du-Nord. Il a laissé à Saint-Brieuc et dans le département le souvenir d'un homme éminemment courtois et distingué, et d'un administrateur aussi consciencieux que remarquable.

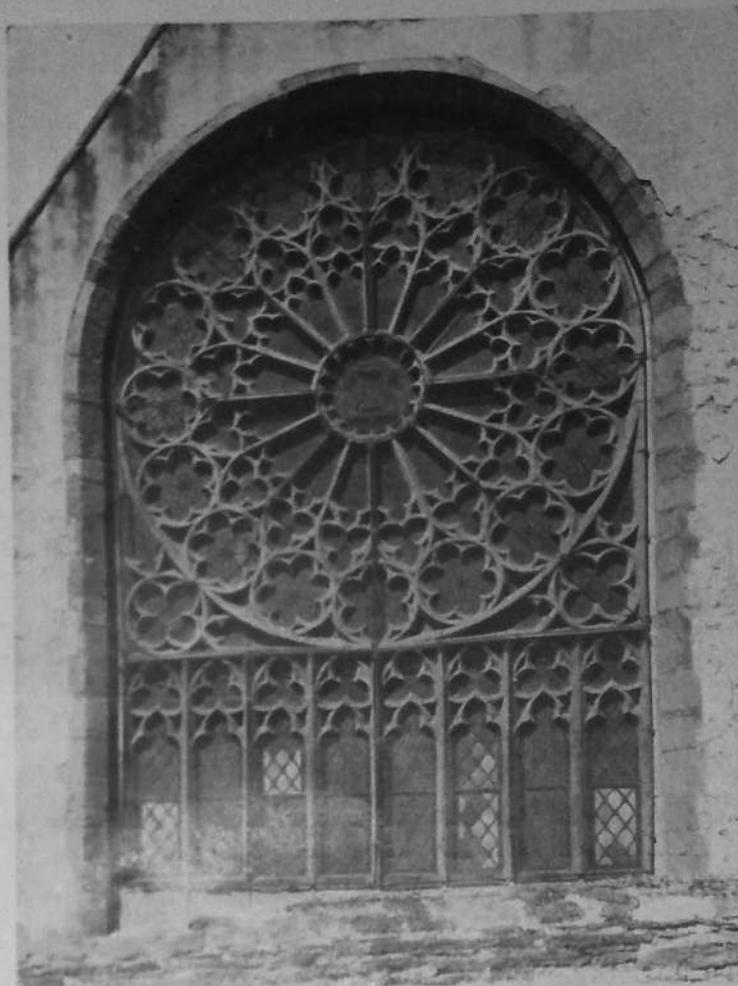
Après, on eut le régal d'une pièce. Laquelle donc ? Je crois que ce fut *Marie-Jeanne ou la Femme du peuple*, mais je n'ose le certifier. Aidez moi, mes chers vieux condisciples de l'an 1889.

» Savions nous — les élèves ignorent tant de choses sur leurs maîtres — que le nôtre n'était pas seulement orateur, mais encore un écrivain ? Il a publié de belles études d'historien sur le pape Grégoire VII, sur Machiavel, sur le Masque de fer, sur Guizot. Aurions-nous surtout deviné qu'il composait des saynètes, des comédies, des poèmes ? Des poèmes en vers, parfaitement. Il m'a fallu, pour faire cette découverte, attendre l'an 1906, où un numéro de la *Grande Revue*, celui du 16 juillet, partiellement consacré à la Bretagne, faisait voisiner nos signatures : la mienne sous des pages de simple prose, la sienne sous de majestueux alexandrins. Ils sont intitulés : *A une jeune Bretonne devenue Parisienne*. Il serait surprenant qu'il n'y fût pas un peu question de Merlin, de korrigans, de preux d'autrefois, cachant leur vie au fond des antiques manoirs. Mais ils sont remarquables d'aisance, de goût, de douceur aimable et de fidélité à notre Bretagne, qui a fait, au cours des âges, tant de précieuses conquêtes :

J'aime votre Bretagne et ses bois toujours verts...

.....
O pays des menhirs, des pardons et des fleurs !
D'où vient qu'à votre vue on s'émeut et s'enflamme ?
On ne peut vous quitter sans répandre des pleurs
Et toujours on vous laisse un lambeau de son âme.

Auguste DUPOUY.



Morlaix. — Verrière de l'ancienne église du Couvent des Jacobins (xv^e siècle), où se trouve actuellement le Musée. (Photo Auclair.)

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU FINISTÈRE

MORLAIX... Après la guerre de 70... Le viaduc tout neuf se reflète dans l'eau du bassin qui s'étend jusqu'à lui. Le quai de Tréguier qui ressemblait autrefois, grâce à ses Lances », à une petite rue de Rivoli, conserve quelques maisons à arcades...

On croit encore à la science et le mot « progrès » revêt une signification mystique. Les garçons devaient « *Vingt mille lieues sous les mers* » et ils créent, pour s'amuser, des miniatures de musées, encouragés par La Landelle, le romancier au gilet « canaris », grand ami de Jules Verne et des enfants.

Les grandes personnes elles-mêmes jouent « au savant », quelques unes font des trouvailles...

Mais il faudrait se grouper ! Fonctionnaires, prêtres, officiers, magistrats, châtelains, commerçants n'ont pas suffisamment l'occasion de se rencontrer. Une société constituerait le lien nécessaire à un labeur en commun.

On la fonde en décembre 1878, sous le nom de « Société d'Études Scientifiques du Finistère » et, aussitôt, elle fait œuvre utile. Le Musée de Morlaix lui doit la vie, elle publie un bulletin au texte substantiel où paraissent des études sur la météoro-

logie, par M. Parize, sur les mathématiques et l'astronomie, par M. de Kéricuff, sur les algues, par M. Miciol, président de la Société... MM. Lukis et de Rusunan se réservent la géologie, M. H. de Lauzanne la zoologie, tandis que M. de Guernisac classe les champignons et que M. Clech publie une remarquable série d'articles sur les « Verres et vitraux en Bretagne ». M. Luzel réserve à la Société d'Études la primeur de ses célèbres recherches sur les « Contes populaires ». M. Allier s'intéresse à « Morlaix sous la Révolution » et l'on rencontre encore dans le bulletin, les signatures des docteurs Quintin, Young et Macé, de MM. Delage, Delestre, de Lacaze-Duthiers (de l'Institut, président d'honneur), du général Faidherbe, de l'amiral Fleuriot de Langle, etc...

Pendant environ quatorze ans, l'activité se maintint au sein du groupement, puis elle s'éteignit peu à peu...

Son sommeil ne fut pas aussi long que celui de la Belle-au-Bois-Dormant. Il s'en fallut même des deux tiers.

Ce fut en 1927 que l'on s'aperçut qu'il y avait en banque un reliquat appartenant à la vieille société qui, d'ailleurs, n'avait jamais été dissoute.

M. Lédan, bibliothécaire municipal, réunit quelques intellectuels, au nombre d'une douzaine, mais la chose en serait restée là si le sympathique archiviste n'était venu à la rescousse et n'avait, aux premiers jours de 1928, rassemblé de nouveau quelques amis. Nous fûmes cette fois-là dix-sept et l'on constitua un Bureau. Les statuts furent fixés définitivement. Quelques jours après, la Société renaissante était inscrite au *Journal officiel* et comptait cinquante membres. Elle en groupe aujourd'hui 250 !...

Retracer l'œuvre de la Société d'Etudes serait fastidieux. Contentons nous de signaler qu'en six ans elle a organisé quatre expositions de peintures, des concerts, des excursions, une quaran-

taine de conférences (Claude Farrère, Paul Chack, Armand Fraviel, Mme Dusane, A. Bellessort, G. Blondel, R. Garric, Mgr Costes, Amélie Murat, M. P. Salonne, le commandant Weiss, etc., etc.)

Ce qui ne peut se décrire, c'est l'atmosphère cordiale, laborieuse de la petite ruche intellectuelle, et je ne veux pas mettre le point final à ce bref exposé sans adresser ici un souvenir ému au commandant Puyo, écrivain, artiste et causeur incomparable qui fut notre président, et qui nous a quittés en novembre dernier pour aller reposer au cimetière de Saint-Martin, aux côtés d'Edouard et de Tristan Corbière...

J. DE TRIGON

EN BRETAGNE



LE RETABLE DE CROZON (Photo Le Doaré.)

SUISSE ET BRETAGNE

Plusieurs représentants des journaux suisses ont fait une tournée en Bretagne, au début du mois d'avril, sous la conduite de M. Freysse, ingénieur des Chemins de fer de l'Etat, et de M. Baudré, directeur de la Route de Bretagne. Nos confrères ont reçu partout le meilleur accueil et sont repartis vers les « monts de l'Helvétie » absolument enthousiasmés de leur voyage.

Sait-on que si les points de contact entre la Suisse et la Bretagne sont peu nombreux historiquement et ethnologiquement parlant, ils ne manquent pas cependant d'être curieux :

Ce serait à la demande d'Anne de Bretagne, devenue reine de France, que Charles VIII aurait, en 1496, créé la compagnie des Cent-Suisses, spécialement attachés à la garde du Roi, et qui ne fut dissoute qu'en 1830.

D'autre part, dans l'église de Crozon, à l'extrême pointe du Finistère, se trouve un très curieux retable en bois peint et sculpté qui date de 1602. Les vingt-sept panneaux qui le composent représentent les diverses phases du massacre de la légion thébaine, à la fin du III^e siècle, sur l'ordre de l'empereur Maximilien Hercule, qui aurait eu lieu, suivant la tradition, dans le Valais suisse, à Agaunum, ville appelée aujourd'hui Saint-Maurice, du nom même du chef de la Légion.

Quant à savoir comment l'artiste qui a conçu cette pièce vraiment unique a songé à évoquer le souvenir de la légion thébaine, c'est un secret qui, sans doute, ne sera jamais percé. Tout au plus peut-on penser que c'est en l'honneur de saint Maurice, dont le culte est pourtant peu répandu en Bretagne, que le retable de Crozon fut sculpté et peint.

CHANSON MORBIHANAISE

— Il existe une chanson bretonne très populaire dans le Morbihan, et si jolie que François Coppée a essayé de la traduire en français, c'est *La Chanson de la Crêpe*.

En voici le thème : Une commère, en quête de nouvelles et de bavardage, entre dans une ferme et sollicite la ménagère de lui servir des crêpes.

Mais la ménagère, qui est habile dans l'art de tourner la galette, est aussi habile à tourner sa langue : elle répond à la commère importune, en passant en revue tout ce qu'il faudrait avoir pour apprêter un plat de crêpes appétissantes : — Ah ! dit-elle,

Je voudrais bien servir des crêpes !

Allons la digueda ! allons la !

Je voudrais bien servir des crêpes !

Commère !

Mais l'eau est au Blavel !

Je voudrais bien servir des crêpes !

Mais la farine est à Auré !

Je voudrais bien servir des crêpes !

Mais les œufs sont à Locminé !

Je voudrais bien servir des crêpes !

Mais le beurre est à Quimperlé !

Je voudrais bien servir des crêpes !

Mais la poêle est à Guéméné ;

Et toujours, comme un refrain qui trahit l'ironie de son apparente naïveté, la ménagère répète :

Allons la digueda ! allons la !

Je voudrais bien servir des crêpes,

Commère !

POUR ALAIN BARBETORTE

— La ville de Nantes envisage de célébrer, en 1937, le millénaire de sa délivrance, alors qu'envahie par les Normands, ceux-ci furent définitivement repoussés de Bretagne par Alain Barbetorte. C'est une commémoration à laquelle toute la Bretagne se doit de prendre part.

Le Comité, dit M. Emile Gabory, l'érudit archiviste nantais, arrivera certainement à intéresser toute l'opinion bretonne à cette manifestation. Il y a non seulement pour cela l'histoire merveilleuse, épique et un peu légendaire du premier duc breton, mais il y a encore son nom évocateur et sympathique. Il se serait nommé Alain tout court, ou Gilles, ou François, ou Pierre... comme les autres ducs de Bretagne, la tentative eût été plus hardie. Mais Alain Barbetorte ! un pareil nom est un élément indubitable de popularité. Il fait image comme celui de Charlemagne, *l'Empereur à la barbe fleurie*. Il se grave dans la mémoire et dans les yeux. On croit voir le personnage. Oui, pour retenir l'attention et capter la faveur des foules, s'appeler Alain Barbetorte, c'est réellement une bonne fortune.

SILHOUETTES TRÉCORROISES

— Sous le titre : *Silhouettes Trégorroises*, François Menez a tracé, dans la *Dépêche de Brest*, un pittoresque tableau du Lannion d'autrefois.

Après avoir évoqué le souvenir du duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, qui fit de Lannion, au XVIII^e siècle, sa résidence favorite, il ajoute avec beaucoup de vérité :

« Depuis le XVIII^e siècle, Lannion, loin de dégénérer, n'a cessé d'offrir les attraits que le vieux gouverneur, mieux que quiconque, appréciait. On y sait reconnaître les mérites d'une conversation spirituelle et galante. La noblesse même, sans rien admettre de son élégance d'autrefois, y est sans morgue ni dédain, volontiers voltairienne, pitoyable au petit monde, sachant se mêler, à l'occasion aux ébats populaires.

» Non point que les luttes politiques, à Lannion, ne soient aussi vives que par le passé. Peu de petites villes sont aussi travaillées par les passions partisans. Jusqu'à ces dernières années, les « blancs » y avaient leur cercle, rue des Buttes, et les « rouges » possédaient le leur place du Centre, au-dessus de l'ancienne poste. Leur violence était, d'ailleurs, toute verbale. Ils n'étaient, ni les uns pour les autres, de bien fougueux révo-

lutionnaires. Ce qui les distinguait particulièrement, c'est que les uns — les rouges — allaient, le dimanche, à la petite messe, et les autres — les blancs — à la grand'messe de dix heures. Encore, à l'automne, pour les nécessités de la chasse, se trouvent-ils réunis à la messe basse qui les faisait libres jusqu'au soir. »

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de :

— L'abbé Chaupitre, l'homéopathe bien connu, survenue à Naples, où il s'était retiré voilà quelques années. C'est une curieuse figure qui disparaît. Il était né aux environs de Rennes, le 27 octobre 1859, et appartenait à une famille modeste. Devenu prêtre, il s'initia aux méthodes homéopatiques avec l'idée de faire le plus de bien possible autour de lui. Il avait trouvé un antidote à toutes les maladies connues. Certaines de ses cures lui donnèrent une grande notoriété. On venait le trouver de toute la Bretagne. Mais comme il n'avait pas de diplôme, il fut poursuivi et condamné pour exercice illégal de la médecine. Sa méthode a pris, depuis, avec la garantie d'un docteur diplômé, une grande extension.

— A Naples également, où il était tombé malade, est mort le chanoine P. Desportes, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Brieuc. Il était né à Saint-Solen, le 23 février 1872. Archéologue distingué, historien de talent, lettré très délicat, le chanoine Desportes laisse plusieurs ouvrages, notamment un remarquable volume : *Ma Bretagne, de la Rance au Douron*, consacré au département des Côtes-du-Nord, où sont décrits nos vieux monuments et fixées de nombreuses traditions. Ce volume parut en 1914, illustré par Jos Gwennic et préfacé par Mgr de la Villerabel, actuellement archevêque de Rouen.

— Nous apprenons aussi la mort de M. Gustave Bord, collaborateur au *Salut de Saint-Malo* et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et d'archéologie.



Cette piéta est l'œuvre d'un jeune artiste breton, M. Jean Mazuet, né à St-Brieuc, le 24 novembre 1908 et qui vient d'obtenir le second prix au concours Chevillard.